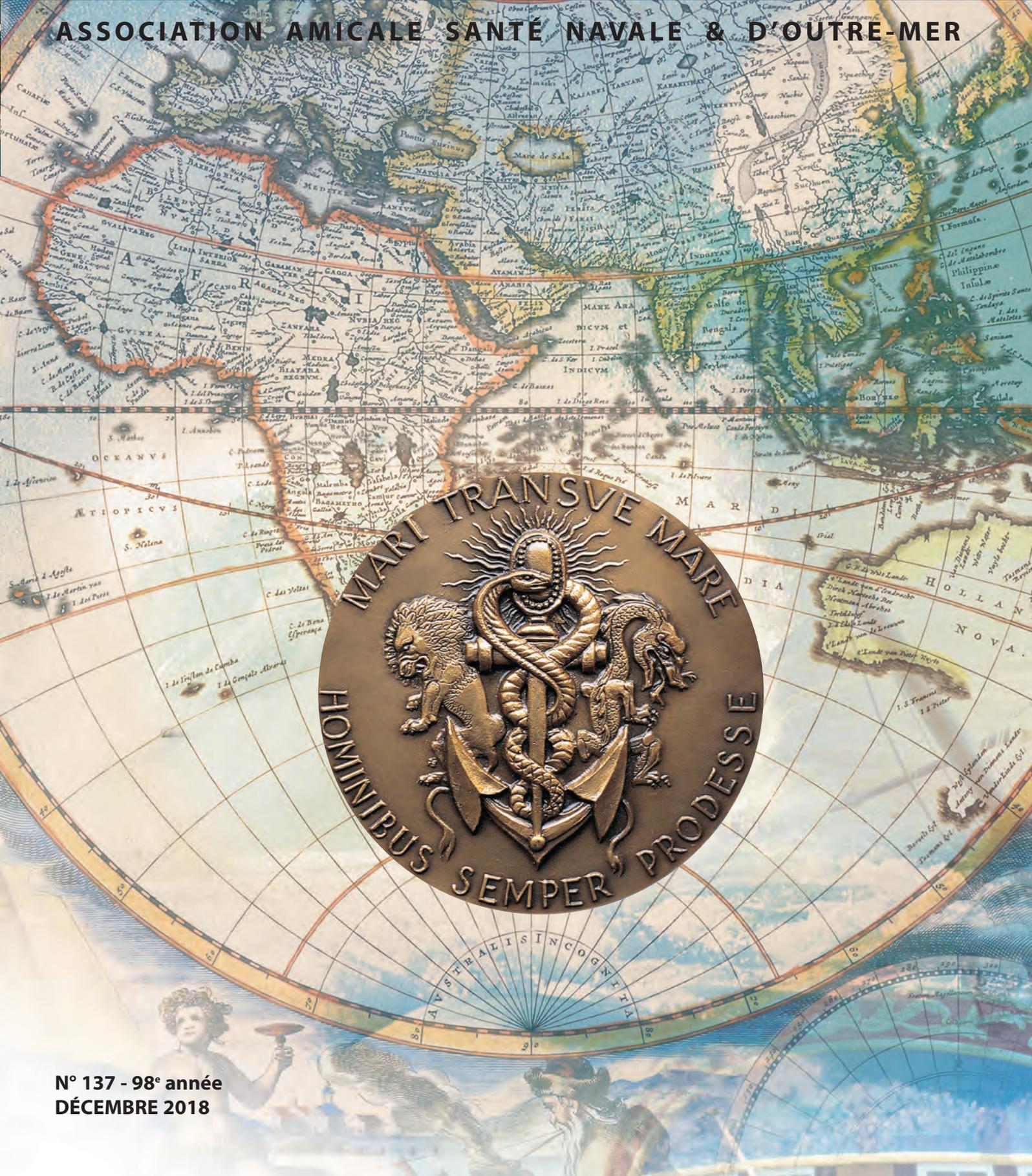


ASNOM

ASSOCIATION AMICALE SANTÉ NAVALE & D'OUTRE-MER



N° 137 - 98^e année
DÉCEMBRE 2018



CONGRÈS ASNOM LYON BRON 2018





- 2 Le mot du Président
- 2 Le site internet « asnom.org »
- 3 La cotisation et les dons
- 4 Fiche de renseignements
- 5 Compte-rendu A.G. de l'ASNOM 2018 à l'ESA de Bron
- 13 Actualités du S.S.A. et des Écoles
- 23 La lettre de « Solidarité Santé Navale »
- 28 **La vie des sections**
- 31 **La vie des promotions**
- 34 **Articles documentaires**
 - 34 Une campagne en Indochine – 1954-1956 – Roland Bourcart (Bx 48)
 - 38 Présence française au Viet Nam en 2018 – Pierre Jallon (Bx 65)
 - 41 Périnatalité de la médecine française aux colonies (xvi^e et xvii^e siècles) Première partie – J. Le Bras
 - 48 Le bilan humain du Service de Santé colonial français- André Borgomano (Bx 51)
- 51 **Articles historiques**
 - 51 L'odyssée du sous-marin *La Turquoise* dans les Dardanelles – Deuxième partie – J.-M. Rigal
 - 56 Qui sont les Le Dantec ? Première partie : Jean-Marie et Félix – Michel Desrentes (Bx 65)
- 58 **Courrier des lecteurs**
 - 58 Les attributs du président : une tradition de carré chez les officiers subalternes à bord des bâtiments de la marine nationale – Michel Desrentes (Bx 65)
 - 60 Réflexions d'un médecin colonial. La relève. Y. Pirame (Lyon 48)
- 61 **Lus et à lire**
- 64 **Ils nous ont quittés et chroniques nécrologiques**
 - 68 Nouveaux adhérents – changements d'adresse
- 69 **Composition des bureaux de l'ASNOM**

Bulletin de l'Association Amicale Santé Navale et d'Outre-Mer (Reconnue d'utilité publique)
ISSN 0980 – 336 X

Siège Social : ASNOM – 19, rue Daru – 75008 PARIS – Tél. : 01 47 66 89 54

E-mail : amicale.asnom@gmail.com – Site : <http://www.asnom.org> – Facebook : Amicale Asnom

Permanence : jeudi après-midi de 13 h à 17 h et sur rendez-vous

Rédacteur en chef : Jacques MARTIN

Comité de rédaction : Simon-Pierre CORCOSTEGUI, Anny-France DAMAS, Michel DESRENTES,
Dominique JAUBERT, Philippe MICHEL, Alain RICHARD, Jean VALMARY

Maquette, réalisation et impression : Imprimerie Compédit Beaugard
61600 LA FERTÉ-MACÉ – Tél. : 02 33 37 08 33 – e-mail : imprimerie@compedit-beaugard.fr

Éditorial du Président



L'organisation de notre congrès annuel à Lyon a été une réussite ! Je remercie tous les membres du bureau et administrateurs de l'ASNOM qui ont relevé ce défi, le Médecin Général Inspecteur Foehrenbach commandant les Écoles Militaires de Santé de Lyon-Bron (ESA et EPPA), pour sa collaboration et tous les personnels et élèves de l'ESA qui ont fait de ces journées un succès.

Les adhérents présents ont été tous impressionnés par la dynamique des élèves, leur souci de la tradition, qu'ils ont découvert dans le musée des traditions et aussi lors du chant de l'École, entonné lors du repas de promotion, qui reprend le refrain et trois couplets de notre chant de Santé Navale.

Il faut déjà se préparer pour le congrès de 2019 qui aura lieu à Bastia du 17 au 21 septembre 2019. La Corse ce n'est pas loin, et pouvoir visiter l'Île de Beauté, en début d'automne est un beau projet, organisé par la section de Nice – Côte-d'Azur.

Je ne saurais clore cet éditorial sans rappeler la nécessité de continuer à recruter de nouveaux adhérents, au fil des rencontres, et sans vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Georges Durand (Bx 64), Président National de l'ASNOM



Le président Georges Durand ouvre les conférences.



Accueil par le médecin général inspecteur Foehrenbach.

Le site de l'ASNOM : asnom.org, votre site.

Ce site en accès libre, bilingue (français et anglais), est bien connu à l'étranger.

Outre des renseignements utiles, comme le montant de votre cotisation, ou tout ce qui concerne le prochain congrès ; il contient un historique détaillé de l'oeuvre humanitaire des Corps de Santé français et, dès la parution du dernier numéro du Bulletin, la reprise et la conservation des articles à caractère historique et documentaire qu'il contient.

Lisez donc votre site. Pour transmettre, pour répondre, pour réfuter les affirmations dogmatiques, conseillez ce site ouvert : asnom.org

NOMINATIONS-PROMOTIONS

Les rang et prérogatives de général de division avec appellation de médecin général inspecteur sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux du Service de Santé des Armées, avec maintien dans ses fonctions, pour prendre rang du 1^{er} août 2018 à madame la médecin général, médecin chef des services hors classe Pennacino (Anne, Marguerite, Françoise, Marie) (Bx 75).

Les rang et prérogatives de général de division avec appellation de pharmacien général inspecteur sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux du Service de Santé des Armées pour prendre rang du 1^{er} août 2018 à madame la pharmacienne générale, pharmacienne cheffe des services hors classe Bled (Annick, Catherine, Rose) (Bx 75), nommée inspectrice à l'inspection du Service de Santé des Armées à compter du 31 juillet 2018.

Les rang et prérogatives de général de brigade avec appellation de médecin général sont conférés dans la 2^e section des officiers généraux du Service de Santé des Armées pour prendre rang du 26 octobre 2018 à monsieur le médecin chef des services hors classe Herody (Michel, Gérard) (Bx 74).

JORF du 13 juin 2018

Monsieur le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Foehrenbach (Hervé, Lucien, François) (Ly 78) est nommé commandant des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron à compter du 1^{er} septembre 2018.

JORF du 1^{er} août 2018

Les rang et prérogatives de général de brigade avec appellation de médecin général sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux du Service de Santé des Armées pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018 à monsieur le médecin chef des services de classe normale Bay (Christian, André) (Bx 80), nommé chargé de mission auprès de la directrice centrale du Service de Santé des Armées, chargé de la préfiguration de la division « milieu » de la direction de la médecine des forces du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

JORF du 4 août 2018

Monsieur le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Jean-Didier Cavallo (Bx 74) est nommé chargé de mission auprès de la directrice centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

Madame la médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Vareille (Anne) (Bx 75) est chargée des fonctions de sous-directrice « politique des ressources humaines » de la direction centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

Madame la médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Sola (Geneviève, Anne-Marie) (Bx 76) est nommée directrice des hôpitaux relevant de la direction centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

Madame la médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Pennacino (Anne, Marguerite, Françoise, Marie) (Bx 75) est nommée chargée de mission auprès de la directrice centrale du Service de Santé des Armées à compter du 1^{er} septembre 2018. Elle est nommée directrice adjointe de la médecine des forces relevant de la direction centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

Monsieur le médecin général, médecin chef des services de classe normale Rogier (Christophe, Patrick) (Bx 80) est nommé adjoint « expertise et stratégie santé de défense » à la directrice centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

Monsieur le médecin général, médecin chef des services de classe normale Boin (Jean-François, Pascal) (Bx 77) est nommé chef de la division « métier » de la direction de la médecine des forces du Service de Santé des Armées relevant de la direction centrale à compter du 3 septembre 2018.

Monsieur le médecin général, médecin chef des services de classe normale Halbert (Édouard, Charles, Marie, Marcel) (Bx 79) est nommé adjoint « opérations » à la directrice centrale du Service de Santé des Armées à compter du 3 septembre 2018.

JORF du 8 août 2018

Monsieur le médecin général, médecin chef des services de classe normale Bay (Christian) (Bx 80) est nommé chef de la division « milieux » de la direction de la médecine des forces relevant de la direction centrale du Service de Santé des Armées.

JORF du 3 octobre 2018

André Pierre (Bx 63)

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LE SSA

Une « gouvernance » décrit un schéma de gestion qui donne une vision du processus décisionnel plus transparent, responsable et participatif. Le principe de gouvernance cherche à améliorer la prise de décision dans une organisation.

Actée par l'arrêté ministériel du 11 juillet 2018, la nouvelle gouvernance du Service de Santé des Armées est en place depuis le 3 septembre 2018. Elle s'inscrit dans la volonté du Service de s'adapter en permanence pour remplir sa mission de soutien médical des forces armées. La modernisation de la gouvernance vise à répondre aux enjeux du modèle SSA 2020 et à offrir une meilleure lisibilité vis-à-vis des Armées et des acteurs de la santé publique. Elle marque une étape clef de la transformation du Service avec une action sur l'échelon central dont les résultats sur l'ensemble du Service se concrétiseront à court terme.

Des nouvelles directions et un nouveau département

Avec une nouvelle organisation, de nouveaux acronymes à retenir ! À présent, la nouvelle gouvernance s'organise autour de chaînes

métiers rassemblant les cinq directions du SSA et d'une chaîne ressources humaines avec la création du département de gestion des ressources humaines rattaché à la direction centrale :

- la Direction de la Médecine des Forces (DMF)
- la Direction des Hôpitaux (DHOP),
- la Direction de la Formation, de la Recherche et de l'Innovation (DFRI),
- la Direction des Approvisionnements en Produit de Santé des Armées (DAPSA),
- la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN),
- le Département de Gestion des Ressources Humaines (DépGRH).

La nouvelle gouvernance a entraîné des changements en termes de localisation, de mobilité du personnel, de ressources humaines, de nouveaux modes de fonctionnement à adopter mais qui ont été anticipés. Certaines divisions de la direction centrale avaient débuté leur préfiguration depuis plusieurs mois. C'était le cas pour la division « opérations » (DIV OPS), chargée du cœur de métier du SSA, et de la division « Expertise et Stratégie Santé de Défense » (DIV ESSD), chargée de la

plus-value que le Service apporte aux Forces Armées, à savoir l'expertise santé. Les directions déconcentrées se sont construites pas à pas.

La DMF s'est installée à Tours depuis le 3 septembre 2018 avec le mouvement de 125 personnels civils et militaires. La dissolution des Directions Régionales du SSA (DRSSA) s'est échelonnée entre mai et août 2018, au profit de la DMF et de ses centres médicaux des Armées.

La DHOP devient une formation administrative à part entière. Installée au Fort Neuf de Vincennes, elle rejoindra dans quelques années le site historique du Val-de-Grâce. Elle resserre son activité sur la composante hospitalière avec ses 8 Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA). Le SAMHA (Service des Archives Médicales Hospitalières des Armées) lui est directement rattaché.

La DFRI, créée sur le site du Val-de-Grâce, est chargée de décliner et contribuer à l'élaboration des politiques du SSA en matière de formation, de recherche et d'innovation. La création des Écoles Militaires de Santé de Lyon-Bron (EMSLB) illustre cette volonté de rationaliser en rassemblant la formation des praticiens et des paramédicaux sur une même enceinte pour bénéficier d'un apprentissage militaire santé commun en vue de leurs futures missions conjointes en opération. L'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) est à présent sous le commandement de la DFRI. Cette direction a également pour mission d'organiser et dynamiser la culture de l'innovation en santé au sein du SSA.

La DAPSA ne change pas outre mesure si ce n'est qu'elle se dote de la plateforme achats-finances du SSA. Elle voit cependant ses attributions renforcées et devient un échelon totalement opératif en tant que direction déconcentrée.

La nouvelle gouvernance crée par ailleurs la DSIN, chargée des systèmes d'information et du numérique jusqu'au niveau de l'échelon local, qui était jusqu'alors délégué aux établissements du Service. L'objectif a été d'obtenir une simplification et une clarification de la gouvernance d'ensemble de la fonction SI et d'améliorer sa cohérence et sa lisibilité vis-à-vis des partenaires internes au SSA, ministériels et interministériels.

Le dépGRH a été créé en tant que chaîne RH, rattaché directement à la direction centrale. Il met en place un type de gestion qui sera par métier et non plus par statut.

Ces directions ont pour rôles la responsabilité organique, la déclinaison des politiques dans leur domaine, le pilotage de leur chaîne, l'appui aux établissements, la coordination transversale inter-chaînes, et l'alimentation de la direction centrale avec leur vision de terrain. Elles permettent de responsabiliser les acteurs et de simplifier les circuits.

Une nouvelle gouvernance centrale issue du modèle SSA2020

Pour le SSA, la nouvelle gouvernance vise à simplifier, clarifier, et assurer une transversalité parmi les acteurs décisionnels de l'échelon central. Elle recentre donc la direction centrale sur ses fonctions d'élaboration de la politique et de la stratégie du Service. Elle met en place un fonctionnement décloisonné et des directions de chaînes chargées de la déclinaison et de la mise en œuvre de cette politique. Elle permet aussi à la directrice centrale d'être entourée de nouvelles fonctions cruciales, comme l'officier considération, l'officier général transformation et l'officier général performance (au sein de la division performance et synthèse) ou l'officier général des sécurités.

Une nouvelle organisation implique de faire comprendre les changements et de gagner l'adhésion de tous. Lors des vœux de la nouvelle année, la directrice centrale, la médecin général des Armées Maryline Gygax Généro, s'adressait à la direction centrale : « Nous sommes dans une période assez complexe, qui nous met tous à l'épreuve. (...) je vous demande de mettre en œuvre le sens du collectif et l'esprit d'équipe qui vous animent, et que je peux constater au quotidien, dans les bons moments comme dans les moments plus rudes. La mise en place de cette nouvelle organisation est une étape importante, qui nécessite à l'échelon individuel comme collectif beaucoup d'efforts d'adaptation, mais devrait nous permettre d'atteindre une période de stabilisation dans nos organisations ».

Sources : © 2018 Service de Santé des Armées | Contact BCISSA

REMISE DU PRIX DES ANCIENS ÉLÈVES PHARMACIENS NAVALAIS

Le 22 juin 2018, à l'occasion de la cérémonie de choix des postes des aspirants pharmaciens en formation à l'École du Val-de-Grâce (EVDG), cérémonie présidée par le médecin général inspecteur Jean-Didier Cavallo (Bx 74) – alors directeur de l'enseignement et de la formation du Service de Santé des Armées et directeur de l'EVDG – j'ai eu l'honneur et le plaisir de remettre à l'aspirant pharmacien Manon Chantre, major de sa promotion, le prix des anciens élèves pharmaciens Navais qui se veut à la fois symbole de l'ancienneté des liens entre les deux Écoles, et témoignage de la camaraderie et même de l'amitié depuis toujours présente au sein du Corps des pharmaciens.



Préalablement à cette cérémonie, j'ai pu rappeler la genèse de ce prix qui mérite d'être précisée aux lecteurs du bulletin de l'ASNOM.



En septembre 1978 entrait 147 Cours de la Marne à Bordeaux le dernier élève pharmacien formé à Santé Navale. Depuis cette date, tous les pharmaciens militaires reçoivent leur formation initiale au sein de l'École du Service de Santé des Armées de Lyon-Bron devenue École de Santé des Armées.

Les 4, 5 et 6 avril 2008 se tenaient à l'École Santé Navale de Bordeaux les « Journées Pharmaciens Navais ».

Pour organiser cette manifestation, l'association « des Anciens Élèves Pharmaciens de l'École du Service de Santé des Armées de Bordeaux » était créée.

Après un peu plus d'un an d'existence cette association, qui n'avait plus de raison de poursuivre son activité, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tenait le 23 avril 2009 au siège de l'ASNOM à Paris, prononçait sa dissolution.

Lors de cette AGE, les membres décidaient la dévolution de l'actif résiduel à l'ASNOM, sous la forme d'un don dédié, destiné à financer tous les ans et jusqu'à extinction de cet actif un Prix annuel des Anciens Élèves Pharmaciens Navalais qui serait remis à un pharmacien issu de l'École de Santé des Armées à la fin de son cycle d'application au Val-de-Grâce.

Le montant de cet actif était complété peu après par trois dons provenant de trois camarades pharmaciens.

Cette somme était alors clairement identifiée dans la comptabilité de l'ASNOM comme un « actif dédié ».

Elle a permis jusqu'à présent de distinguer tous les ans un aspirant pharmacien méritant.

Lors de la séance académique de l'EVDG le 19 juin 2015, le médecin général inspecteur Patrick Godart (Bx 74) – alors directeur central adjoint du Service de Santé des Armées – rappelait d'ailleurs le rôle des pharmaciens dans le soutien des forces : « Dans cette démarche, les pharmaciens, garants de la qualité des examens de biochimie, des expertises toxicologiques et du ravitaillement sanitaire apportent leur contribution et un indéfectible soutien ».

Grâce à une gestion rigoureuse, cet actif dédié devrait permettre, pendant quelques années encore de décerner ce prix, témoignage de la camaraderie et même de l'amitié toujours présentes au sein du Corps des pharmaciens.

René Darracq (Bx 60)

SÉANCE ACADÉMIQUE DE L'ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE, CLÔTURE DU CYCLE D'ENSEIGNEMENT 2017-2018 LE VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

Lors de la séance académique de l'École du Val-de-Grâce placée sous la présidence du Médecin Général Inspecteur Philippe Rouanet de Berchoux directeur central adjoint du Service de Santé des Armées, le médecin Général Humbert Boisseaux Directeur de l'École du Val-de-Grâce s'est adressé aux internes des hôpitaux des Armées et des médecins des Armées option DESC de médecine d'urgence venant de choisir leur première affectation.

Le MGI Philippe Rouanet de Berchoux a prononcé ensuite une importante allocution évoquant la place à tenir par les jeunes internes dans la médecine des forces dans la spécialité de médecine générale.

La séance s'est terminée par la remise des prix aux internes des hôpitaux des armées lauréats 2017-2018 suivie de la remise des diplômes et récompenses aux lauréats de l'UE Santé & Défense.



Remise du prix de l'ASNOM à l'IHA Arthur Gendrault président du bureau des internes.

JOURNÉE DES INTERNES ET DES ASSISTANTS

Le 4 octobre 2018 a eu lieu la traditionnelle journée des internes et assistants (JASSINT) organisée par la Société française de médecine des Armées (SFMA).

Ce moment d'échange scientifique permet aux nouveaux élèves de l'École du Val-de-Grâce, internes des Hôpitaux des Armées à compter de début novembre, mais aussi à l'ensemble de la communauté médicale militaire qui y est conviée, d'assister à des communications orales portant principalement sur les travaux de thèses ou de master 2 de jeunes praticiens. Cette année, les sessions s'articulaient autour de quatre thématiques faisant directement écho aux principales fonctions de la médecine des Forces, renforcée depuis la rentrée 2018 par la création à Tours d'une Direction Médicale des Forces : « Soigner civils et militaires », « Préparer les Forces à l'engagement opérationnel », « Se

préparer aux engagements médicaux opérationnels » et « Soutenir les Forces Armées en opération ».

La journée a été ouverte par le Médecin général inspecteur Philippe Rouanet de Berchoux (Bx 1977), président de la SFMA et directeur central adjoint. Il a rappelé l'importance à ses yeux de cette journée, qui permet de valoriser et faire connaître les travaux des internes et assistants du Service. Il a ensuite cédé la parole aux Médecins (TA) Simon-Pierre Corcostegui (Bx 2004) et Pierre Fabries (Bx 2004) qui ont présenté le projet de commission « Jeunes » de la SFMA, qui a travaillé pour la première fois à l'organisation de cette journée et dont l'objectif principal est de favoriser les échanges avec les jeunes confrères d'autres sociétés savantes d'intérêt pour le Service (anesthésie-réanimation, urgence, psychiatrie, orthopédie etc.).

La première session a permis au Médecin en chef Huiban, du Centre d'expertise du personnel navigant de Toulon d'aborder la problématique de la dyslipidémie et du risque cardio-vasculaire global chez les personnels navigants. Plus grosse cohorte européenne de suivi de patients sains, avec 2 320 inclusions, l'étude menée a permis de retrouver une prévalence de l'hypercholestérolémie et des facteurs de risque cardio-vasculaires plus faible qu'en population générale, signe de l'impact d'une surveillance clinique rapprochée mais aussi du travail de prévention tout en s'interrogeant sur le rythme du suivi biologique. L'interne Desprez, de l'HIA Percy a exposé son travail de thèse qui, au travers d'une étude inédite lancée en septembre 2018, va permettre de mieux connaître l'état de santé mentale des militaires suivis dans les services de psychiatrie de Bégin et de Percy. L'interne Nguyen Duc, de l'HIA Laveran a développé les résultats de son travail prospectif portant sur les événements indésirables des anticoagulants en fonction de l'état cognitif des patients, retrouvant un nombre significativement plus élevé de chutes, d'hémorragies graves et de décès chez les patients déments. Enfin, la pharmacienne Le Tohic, originaire également de Laveran, a produit une revue systématique d'une pathologie infectieuse émergente peu connue, la mélioïdose.

La pause a permis à l'ensemble des participants de se retrouver dans les galeries centenaires du cloître du Val-de-Grâce et de découvrir les communications affichées sous forme de poster ou numérique.

La seconde session, centrée autour de la préparation opérationnelle des Forces a permis à l'interne Peral d'aborder la problématique de l'attrition médicale des jeunes engagés de l'Armée de Terre, un enjeu crucial dans cette période de recrutement massif post-attentats. Cette étude épidémiologique contribue à une meilleure connaissance de l'état de santé des militaires sur un sujet très peu exploré. Autre sujet peu étudié, l'accompagnement à la reprise sportive des patients blessés, fut l'occasion pour l'interne Dargaud de présenter son travail, qui avait fait l'objet en septembre d'une communication à Fontainebleau devant un public averti, car contribuant directement au sport militaire, le Centre national des sports de la défense, à l'excellence reconnue. Le médecin Fabries, de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) a, quant à lui, abordé son travail de thèse de science portant sur la répartition du volume sanguin lors de fortes accélérations, sous l'angle de la sécurité des vols, cette thématique ayant une application très concrète pour les pilotes de chasse. Enfin, le Médecin principal Verdonk, également de l'IRBA, a lui aussi fait état de l'avancée de son travail de thèse de science portant sur la recherche d'un biomarqueur de stress.

La pause méridienne a réuni orateurs et auditeurs au sein de la magnifique salle capitulaire pour un mange-debout.

L'après-midi a débuté par la session dédiée à la préparation aux engagements médicaux opérationnels. L'interne Lesaca de l'HIA Sainte-Anne a ainsi fait part de l'importance prise par la vidéo pour le débriefing de la prise en charge de patients traumatisés graves, un apport notable pour cet HIA qui a été labellisé en 2014 Trauma center de niveau 1, centre de traumatologie référent par l'Agence régionale de Santé de Provence Alpes Côte-d'Azur. Le médecin Thabouillot, toujours dans le domaine de l'urgence, a fait part du considérable bond qualitatif pris par les opérateurs téléphoniques du centre de réception des appels de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris dans la détection des arrêts cardiaques. Enfin, deux travaux fondamentaux ont été présentés, l'un portant sur les lésions nerveuses microscopiques par armes à feu (Interne Pfister de Bégin) et l'autre sur l'effet du Palmitoyl CoA sur la mitochondrie en ambiance chaude (Médecin principal Tardo-Dino de l'IRBA).

Dernière session de la journée, « Soutenir les Forces Armées en opération », a été l'occasion de riches retours d'expériences. Le premier par l'équipe d'orthopédie de Bégin, représentée par le Médecin principal Plang, qui a discuté l'intérêt de l'enclouage centro-médullaire en

ambiance précaire, au travers d'une cohorte de patients tchadiens opérés au centre médical interarmées de N'Djamena. Le second, par l'interne Charpentier, a répertorié les cas de traumatismes oculo-orbitaires en opérations extérieures pris en charge après évacuation par le service d'ophtalmologie de l'HIA Percy. Enfin, le Médecin principal de Régloix, assistant en ORL à Percy a lui plaidé pour la plus-value d'une tympanoplastie précoce par biomembrane synthétique des patients blastés, qui bénéficiaient jusque-là d'une surveillance clinique et audiométrique simple, aux résultats mitigés. Un dernier jeune chercheur de l'IRBA, lui aussi en thèse de science sur un sujet d'actualité, la menace chimique par organo-phosphorés, l'a mise en lumière par le biais de l'effet de la fatigue sur la réponse du système nerveux central.

Cette riche 13^e JASSINT fut clôturée par une remise de prix. La SFMA a récompensé la communication orale de l'IHA Peral sur l'attrition médicale en Centre de formation initiale de l'Armée de Terre, preuve de l'intérêt du Service de Santé des Armées pour des thèses d'épidémiologie qui le documentent directement sur la santé des militaires. Le prix du meilleur poster fut lui attribué au Lieutenant Höhling, venu tout spécialement de Munich pour exposer un travail des élèves médecins allemands et français en échange mutuel au sein des deux Écoles de Santé militaire. Par un travail historique original, en langues allemande et française, il rappelle l'action des Services de santé de ces deux pays lors de la Bataille de Verdun en 1916. Un noble travail, au cœur de la réconciliation franco-allemande, d'actualité en cette année centenaire de l'Armistice, comme l'a rappelé le Médecin général Boisseaux, directeur de l'École du Val-de-Grâce et vice-président de la SFMA en remettant le prix.

Enfin, Alain Richard a remis le traditionnel prix de l'ASNOM à la Pharmacienne Le Tohic, en soulignant l'apport de son travail à la meilleure connaissance des pathologies infectieuses et tropicales, en digne héritière de l'œuvre de nos Anciens tropicalistes du Pharo, situé à quelques encablures de son lieu actuel d'exercice, l'Hôpital Laveran.



L'ensemble des résumés des différentes communications sera publié dans un prochain numéro de la revue Médecine et Armées, consultable gratuitement sur :

<http://www.ecole-valdegrace.sante.defense.gouv.fr/mediatheque/la-revue-medecine-armees>.

Simon-Pierre Corcostegui (Bx 2004)



INAUGURATION DES ÉCOLES MILITAIRES DE SANTÉ DE LYON-BRON

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'École de Santé des Armées (ESA) et l'École du Personnel Paramédical des Armées (EPPA) forment une nouvelle entité administrative unique localisée à Bron (Rhône) intitulée : les Écoles Militaires de Santé de Lyon-Bron (EMSLB). L'objectif premier de cette restructuration est de rapprocher, dès le stade de leur formation, praticiens et paramédicaux, appelés à former un binôme fonctionnel indissociable sur tous les théâtres d'opération. La plaque d'inauguration de l'EMSLB a été dévoilée par la ministre des Armées le 6 octobre 2018 à Bron avant le baptême de la promotion 2017.



CÉRÉMONIE DU BAPTÊME DE LA PROMOTION 2017 DE L'ÉCOLE DE SANTÉ DES ARMÉES

La cérémonie de baptême de la promotion 2017 de l'École de Santé des Armées a eu lieu le Samedi 6 octobre 2018 à Bron au cours d'une prise d'armes présidée par Madame la ministre des Armées Florence Parly, en présence de Madame la médecin général des armées Maryline Gygax Généro, directrice centrale du Service de Santé des Armées, du médecin général inspecteur Foehrenbach, commandant des Écoles Militaires de Santé et directeur l'École de Santé des Armées, et de nombreuses autorités civiles et militaires dont le médecin général Humbert Boisseaux directeur de l'École du Val-de-Grâce, de l'enseignement et de la formation du Service de Santé des Armées. Georges Durand, président de l'ASNOM était représenté par le médecin général (2s) Alain Richard.

Cette promotion 2017 comptant 105 élèves médecins et pharmaciens de deuxième année promus au grade d'aspirant a choisi pour parrain le « MGI Henri Rouvillois » (1875-1969) en hommage à ce prestigieux chirurgien militaire qui s'est particulièrement distingué lors de la

Grande guerre. En cette année du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, ce choix est un symbole de reconnaissance pour son œuvre et sa manière de servir la France.



DISCOURS DU MÉDECIN GÉNÉRAL INSPECTEUR HERVÉ FOEHRNBACH

Elèves de la promotion « Médecin général inspecteur Henri Rouvillois ».

Votre parrain est né le 26 décembre 1875 dans un petit village de l'Aisne. D'origine modeste, il s'est rapidement montré un excellent élève. Ses diplômes de bachelier en poche, il entre à l'École du Service de Santé militaire le 1^{er} octobre 1895 pour y suivre 4 années de formation. Il y fait une rencontre, déterminante pour toute sa vie professionnelle, avec le médecin-major de 2^e classe Célestin Sieur qui lui transmettra sa passion de la chirurgie.

Après une affectation au 11^e régiment d'artillerie à Versailles, il rejoint l'École de Lyon comme surveillant puis comme répétiteur de médecine opératoire et accouchements. À cette période, il travaille

avec acharnement et décroche une agrégation de chirurgie en 1906, à seulement 31 ans. Sieur lui recommande d'accepter une affectation au Maroc en 1911, il deviendra chirurgien-chef du corps expéditionnaire et prendra en charge un millier de blessés de guerre pendant ces deux ans. Cette expérience lui sera extrêmement précieuse pour les terribles années de guerre qui l'attendent. En 1914, il est à l'hôpital Villemin à Paris et devient chef de l'ambulance chirurgicale n°5 du 17^e Corps d'Armée.

Seul, insuffisamment équipé, il est submergé par un flot ininterrompu de blessés graves, victimes d'explosions d'obus d'artillerie, faisant mentir la doctrine alors en vigueur qui prévoyait des blessés par balles, peu graves et immédiatement évacuables. Avec Gosset, il perfectionne le concept d'un célèbre chirurgien de l'époque, le Dr Marcille. C'est ainsi que naissent les ambulances chirurgicales automobiles ou

« autochir », formations remarquablement équipées, dotées de 3 tables d'opérations, de moyens radiologiques et bactériologiques. L'autochir n° 2 lui est confiée. Elle prend en charge 11 000 blessés graves durant le conflit. Intervenant au plus près des combats pour réduire le temps d'accès au chirurgien, Rouvillois est bien l'un des pères fondateurs de la chirurgie moderne.

Ayant révélé des qualités d'organisateur hors pair, il devient également chirurgien-consultant de la 2^e armée sans jamais cesser d'opérer. À ce poste, il est responsable de l'encadrement des jeunes chirurgiens, de la répartition des équipes chirurgicales, de la direction générale du triage et des liaisons entre les formations de l'avant et de l'arrière. Il obtient des résultats spectaculaires et sauve de nombreuses vies en appliquant la méthode de stérilisation des plaies mise au point par Alexis Carrel. Ses contributions au traitement des fractures par greffe osseuse ainsi qu'à l'immobilisation des blessés pour leur transport sont exceptionnelles. Pour ses actions, Rouvillois a été cité 3 fois, une fois à l'ordre de l'Armée et deux fois du Corps d'Armée.

Après la guerre, il continue son activité inlassable jusqu'à sa mort en 1969. Il accèdera aux plus hautes fonctions du Service de Santé militaire jusqu'à son placement dans les cadres de réserve, en 1937. Il gardera la chirurgie au cœur toute sa vie : titulaire de la chaire de chirurgie de guerre de l'École du Val-de-Grâce en 1920, président de l'académie de chirurgie en 1936 puis de l'académie de médecine en 1946. La République lui réservera les honneurs les plus élevés en lui conférant en 1946 la plaque de Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Son aura de chirurgien et de soldat s'étend à tous les domaines, militaires et civils, nationaux et internationaux allant des États-Unis à

la Russie soviétique. Au-delà de sa curiosité dévorante, de son énorme capacité de travail et de son honnêteté rigoureuse, les mots qui le décrivent le mieux sont générosité, proximité avec ses hommes et ses élèves, finesse et culture, simplicité surtout.

Élèves de la promotion Henri Rouvillois, n'oubliez jamais ces dernières paroles car ces caractères de votre parrain sont ceux de la vraie grandeur humaine.

Le fanion de la promotion 2017, remis au major de la promotion par la famille de Henri Rouvillois, est présenté à Madame Florence Parly, ministre des Armées.

Allocution de Madame Florence Parly, ministre des Armées (extraits)

« Servir : C'est le sens que vous avez choisi de donner à votre vie. Le sens que vous avez choisi de donner à votre engagement. Servir pour les autres. Servir pour la France. Pour la santé de vos patients, pour le secours de nos forces et le succès de nos Armes. Servir dans l'urgence, servir au loin. Nos Armées comptent sur vous, elles ont besoin de vous : quel que soit le cadre, l'Afrique ou l'escadre, dans un régiment ou à bord d'un bâtiment, vous servirez pour la patrie et l'humanité. Alors vous pourrez être fiers du bleu de votre uniforme comme du blanc de votre blouse. »

En hommage à leur parrain, les 105 élèves ont ensuite entonné avec émotion le chant de la promotion qu'ils ont eux-mêmes composé.

Cette cérémonie qui s'est déroulée sous un ciel radieux a été clôturée par un défilé précédé d'un ballet équestre très divertissant.



Ballet équestre.



Présentation du fanion à la ministre des Armées.



Défilé des élèves.

50^e COURSE CROISIÈRE EDHEC BREST 20-28 AVRIL 2018

Aspirant-Médecin Olivier Pinel (Élève ESA), Président de l'association « Équipage de l'École de Santé des Armées »

Comme le dit l'expression consacrée, « jamais deux sans trois ». Une fois de plus, l'Équipage de l'École de Santé des Armées (EESA) a pu participer à l'évènement sportif exceptionnel que représente la Course Croisière de l'EDHEC (CCE). Cette 50^e édition de la CCE s'est tenue à Brest et dans sa rade, à la pointe du Finistère où la terre laisse la place au vaste océan Atlantique. Durant toute une semaine, du 20 au 28 avril, ce n'est pas moins de 15 participants qui ont pu prendre part à cette aventure.



Participants sur fond de ciel breton.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas ce qu'est la CCE, voici quelques chiffres afin de prendre toute la mesure de ce qu'a été cette semaine : près de 4 000 étudiants pour plus de 150 grandes Écoles ou facultés, et 240 bateaux environ répartis dans différentes catégories. La CCE propose différentes compétitions dont les plus importantes sont celles maritimes et terrestres.

Maintenant que le sigle CCE vous est un peu plus familier, au nom de tous les participants, je tenais à remercier nos généreux sponsors (et anciens) : la SEVG, l'ASNOM, l'AGESSA, Sang pour Sang Sport, le BDP, ainsi que les cadres de l'ESA et de la faculté de médecine Lyon-Est. Sans leur participation et leur implication, ce projet n'aurait pas pu aboutir et nous leur sommes grandement redevables.

Alors qu'il y a un an, nous n'avions pu participer qu'à la facette maritime de la CCE, nous avons été très fiers de pouvoir défendre les couleurs de notre École et de notre faculté dans sa facette terrestre cette année.

Tandis que la voile s'articule autour de régates qui prennent diverses formes au fur et à mesure des manches, les activités terrestres sont très tournées vers la course à pied, mettant ainsi à rude épreuve l'endurance de nos coureurs. Nous avons deux équipes : la première concourait dans la catégorie « découverte », la seconde dans celle « experte ». Leurs épreuves étaient sensiblement similaires si l'on exclut les kilomètres de course qui sont multipliés par deux d'une catégorie à l'autre. Je vais tâcher désormais de vous faire un récit fidèle de cette semaine.

La première journée, alors que les derniers arrivaient de Lyon, nous avons fait les inscriptions, reçu les instructions de course ainsi que le déroulement et les étapes clés de la semaine qui nous attendaient. Chose suffisamment rare pour être soulignée, un ciel bleu sans nuage et un soleil brûlant nous irradiaient tandis que nous faisons la queue au ravitaillement.

Le dimanche, seule une régata d'entraînement était proposée à la voile. L'équipage avait pu profiter du trajet de convoyage du bateau depuis Lorient son port d'attache pour prendre ses repères sur le bateau, un SunFast 36. Néanmoins, il fallait bien la pression et l'adrénaline qu'engendrent les courses pour que nous prenions conscience de la tâche qui nous attendait. Nos équipes terrestres pouvaient encore profiter de l'accalmie avant que la tempête ne s'abatte sur eux dès le lendemain.



Dès lundi, la compétition commence : l'équipe terre avec un Urban trail dans les rues de Brest ; la voile avec un parcours technique, où nous devons manœuvrer entre les bouées. Dans ce genre de régata, chaque changement de cap a son importance, une mauvaise manipulation entraînant une perte de temps significative et pour ainsi dire irrattrapable.

Le mardi laisse place à un « Mud Contest », en termes plus proches de nous, il s'agit d'un parcours d'obstacles, où les épreuves s'enchaînent, avec toujours beaucoup d'intensité. Devant nos sportifs se sont dressés des murs, des pentes et comme l'indique le nom du parcours, des mares de boue. La voile a continué à voguer sur les flots, au gré du vent et des courants.



Flamme de l'ASNOM malmenée par le vent.

Pour ce troisième jour de compétition, il s'agit de découvrir toutes les richesses de la région et en profiter pour réunir, le temps d'une soirée, les trophées autour d'une table. Au menu : fajitas pour la terre et paëlla pour la mer. Une journée éprouvante de « run and bike » a forcé nos sportifs à puiser dans leurs réserves et les premiers blessés apparaissent, forçant un passage au stand (il faut y voir le passage par les kinés et les ostéopathes) à la manière des bolides de Formule 1 que sont nos coureurs. La voile n'est pas épargnée non plus, avec plus de cinq heures de régates qui nous fait quitter la rade de Brest. Un bateau concurrent ira même heurter violemment des rochers peu profonds, mettant un terme à leur semaine de régates. Nous arrivons toutefois sains et saufs au port de Camaret, lieu ô combien symbolique lors des départs pour le Nouveau Monde. Une soirée sur le thème de la marine nous y attend, avec une ambiance festive alimentée par des chants de marins.

Sans même avoir le temps de souffler un instant, départ aux aurores pour nos équipes : trail côtier pour les uns, parcours côtier pour les autres. Nous retournons à nos parcours qui nous semblent de plus en plus familiers. Ce jour est l'occasion pour la voile d'apercevoir au loin l'École Navale, cachée derrière ses brise-lames. Pour les équipes terrestres, il s'agit plutôt d'une initiation au tir à l'arc pour les plus Robin des bois d'entre nous.

Alors que nous en sommes rendus à jeudi, la semaine avance et nous ne démeritons pas : de la descente en rappel et du VTT attendent nos sportifs et chaque jour d'épreuves nous rapproche de la finale du samedi. La voile effectue deux parcours ce jour-là, non sans une certaine frayeur alors que tous les bateaux se croisent et s'entrecroisent dans ce qui s'apparente à un ballet de coques et de voiles.

Dernier jour de qualification avant la finale de samedi pour nos deux trophées : cette journée voit la terre faire du kayak, toujours agréablement de course à pied, qui est le leitmotiv de ce trophée. Il s'agit de faire une performance conséquente afin de se ménager une place en finale. La voile se voit accorder un jour de répit, en raison des conditions climatiques qui interdisent toute navigation.

Et ça y est, le verdict tombe en fin d'après-midi. Au terme de cinq jours ininterrompus d'épreuves : la terre se qualifie pour la finale, avec une première place en équipe mixte pour notre équipe « découverte ». La voile se qualifie aussi dans sa catégorie en finissant 2^e des équipages « 100 % étudiants », c'est-à-dire sans skipper professionnel.

Epuisés par cette longue semaine, les finales de terre et de mer ne nous souriront pas autant que les jours précédents : nous finissons néanmoins 6^e pour la terre et 11^e pour la mer, dans ces finales qui réunissent toutes les catégories. Notre équipe terrestre experte finit 16^e au classement général, sur la cinquantaine d'équipes que comptait cette catégorie.

Maintenant que vous avez eu le récit de cette longue semaine, pleine d'adrénaline, de rebondissements, de frayeurs et de surprises, bonnes comme mauvaises, je voulais vous présenter les nouveautés qui ont enrichi notre troisième participation à la CCE. Tout d'abord, notre participation en « 100 % étudiant », grâce à Martin, qui aura été notre skipper durant cette semaine et qui nous a permis une qualification en finale. Mais aussi la participation d'Alexis, un étudiant en médecine de la faculté Lyon-Est dans l'équipe experte et qui a su insuffler de la vigueur dans notre équipe par son enthousiasme et sa bonne humeur. Nous sommes très fiers d'avoir pu régater ou courir à leur côté et ils ont très bien su s'intégrer parmi les Santards, dont le caractère est parfois proche de celui d'un ours mal réveillé.

En tant que président de l'EESA, je suis très fier de ce que nous avons pu accomplir cette année et j'ai été ravi d'avoir pu partager cette expérience incroyablement intense avec tous mes camarades. Je suis aussi grandement redevable aux membres du bureau, qui ont œuvré au bon déroulement de cette semaine, ainsi qu'à l'ensemble de nos soutiens.

Je vous donne rendez-vous dans un an, pour la 51^e édition de la CCE, qui saura à son tour être remplie de sueur et d'aventure.



Épuisé mais heureux...



RETOUR AUX ÉCOLES



Vendredi 15 juin, depuis la place d'Armes de l'École de Santé des Armées (ESA), après une levée des couleurs, se sont élancés en courant trois élèves de la promotion MGI Lucien Jame.

Qu'est-ce qui a mené à couper ce ruban et à lancer cette course ?

Au début de l'année, a germé une idée, que nous avons cultivée et entretenue. Un groupe d'élèves a en effet décidé d'emmener le reste de la promotion jusqu'à Bordeaux, en relais de 10 km, en courant.

Ce trajet retour jusqu'à Bordeaux nous semblait une manière assez noble de rendre honneur à nos anciens des deux Écoles de santé, en nous relayant sur la route des traditions. Les deux Écoles du Service de Santé des Armées (Bordeaux, cours de la Marne et Lyon-Bron (nouvelle École après celle de l'avenue Berthelot) ont fermé avec création d'une nouvelle École, l'ESA sur le site de Bron. Courir de Lyon-Berthelot au Cours de la Marne à Bordeaux est un moyen de signifier à quel point nous sommes conscients des origines de notre histoire et de nos traditions. L'organisation d'un relais montre néanmoins la nécessité de savoir faire évoluer ces traditions au rythme des générations et de ce que chacune peut apporter à la précédente.

Après des mois d'attente, d'expectative et d'organisation, après une dernière semaine riche en péripéties, nous voilà donc ce vendredi, prêts à prendre le départ : **53 élèves, 6 cadres et accompagnants, 2 suiveurs en vélo, 2 à 3 coureurs par relais, 55 relais, 556 km et 3 jours : Bordeaux était à nous.**

J1 – Vendredi 15 juin : de Lyon à Saint-Amant-Roche-Savine.

Notre première journée de course nous a conduits jusqu'au village de Saint-Amant-Roche-Savine, 10 km après Ambert. Ce fut une journée émouvante et éprouvante au cours de laquelle se sont lancés avec plus ou moins de fluidité les roulements. Dès Viricelles où nous avons fait la pause du pique-nique, nous attendaient les premières embûches avec notamment un véhicule devenu totalement inutilisable au moins pour la journée ! Mais un tel obstacle n'en n'est pas un pour les coureurs qui ont continué leurs relais par dizaines de kilomètres. À Saint-Amant, nous avons été accueillis par la commune par un vernissage d'exposition et un morceau de fourme d'Ambert. Nous avons également retrouvé un Ancien, ravi de notre passage, qui est venu nous dire bonsoir avec son épouse. Dans la fraîcheur des nuits de montagne dans le Massif Central, la promotion a été heureuse de se coucher dans la salle municipale, sur nos lits picots (1^{re} fois pour beaucoup d'entre nous par ailleurs !). Mais dans un relais 24h/24, la nuit ne compte pas vraiment. Et cette nuit-là a été très agitée : coureurs perdus, coureur borgne emmené à l'hôpital à cause d'une kératite (qui nous a rejoints

au matin, un pansement sur l'œil et déterminé à continuer à participer), coureurs sous la pluie, décisions à prendre sur le fil du rasoir ont remplacé les rêves des organisatrices. Au réveil des troupes à 6 h 45, le retard pris avait été rattrapé, grâce à des exploits sportifs comme un relais effectué à 16 km/h de moyenne ! Nous sommes partis en direction du petit-déjeuner à Neuvic où nous attendaient des fameux croissants et pains au chocolat ! Le deuxième jour de course était lancé.



J2 – Samedi 16 juin : de Saint-Amant-Roche-Savine à Souillac.

Ce jour, nous avons traversé tout le Massif Central jusqu'à en sortir pour dormir à Souillac. Les coureurs ont donc accusé du dénivelé positif, dans les montagnes puis dans les gorges de la Dordogne. Les paysages étaient magnifiques et les relayeurs ne semblent donc pas trop en vouloir aux organisatrices du trajet pour les avoir fait monter autant ! Si ces derniers ont été performants, nous avons quand même pu constater les talents de notre chauffeur de bus pour avoir manœuvré dans la montagne ! Au repas du midi, nous nous sommes arrêtés manger sur une zone de pique-nique dont nous avons profité jusqu'à la fin de l'après-midi grâce au beau temps : les uns jouant au tarot, les autres dormant ou lisant. Des remaniements d'organisation nous ont fait finir la journée entièrement en *run & bike* pour rattraper encore du temps perdu avant la nuit à Souillac. Nous y avons encore une fois été merveilleusement accueillis, mais cette fois avec du Tariquet et un tournoi de volley-ball ! La soirée s'est déroulée sans encombre, chacun vaquant à ses occupations (football sur le stade, dormir, manger). La nuit dans le gymnase de la commune s'est révélée beaucoup plus calme que la première : les coureurs ont avancé, n'accusant jamais plus de 25 minutes de retard sur le programme et se régulant eux-mêmes pour que chacun se trouve à sa place au bon moment. En se réveillant pour aller courir, remonter dans le bus ou simplement vérifier le bon déroulement pendant la nuit, les organisatrices ont été heureuses de pouvoir constater à quel point tout s'était bien passé. Même heure de départ pour les élèves, même dynamisme au rangement et retrouvailles autour des croissants et chocolatinés (région oblige) au niveau de Port-Ste-Foy. À cette étape nous attendait un Ancien de Santé Navale qui avait tenu à partager ce moment avec nous. Le 3^e et dernier jour de course était lancé.

J3 – Dimanche 17 juin : de Souillac à Bordeaux. Aussi incroyable que cela puisse paraître, au réveil il ne restait plus que 9 relais et 90 km, au petit-déjeuner, plus que 60 km. Bordeaux se rapprochait à rythme de course et il semblait inouï d'en voir le bout ! L'expérience aidant, aucun jour de course ne s'est déroulé aussi sereinement que celui-ci : aucun relais n'a pris de retard jusqu'à midi, contrairement à



ce qui était espéré du point de vue de l'organisation de l'arrivée à Bordeaux ! Cependant grâce à des étapes plus longues et compliquées, nous sommes arrivés Cours de la Marne avec au moins la demi-heure de retard attendue. Là de nombreux Anciens de Santé Navale nous attendaient ! Quelle surprise de voir que certains étaient de la promotion 1945 et toujours présents pour soutenir les fœtus ! C'était un premier moment émouvant et de soulagement intense : enfin cette course, ce projet commun avait été mené à bien. Nous avons pris moult photos et pu discuter avec de très grands Anciens. Par la suite, ceux-ci nous ont offert un cocktail qui a encore été un moment de joie et de partage.

Les voyages forment la jeunesse. Je pense que ce voyage nous a tous grandis, chacun à notre niveau, chacun où nous en avons besoin. Ce voyage nous a permis de comprendre fondamentalement la définition des mots tradition et cohésion. La cohésion quand un groupe, somme toute éclectique, s'unit pour avancer et que, malgré les difficultés, il se maintient, s'aide. Quand un défi sportif n'est pas une com-

pétition mais une entraide. Quand la volonté de courir son relais dans les temps impartis n'est pas dans un objectif de performance mais vise à remplir un contrat implicite.

La tradition quand on parle avec nos Anciens de ce qu'ils ont vécu. Quand on arrive à voir transparaitre ce qu'était leur quotidien au travers du nôtre. Quand on chante, tous, la même chanson avec unité.

La tradition et la cohésion se lient autour de l'histoire commune et sont indissociables l'une de l'autre dans l'environnement qu'est le nôtre.



Chœur des élèves à Bordeaux.

Nous voulons remercier tout d'abord tous les coureurs pour avoir eu envie de partir faire ce relais, pour s'être dépassé pendant quelques 55 heures de course à pied. Les remercier encore pour avoir été présents à chaque fois qu'on a eu besoin d'eux que ce soit pour conduire, remplacer, faire de la logistique.

Nous remercions aussi chaleureusement tous les cadres qui ont été volontaires pour nous accompagner, qui ont pu nous aider par leur expérience et leur présence.

Enfin nous remercions toutes les personnes qui ont assez cru en ce projet pour nous soutenir et nous permettre de le monter : l'ASNOM, la SEVG, le BDP, l'AGESSA, Monsieur Point, Tego, la mairie de Champagnac, et le GSBDD de Lyon.

Sans toutes ces personnes nous n'aurions pas mené ce projet au bout. Et le faire a été une des plus belles expériences que nous n'ayons jamais eues jusqu'à présent. Merci.

Eloïse Perrollaz co-organisatrice (Promotion Jame)



La lettre de Solidarité Santé Navale



RAPPORT D'ÉTAPE DES PROJETS SOUTENUS EN 2018

Grâce à la contribution annuelle de l'Asnom et aux dons des camarades, Solidarité Santé Navale soutient en 2018 dix projets dans trois domaines d'action : missions de formation, programmes de prévention et appui à des initiatives de développement sanitaire durable. Chaque projet bénéficie d'un soutien financier calculé sur une base de 5 000 € éventuellement renouvelable.

1. PROJETS de FORMATION :

• PROJET MADAGASCAR 2018 – Santé SUD : Projet de renforcement des compétences en médecine d'urgence des médecins généralistes des zones rurales.

Rappelons que l'objectif du projet est d'améliorer l'accès des populations des régions rurales et isolées de Madagascar à des soins de qualité par un renforcement des connaissances en urgence des Médecins Généralistes Communautaires (MGC). Ceux-ci sont confrontés en zone rurale à des situations d'urgences nécessitant une prise en charge efficace malgré des moyens limités.

Dans un premier temps, trois médecins Référents Maîtres des Stages (RMS) ont été recrutés et formés en avril 2018 au cours d'une formation de trois jours. Dans un second temps, cette formation a été dispensée par les RMS auprès de 19 MGC, elle se décompose en modules de formation d'une durée totale de douze jours. À l'issue de cette formation, du matériel médical adapté à la prise en charge des urgences a été fourni à chaque MGC sous forme d'un kit d'urgence incluant divers consommables et compléments thérapeutiques médicamenteux ou non médicamenteux dont l'approvisionnement est impossible ou difficile localement (bandes plâtrées et fils de suture par exemple). Cette formation en médecine d'urgence sera pérennisée par l'édition d'un « Guide de médecine d'urgence en milieu isolé à Madagascar ». Un atelier de validation de ce curriculum avec le ministère de la Santé publique s'est tenu en juillet 2018.

• PROJET SÉNÉGAL AEMS 2018 – Fourniture de matériel pédagogique de simulation médicale à l'École d'Application du Service de Santé des Armées sénégalaises (EASSA Dakar)

La prise en charge du blessé de guerre est une réalité pour le Service de Santé sénégalais dont le personnel est engagé dans les théâtres d'opération sous mandat de l'ONU ou de la CDEAO. L'École d'Application du Service de Santé des Armées (EASSA) de Dakar ne dispose pas actuellement du matériel pédagogique de simulation nécessaire à cette mission. Le Médecin capitaine Simon Biram Ndiaye (EMS Dakar) a pu grâce à une bourse du FSSN se joindre en 2015 à ses camarades de la promo ESN 2004 en stage d'application au Val-de-Grâce pour suivre le cursus du diplôme d'Urgence des temps de crise (U Paris Descartes et VdG). De retour à Dakar, il est maintenant instructeur sauvetage au combat à l'EASSA Dakar, chargé de la formation des médecins en fin de cursus et des infirmiers militaires. Le FSSN a fait l'acquisition auprès de la société LAERDAL d'un mannequin « Crash Kelly » et d'un nécessaire « Crico trainer » pour entraînement à la coniotomie ou cricothyrotomie d'urgence. Ce matériel fabriqué aux US a été acheminé à Dakar en container via l'Hôpital Principal.

• PROJET HIA LAVERAN 2018 – Formation : création d'un tutoriel en ligne pour l'examen clinique des patients souffrant de chikungunya

Le virus du chikungunya, transmis à l'homme par la piqûre du moustique tigre provoque chez les patients des douleurs articulaires aiguës persistantes. Cette arbovirose est endémique principalement en Asie du Sud et en Afrique, elle entraîne après une phase aiguë fébrile, plus douloureuse que la dengue, des manifestations articulaires et tendineuses multiples qui handicapent au quotidien plus de la moitié des patients pendant des mois à des années. Notre camarade Fabrice Simon (Bx 82), infectiologue clinicien à l'HIA Laveran de Marseille est consultant national pour les maladies infectieuses et tropicales dans les Armées. Il a mis au point le scénario validé scientifiquement d'un tutoriel pédagogique comportant plusieurs modules pour une optimisation de l'examen clinique post chikungunya. Le FSSN finance la prestation d'une école audiovisuelle chargée du tournage et du montage de ce scénario. Ce tutoriel destiné à l'autoformation des soignants sera destiné à un accès en ligne pour e-learning. <https://www.youtube.com/watch?v=5BIWYiK9Eik&feature=youtu.be>

• PROJET TOGO 2018 – Mission chirurgicale : mise en place d'un Fonds hospitalier pour le traitement des fistules obstétricales

Le FSSN est partenaire depuis 2015 de l'Hôpital d'Afagnan au Togo pour la lutte contre les fistules obstétricales. Sachant que la prévention de ces fistules repose sur une césarienne, faite au bon moment et dans de bonnes conditions matérielles, nous avons mis en place en 2017 un fonds hospitalier de soutien pour assurer une césarienne gratuite et si possible programmée à des parturientes sans moyen financier ; 201 femmes insolubles ont ainsi pu être opérées sans frais d'une césarienne grâce au fonds mis à disposition par le FSSN. Entretemps, l'État du Togo a décidé de prendre dorénavant en charge les césariennes, laissant ainsi espérer à long terme une prévention efficace des fistules obstétricales. Nous avons alors décidé de provisionner en 2018, en fonction des dons reçus, un fonds de soutien au traitement chirurgical des fistules obstétricales actuellement dépistées. Une première mission effectuée en mars 2018 a permis la prise en charge de vingt patientes, une seconde mission effectuée par notre camarade Philippe Barnaud est prévue en octobre 2018. L'association WILDAF (Women In Law And Development in Africa), qui participe à cette campagne, a répertorié 80 femmes porteuses de fistules encore en attente de prise en charge.

• MISSION VIETNAM 2017 – Prise en charge des enfants épileptiques défavorisés à l'Hôpital Nhi Dong 2 « Grall » d'Ho Chi Minh Ville

Notre camarade Jacques Zwingelstein (Bx 47) et son épouse Nhung ont souhaité par un don ciblé annuel qu'un soutien soit apporté aux enfants épileptiques issus de milieux défavorisés et hospitalisés à l'Hôpital Nhi Dong 2, ancien hôpital Grall et principal établissement pédiatrique d'Ho Chi Minh ville. Notre camarade Pierre Jallon (Bx 65), neurologue et correspondant du Fonds au Vietnam, pilote ce projet. Une convention signée en décembre 2015 et un comité de pilotage lient le Fonds Solidarité Santé Navale et la direction de l'Hôpital. Le projet comporte une prise en charge diagnostique, portant sur des examens complémentaires coûteux (IRM, EEG de longue durée, groupage HLA) prescrits à des enfants nécessitant de plus de six ans (en dessous les soins sont pris en charge par l'État). Depuis 2016, trente-cinq enfants ont été ainsi pris en charge. Dans le même temps, une prise en charge thérapeutique neurochirurgicale des épilepsies pharmaco-résistantes a pu être réalisée au cours d'une mission annuelle d'un neurochirurgien de la Fondation Adolphe de Rothschild (Pr Olivier Delalande). Cette mission contribue également à la formation d'un neurochirurgien vietnamien. Le fait nouveau en 2018 est que désormais, le système de santé gouvernemental a décidé de rembourser les EEG de longue durée et les IRM. Une réflexion est en cours pour réorienter notre soutien vers la prise en charge d'examens coûteux métaboliques ou génétiques.

2. PROJETS DE PRÉVENTION :

• PROJET RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2018 – ONG Enfants Sans Frontières : réduction de la mortalité maternelle dans la région de la Lobaye

L'objectif général du projet est la réduction de la mortalité maternelle et infantile dans le district sanitaire de Mbaïki-Mongoumba. La mise à disposition d'un ticket de santé devant permettre aux patientes les plus démunies d'accoucher à la formation sanitaire du projet et de recevoir des soins appropriés.

Une mission de sept jours, réalisée en mai 2018 a été réalisée dans dix formations sanitaires (FOSA), cinq faisant partie du



Madagascar :
Formation médecine d'urgence.



Sénégal : Exercice sur mannequin.



France : Tutoriel chikungunya.



Togo : Séance d'information.



Vietnam : Hôpital Nhi Dong 2.



Centrafrique :
Prévention mortalité maternelle.



Maroc – Haut Atlas : Collaboration
avec les accoucheuses traditionnelles.



Togo : Prévention MST.



Sénégal : Savonnerie communautaire.



Bénin : Électrification en cours.

projet et bénéficiant du ticket de santé, les cinq autres étant les formations témoins. Cette mission a permis la collecte comparative sur quatre mois des données de morbidité et de mortalité maternelle et néonatale, elle a également permis une supervision des agents de santé et des relais communautaires. Le rapport d'étape souligne dans les FOSA du projet la hausse des consultations prénatales, la réduction des accouchements à domicile et la réduction des cas de décès maternel. La formation des personnels et particulièrement des matrones traditionnelles sera assurée dans le cadre des Soins Obstétricaux d'Urgence de Base (SOUB).

• **PROJET MAROC GISPE 2018 – Lutte contre la mortalité maternelle et néonatale dans le Haut Atlas au Maroc par une collaboration avec les accoucheuses traditionnelles**

Les communes d'Ait Hani et d'Assoul, situées dans la zone méridionale du Haut Atlas central, dépendent de la province de Tinghir, région de Daraa Tafilalt. Comme la plupart des zones de montagne elles restent difficiles d'accès. Les femmes enceintes représentent une population qui souffre de cet enclavement. Les difficultés de transport, l'absence de sage-femmes amènent les femmes à accoucher à domicile. Pour cette raison et pour des raisons coutumières, il y a un faible taux d'utilisation des services de soins à la mère et à l'enfant. Les Accoucheuses Traditionnelles (AT) apparaissent comme le seul recours bien qu'elles soient souvent ignorées par la médecine moderne.

Un programme de réunions entre les sage-femmes et les AT a été organisé, il a permis de vaincre les réticences des AT qui redoutent une interdiction ministérielle de pratiquer et qui répugnent à partager un savoir-faire qui est pour elles un don de Dieu. Elles ont accepté dans les premières réunions de parler de leur expérience souvent très riche et de leurs pratiques d'accompagnement des accouchements (plantes médicinales traditionnelles, massages, position, chaleur, prière...). L'objectif est d'obtenir leur collaboration pour l'orientation vers le centre de santé de la femme enceinte en cas de complication et du nouveau-né pour le suivi des vaccinations et du poids. Une formation des AT et la distribution de kits pour accouchement sont programmés.

• **PROJET TOGO 2018 – ONG Jeunes Missionnaires Aide Humanitaire (JMAH) : campagne de dépistage du VIH à partir du diagnostic et du traitement gratuit des IST**

L'objectif 90.90.90 de l'ONU sida prévoit qu'en 2020 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, reçoivent un traitement antirétroviral et ont une charge virale durablement supprimée. L'ONG JMAH (Jeunes Missionnaire d'Aide Humanitaire, soutenue par notre Fonds) a procédé en mars dernier au lancement du premier objectif 90 dans le quatrième arrondissement de la ville de Lomé.

Le programme consiste en une campagne de dépistage volontaire à partir du diagnostic et traitement gratuit des IST, il prend en compte les jeunes scolaires et extrascolaires (15-24 ans) en marge des campagnes publiques IST/VIH de Lomé Commune. La campagne sera menée par une équipe pluridisciplinaire composée d'un technicien supérieur en santé, d'une sage-femme, d'un technicien de laboratoire, de deux conseillers psychosociaux et deux animateurs. Grâce à quatre sorties par mois sur une période de six mois au cours de l'année 2018, l'ONG JMAH prévoit le dépistage de 30 IST, la distribution de 3 000 préservatifs masculins et féminins et le dépistage VIH/SIDA de 100 jeunes à risque.

3. DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SANTÉ :

• **PROJET SÉNÉGAL AIME-COFLEC 2018 : création à Thiaroye d'une savonnerie communautaire et campagne d'hygiène en milieu scolaire**

À Thiaroye-sur-Mer, dans les environs de Dakar, s'est créé un Collectif des Femmes pour la Lutte contre l'Émigration Clandestine (COFLEC), dont le but est d'aider les femmes ayant perdu leur mari ou un ou plusieurs enfants, à survivre grâce à la création d'un projet économique. L'association AIME (Aide Médicale pour tous) accompagne ces femmes pour un double projet, à la fois économique par le développement d'une savonnerie communautaire génératrice d'emploi, et sanitaire par la mise à disposition dans les écoles de savons à coût accessible. Une convention signée entre AIME et le FSSN en avril 2018 a permis de cibler les actions à financer : mission d'un expert des Savonniers de Marseille, aménagement du local de la savonnerie, formation du personnel et projet d'hygiène scolaire. La mission de l'expert a permis de définir les conditions de réussite économique du projet : matériel indispensable, identification des sources de matière première (corps gras), seuil de rentabilité de la production (50 kg par jour). L'aménagement de la savonnerie est confié à des migrants de retour forcé qui utilisent l'expérience acquise en Europe dans le bâtiment. La mise à disposition dans les écoles de Thiaroye de savon à coût accessible s'inscrit dans la campagne d'éducation populaire et scolaire à l'hygiène corporelle et la prévention des maladies hydriques, inscrite dans la politique de santé du Sénégal.

• **PROJET BÉNIN : commune lacustre de Sô-Ava. Évaluation de l'alimentation des centres de santé en énergie renouvelable et de la mise à disposition d'une barque sanitaire**

La pauvreté énergétique apparaît comme une cause importante de la mauvaise qualité des soins observée dans la commune lacustre de Sô-Ava, sur le lac Nokoué, où moins de 5 % des ménages sont raccordés à un réseau électrique. L'accessibilité des soins implique d'autre part dans cet environnement de disposer d'une pirogue ou d'une barque pour traverser l'eau. En 2016 et 2017, pour améliorer l'accessibilité aux soins des populations, le FSSN a soutenu l'association des jeunes ADVOCACY pour l'électrification solaire d'unités de santé villageoise et la mise à disposition d'une barque sanitaire motorisée pour le transport des agents de santé et les évacuations sanitaires. En 2018, dans le cadre de son programme de capitalisation, le FSSN a décidé d'accompagner l'association pour évaluer les résultats de ces actions. Cette évaluation externe est actuellement pratiquée par un consultant qui doit s'attacher à mesurer l'impact sur la qualité des soins de l'électrification des unités de santé, de la mise à disposition de la pirogue sanitaire et de la possibilité d'utiliser la téléphonie mobile. Notre camarade Bertin Atche se rendra au mois d'octobre au Bénin pour recueillir les conclusions de cette évaluation.

Ces projets et leurs rapports d'étapes, sont consultables en ligne à la rubrique solidarité internationale du site :

www.santenavale.org

Vous pouvez faire un don en souscrivant directement en ligne en utilisant ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/fonds-solidarite-sante-navale/formulaires/2>

ou en adressant à notre trésorier René Darracq – 1, impasse des Sternes – 17450 Fouras un chèque à l'ordre du FSSN.

Merci pour votre confiance et votre générosité.

Le Conseil d'Administration du Fonds :

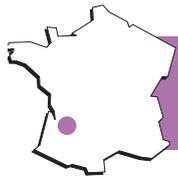
J.-C. Cuisinier-Raynal (59) (président), René Darracq (60) (trésorier), Louis Reymondon (55) (secrétaire), Louis Force (50), Jacques Bahuaud (62) et Bertin Atche (86), administrateurs.

Comité scientifique : Philippe Barnaud (60), Jean-Loup Rey (61), Michel Blanchot (64), Pierre L'Her (64), Robert Tinga Guiguemde (69) et Alain Fabre (79).

Correspondants Vietnam : Pierre Jallon (65), Togo : Mofou Belo (81), Sénégal : Pierre Fabries (2004).

Communication : Philippe Roche (80), Jacky Brunetaud (80), Guillaume Cassouret (2000), Romain Loeffler (2004).

Fonds Solidarité Santé Navale – Siège social : 19, rue Daru • 75008 Paris
Adresse postale : 157, rue Fernand Audeguil – 33000 Bordeaux • Tél. : + 33(0)6 79 23 27 33
solidaritesantenavale@gmail.com • www.santenavale.org



BORDEAUX – SUD-OUEST

Circuit en Irlande (Mai 2018)



Le 12 Mai 2018, 51 passagers (Navalais et épouses) s'envolaient de Mérignac vers Dublin. À l'arrivée nous sommes accueillis par Sandy notre guide et Sean notre chauffeur. Après une nuit à l'hôtel, début des visites par la cathédrale Saint Patrick qui s'élève sur le plus ancien site chrétien de Dublin suivi de la visite de Trinity Collège et de ses trésors dont le livre de Kells manuscrit enluminé du IX^e siècle et une magnifique bibliothèque. L'après-midi départ en direction de Galway, porte du Connemara avec, en cours de route visite de la distillerie de

Kilbeggan (et dégustation !). Le 3^e jour excursion dans le Connemara avec visite d'une cristallerie à Moycullen, puis traversée des landes parsemées d'ajoncs en pleine floraison et des célèbres lacs. Au bord de l'un d'eux, nous découvrons la très belle Abbaye de Kilemore, siège de la seule communauté de Bénédictines en Irlande, et sa superbe cathédrale miniature néo-gothique de style résolument irlandais. Embarquement ensuite pour une croisière sur le fjord Killary avec déjeuner à bord du bateau. Le 4^e jour excursion toute la journée à travers la région de Burren, plateau désertique de Kars situé dans les comtés de Clare et de Galway avec un premier arrêt dans la ferme de Rathbaun vieille ferme où deux d'entre nous se sont dévoués pour donner le biberon à deux agneaux qui n'attendaient que ça puis démonstration, par le fermier, de la tonte d'un mouton et, par son chien, du difficile métier de chien de berger. Poursuite de notre chemin vers les falaises les plus célèbres d'Irlande, les Falaises de Moher, véritables murs tombant à pic dans l'océan, longues de 8 km et hautes de 214 m. Nous ne les verrons, hélas, qu'en photos car cette matinée fut la seule à être noyée dans la brume de l'Atlantique avec visibilité à 10 mètres. Le centre des visiteurs « Atlantic Edge » semble d'ailleurs prévu pour ce genre de conditions, certainement assez fréquentes, et permet de contempler les falaises, en nous transformant en mouette, dans un film sur grand écran. L'après-midi traversée de l'estuaire de la Shannon river en ferry de Trabert à Killimer. Le 5^e jour départ vers Limerick pour une découverte de la péninsule de Dingle. Cette route nous conduit le long de belles plages de sable blanc, telles celle de Inch, vers l'extrême pointe occidentale du continent européen, jusqu'à l'oratoire Gallarus, en forme de bateau retourné, construit de pierres sans apport de ciment, ouvrage unique en son genre. Après le déjeuner, flânerie à Dingle, jolie petite ville aux maisons très colorées avec son port de pêche, suivie d'un Irish Coffee (on se doit d'apprécier toutes les spécialités locales), au pub South Pole Inn, créé par un célèbre marin, explorateur des régions polaires.

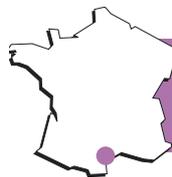
Le 6^e jour est dédié à « l'Anneau du Kerry » qui offre de magnifiques panoramas sur l'océan Atlantique. En cours de route, nouvel arrêt patrimonial à la saumerie de Killorglin, avec dégustation de saumon sur du pain brun et un verre de Guinness (ou de vin blanc pour ceux et celles craignant ce breuvage irlandais peu après le petit déjeuner...). Suite du tour de l'anneau de Kerry par Waterville et Sneem vers le château de Muckross dans le parc national de Killarney. Dans les magnifiques jardins de ce château, nous déambulons émerveillés par la splendeur des rhododendrons et azalées en fleurs multicolores des jardins de Muckross. Mais le retard pris en raison d'un incident routier nous aura privés de la visite de la ville de Cork.



Le 7^e jour départ en direction de Dublin en passant par Waterford et Wicklow avec visite d'une filature de beaux lainages (Avoca Handweavers). Après le déjeuner découverte de Glendalough site monastique paléochrétien installé dans une vallée glaciaire abritant deux lacs. Le monastère possède encore une superbe tour ronde, des églises en pierre et des croix celtiques en granit sculpté.

La dernière soirée a été agrémentée par la participation vocale de notre ami Pierre Garrouty qui nous a régalié de sa belle voix et de son répertoire dont, bien sûr, entre autres, « Santé navale », qu'il a composée et « l'homme à la moto », chère aux anciens du rugby navalais.

Les meilleures choses ont une fin : Après ce séjour irlandais finalement très ensoleillé (sauf à Moher), transfert à l'aéroport de Dublin pour envol vers Mérignac. Nous faisons nos adieux à notre guide Sandy qui nous a surpris par sa compétence, sa belle voix et sa gentillesse et à notre chauffeur Sean, toujours jovial et serviable.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Sortie de printemps du 26 mai 2018 à Pézenas

Après le port de Sète en 2017, nous avons choisi une autre ville du département de l'Hérault pour notre sortie annuelle.

Cette ville de 8 000 habitants aujourd'hui, est bâtie au XII^e siècle autour d'un château fort disparu. Les Salvignac, seigneurs de la ville, la vendent au roi Louis XI pour 3 000 livres tournois, elle devient alors ville royale. Ce statut va initier la richesse de la ville qui dès le XIII^e siècle est un marché florissant pour le drap et la laine et Jacques Cœur y installera un comptoir. Mais son importance va croître par l'installation des États Généraux du Languedoc qui vont s'y tenir à partir de 1424, et vont assurer l'autonomie de la province et un rôle politique éminent à la ville. Anne de Montmorency, connétable de France, soutien éminent de François 1^{er}, est nommé Gouverneur en 1526 et édifie un nouveau château. Son petit-fils, Henri II de Montmorency, succède à son père, Henri 1^{er}, en 1614. Il s'oppose ensuite en 1629 à « l'Édit des élus » voulu par Richelieu avant d'arrêter le représentant personnel de Louis XIII en 1632, puis se rallier au « félon » Gaston d'Orléans. Celui-ci est rentré en France les armes à la main, puis sans succès militaire, vient se réfugier à Pézenas. Les armées royales battent les armées du Languedoc, alliées à quelques forces venues d'Espagne. Gaston d'Orléans, qui est alors l'héritier de Louis XIII, qui n'a pas encore de fils, ne peut être puni. Aussi le Parlement de Toulouse condamne le rebelle, qui est décapité en secret le 30 octobre 1632. Son château sera détruit pierre par pierre l'année suivante, sur l'ordre de Richelieu.

La sœur d'Henri II, Charlotte de Montmorency, aidé par Anne d'Autriche, peut garder les biens de la seigneurie de Pézenas, et va épouser le prince Henri II de Bourbon Condé. Leur fils, Armand de Bourbon, prince de Conti, devient gouverneur du Languedoc en 1660 et s'installe à Pézenas, où une cour brillante est réunie avec de nombreux libertins. C'est avec l'aide du Prince que Molière parcourt la province avec sa troupe dès 1647, avant de s'installer à Pézenas. Plus tard, sous l'influence de sa femme, nièce de Mazarin, Armand de Bourbon « brûlera ceux qu'il a adorés » et Molière doit quitter la ville. Les derniers et troisième États du Languedoc se tiennent en 1692, avant le déclin politique de la ville et les États Généraux se tiennent ensuite à partir de 1732, à Montpellier.

Durant deux siècles, les foires de la cité qui sont fréquentes, cinq fois l'an, développant le commerce et les échanges de draps, de petites étoffes, de laines et de cotons. Les tanneries sont alimentées par des peaux issues de Provence. Les Cévennes proches fournissent le bois pour la fabrication de tonneaux de vins et eaux-de-vie qui seront exportés depuis le port de Sète vers les ports de l'Europe du Nord. La ville est très florissante durant le siècle qui précède la révolution.

De nombreux hôtels particuliers sont les témoins de la richesse de la ville au XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles tels l'hôtel de Lacoste, l'hôtel de Landes de Saint-Palais, l'hôtel de Carrion-Nizas, l'hôtel de Ribes, l'hôtel de Boudoul, l'hôtel de Flottes de Sébasan, l'hôtel de Malibran, la Maison Consulaire, ancien siège du pouvoir municipal, où se sont tenus des États généraux du Languedoc. Deux personnalités ont laissé une trace importante dans le domaine de la culture :

- Le plus remarquable *Jean-Baptiste Poquelin dit Molière*. Dès 1647, à peine âgé de 25 ans, le jeune Molière et sa troupe parcourt la région et lors des États Généraux qui se tiennent à Pézenas, il devient le protégé de son altesse Royale le Prince de Conti en 1653, où son « Illustre Théâtre » s'installera pour plusieurs mois, lors de trois séjours. Il puise durant son séjour en Languedoc l'inspiration pour plusieurs de ses pièces célèbres : Dom Juan ou le Festin de Pierre, dépeignant le Prince de Conti, Tartuffe prenant les traits de l'Abbé Rouquette, La Comtesse d'Escarbagnas, caricaturant l'aristocratie provinciale ou encore Monsieur de Pourceaugnac.

- L'autre, beaucoup moins célèbre est *Boby Lapointe*, dont le musée est situé dans la maison du Barbier Gely. Il fait ses débuts de chanteur dans les années cinquante, enchaîne des tournées avec Georges Brassens, ses chansons étaient marquées par des contrepèteries célèbres, il se fait remarquer par François Truffaut. Il était aussi le père de Pierre Étaix, père d'une filmographie originale.

De son passé prestigieux la ville a conservé un bel ensemble architectural homogène du XV^e au XVIII^e siècle, le charme de ses hôtels particuliers et de ses rues pavées. La vieille ville, entièrement classée « secteur sauvegardé », a gardé l'image qu'elle avait lorsque Molière et sa troupe y jouaient. Le Musée Molière est particulièrement bien situé à l'entrée de la « Vieille ville ». Celle-ci couvre plus de quarante hectares et compte environ cinquante monuments présentant un intérêt historique.

Notre groupe qui comptait 23 participants, dont deux camarades pharmaciens non membres de l'ASNOM, originaires de l'ESA et leurs épouses, est réuni devant le musée Molière autour de notre guide qui va parfaitement nous conter l'histoire de la ville en ses riches heures des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Le Musée Molière présente sur trois niveaux une riche collection de costumes, de magnifiques brocards et de superbes décors figurant les intérieurs du XVII^e siècle.

« Depuis qu'ils avaient abandonné Paris après l'échec de l'« Illustre Théâtre », à l'automne 1645, les Bérart et leurs amis couraient villes et campagnes. Après l'Ouest, Nantes, Poitiers et Bordeaux. »

C'est la province de Languedoc qui allait devenir pendant dix ans, de 1647 à 1657, leur séjour de prédilection. Ils y retrouvèrent en effet



1^{er} Rang de gauche à droite : Mme Michel, M. Fabritius, M. Guibal, le guide, Mme de La Briole, Mme Ollivier - 2^e rang de gauche à droite : M. Darras (masqué), Mme Guibal, M. Ingelet, Mme Fabritius, Mme Legeard, Mme Darras - Plus en arrière : Legeard, Michel, Ollivier, Roquefort, Degrais, M. Fauré.



Notre groupe « chez Hansi » Mme Darras, Guibal, Legeard, Degrais, Mme de la Briole, Ingelet.



Décors et costumes d'époque.



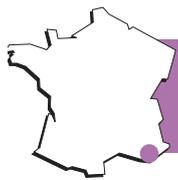
Palais consulaire.

leurs compagnons de plaisir du quartier du Marais, les d'Aubijoux, gouverneur de la place de Montpellier, Sarrasin et Guilleragues qui formaient alors la petite cour du Prince de Conti. Rentré bientôt en grâce auprès du jeune Louis XIV, marié à une nièce de Mazarin Anne-Marie Martinozzi, le jeune Armand, pourtant destiné à une carrière d'Église, gagne bientôt, avec le commandement en chef de l'armée de Catalogne, le titre – et les gratifications – de gouverneur de Guyenne puis de Languedoc. Et Pézenas retrouve ses fastes d'antan, avec le séjour du prince, le retour des États, que Molière et ses amis régalent de farces et de tragi-comédies...

Philippe Michel (Bx 65)



Escalier de l'hôtel de Lacoste.



MARSEILLE – PROVENCE

Le samedi 2 juin 2018, notre sortie de printemps nous a conduits à Saint-Paulet-de-Caisson, à la limite du Gard et du Vaucluse. La **Chartreuse de Valbonne** objectif de notre visite guidée du matin est le plus grand cloître (112 mètres de longueur sur 30 de largeur) de quoi entretenir le souffle des moines pour leur permettre de s'entraîner sur 100 et 200 mètres. Datée du XI^e siècle, elle fut occupée jusqu'en 1901 puis laissée à l'abandon. Curieusement en 1926 un pasteur y fonda l'Association de Secours aux Victimes de Maladies Tropicales, essentiellement de la lèpre, toujours propriétaire de l'Abbaye et d'un domaine viticole attenant. Visite très intéressante grâce à une jeune et charmante guide. Le plus curieux est sans doute la grandeur des cellules des moines : séjour, chambre, atelier et jardin privatif étendu, quasiment 150 mètres carrés ! Comparée à une cellule de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon que nous avons visitée il y a quelques années, c'était le jour et la nuit. Cette déambulation nous avait donné faim, le restaurant était dans les bâtiments de l'imposante porterie du monastère. Le très bon repas qui nous fut servi par le cuisinier et sa mère ne nous a semblé en rien monacal.



Le cœur de la chapelle.



L'entrée de la Chartreuse.



Autour d'une tombe de moine enterré debout.

L'après-midi, une très belle découverte nous attendait à Pont-Saint-Esprit, petite ville sur le Rhône, le **Musée laïc d'Arts Sacrés**. Ce musée occupe une vieille maison du Moyen Âge ayant appartenu à un riche marchand en grains ; il est riche d'une collection d'objets, de tableaux remarquablement commentés par un guide formidable. Parmi les très nombreuses curiosités, l'une d'elle retient l'attention de manière certaine : une petite statue en marbre, une Vierge à l'Enfant connue sous le nom de Notre Dame des Miracles, avait été offerte par Philippe le Bel à l'Ordre Hospitalier du Saint-Esprit au XIII^e siècle ; elle avait été jetée depuis le pont dans le Rhône pendant la Révolution. En 1944 ce pont stratégique a été bombardé, l'explosion de l'une des bombes a ramené la statue sur la rive : c'était le 15 août 1944 !

Le samedi 20 octobre, pour notre repas d'automne, nous sommes retournés au Moulin de Gémenos où nous avons été particulièrement bien servis l'an dernier. Nous n'étions malheureusement pas très nombreux et il nous faut remercier ceux qui avaient fait un long déplacement pour être présents. Apéritif sous les ombrages et repas sous véranda ont été comme toujours très conviviaux, agrémentés cette année par l'anniversaire de notre ancien président, Bernard Maistre, chaudement félicité et fêté comme il se doit.

François Mérouze et Jean-Louis Lecamus



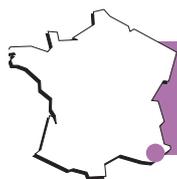
De gauche à droite : Micheline Vincent, Robert Hasselot, Bernard Maistre, Danielle Oudart, Michelle Mérouze, Josiane Lecamus et Jacques Roux.



Bernard Maistre remercie l'assistance et loue l'agilité d'esprit toujours bien présente de notre doyen, Guy Charmot (Lyon 34) à qui il a récemment rendu visite.



Bernard Maistre (réjouit à juste titre) avec à sa gauche Madame Blanchot et Serge Tardy.



NICE – CÔTE-D'AZUR

Par une belle journée ensoleillée, ce 31 mai 2018, nous nous sommes retrouvés dans les environs de Valbonne. Le restaurant « Le Bois Doré », outre une excellente cuisine, dispose d'un jardin agréable. Nous étions 19 dont 12 membres actifs. Maurice Guigou (Bx 55) et son épouse se sont joints à nous. Les conversations furent animées évoquant le passé et le présent avec bonne humeur. Le président Édouard Kesmedjian a donné les dernières nouvelles de l'ASNOM et rappelé le congrès de Lyon où nous serons quelques représentants de la section. Un appel à la candidature au poste de vice-président de la section est resté infructueux. Notre camarade Robert Loubière, ancien président de la section et fidèle participant à nos sorties, n'a pas pu venir en raison de son proche déménagement vers son Périgord natal. Un livre souvenir sur Nice à l'intention de notre camarade Loubière a été dédié par les membres présents et lui a été offert ultérieurement. Une sortie de la section en Corse a été proposée mais finalement ce sera dans le cadre du prochain congrès national dont la section assurera l'organisation en septembre 2019.

Le 27 octobre 2018, nous apprenons le décès de Robert Loubière avec lequel nombre d'entre nous ont communiqué par téléphone jusqu'à ses derniers jours. Il fut durant plus de dix années président de la section Nice-Côte-d'Azur jusqu'en 2007.

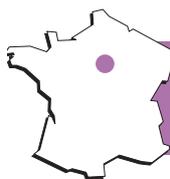
Jacques Martin (Bx 65) – Secrétaire



À gauche : Mme Guigou, Mme et M. Pascal, Mme Cornet, au fond Martin.
À droite : Martino, Mme et M. Calvy.



De face à droite : Mme et M. Reymondon, M. et Mme Fievet.
De dos : Mme Cornet, Clapier.



PARIS – ÎLE-DE-FRANCE

Le mot du Président

Une seule sortie sur le premier semestre 2018, l'Hôtel de la Monnaie, relatée par Chantal Roche.

Il faut aussi dire qu'il n'est pas toujours facile de trouver un créneau de disponibilité entre les vacances scolaires des différentes zones (où les grands-parents sont souvent impliqués) et le mois de mai avec ses ponts interminables !

Mais nous continuons sur le même programme à la découverte de musées peu connus, dans notre Paris qui est bien riche au plan culturel.

L'information sur nos activités est assurée, si possible par voie postale, maintenant avant tout par Internet. Ce mode de communication, bien rapide et économe, a aussi ces aléas : message lu, qui stagne ensuite dans la « boîte », et reste sans réponse !

À l'heure où le bulletin sera reçu : une activité est à l'ordre du jour : notre Assemblée Annuelle de section le samedi 12 janvier à 15 heures, suivie des vœux et de la galette des Rois, au siège 19, rue Daru.

Georges Durand (Bx 64)



Sortie Hôtel de la Monnaie

Samedi 26 mai 2018, un petit groupe de la section Île-de-France de l'ASNOM, formé de 15 adhérents dont notre président et deux invités, visitait l'hôtel de la Monnaie de Paris, quai de Conti, face au Louvre et au Pont neuf avec un fil conducteur : le métal dans tous ses états. L'ensemble architectural, œuvre de Jacques Denis Antoine, daté du XVIII^e siècle vient de faire l'objet d'une rénovation totale, extrêmement « design » et très réussie, qui donne envie au visiteur : structure métallique qui se mêle élégamment aux pierres de style néoclassique, multiples activités pédagogiques, en particulier sur supports numériques, vidéos et dispositifs interactifs ; bref une réussite. Les euros français ne sont plus, comme jusqu'à l'époque du franc, frappés à Paris. Ils sont fabriqués dans l'usine installée depuis 1973 à Pessac en Gironde. Seuls des euros « symboliques » et des médailles font encore l'objet d'une fabrication à Paris. Ainsi l'hôtel de Conti nous montre



De gauche à droite : Olivier Farret, Georges Durand, Catherine Durand.



De gauche à droite : Madame Nouaille Degorce, Christian de Bourdoncle de Saint-Salvy.

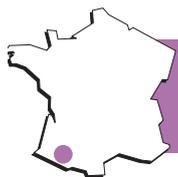
aujourd'hui l'histoire de la fabrication de la monnaie au travers des siècles. La visite nous fait voyager dans l'histoire de France et nous fait découvrir 170 000 objets dans ses collections patrimoniales : monnaies (de sols et tétradrachmes aux euros), médailles, trésors, outillages historiques (du laminage au martelage et à la gravure), documents d'archives, machines anciennes, peintures et sculptures.

Nous avons pu également admirer, dans la sublime cour du musée ainsi que dans les salles, quelques-unes des œuvres originales de l'indien Subodh Gupta, artiste contemporain de renommée internationale qui sculpte et assemble des objets métalliques, en particulier des ustensiles de cuisine, afin de susciter une réflexion sur les usages du métal.

Cette sortie a été très enrichissante : un véritable parcours sensoriel et intellectuel. Les collections alliées aux explications de notre jeune guide enthousiaste et passionnante, nous ont permis de faire le lien entre monnaies, sciences et techniques, art et histoire de l'économie. D'en savoir plus aussi sur les métaux et alliages.

Bien entendu le groupe s'est ensuite rendu avec plaisir « Chez Fernand » petit restaurant charmant de la rive gauche.

Chantal ROCHE (Bx 82)



PYRÉNÉES-ADOUR

Avec les « rentrées » des cotisations 2018, quelques camarades nous demandaient déjà à quand les retrouvailles de printemps de notre section. Afin de respecter la répartition géographique de nos membres, c'était dans les Landes que nous devions nous retrouver : la ville de St-Sever sur les collines de Chalosse fut choisie par notre staff pour accueillir les troupes vieillissantes (et non renouvelables hélas !) des Navalais de Pyrénées-Adour. Comme d'habitude il fallait éviter les doublons entre les Journées Navalaises et le congrès ASNOM prévu à Lyon et satisfaire une majorité à qui le vendredi convenait le mieux ; ce sera le 1^{er} juin.

Avant de vous décrire le déroulement de notre rencontre, pour les lecteurs de notre bulletin, un petit rappel historique de St-Sever. D'après les légendes médiévales qui relatent sa vie, Severus aurait été missionné par le pape pour évangéliser le pays Gascon au début du V^e siècle. Prévenu par le saint de l'approche des barbares, le gouverneur de la cité Adrien se convertit au christianisme. En représailles, les barbares décapitent Severus, qui remonte la butte sur laquelle se trouve la ville avec sa tête sous les bras. Si aucune preuve archéologique ne l'atteste, l'église bénédictine pourrait ainsi se trouver à l'emplacement de sa sépulture ; ce missionnaire aurait donné son nom à la ville de St-Sever.

Ce 1^{er} juin donc, trois douzaines de Navalais et leurs épouses se sont retrouvés vers 10 h sur la place du Tour du Sol qui tient probablement son appellation de la trajectoire du soleil qui tout au long de la journée réchauffe le parvis de la majestueuse abbaye bénédictine. Cette s'appelait au Moyen Âge « l'aire des manges » expression gasconne indiquant que ces lieux étaient propriété des moines. Ici depuis les magnifiques balcons avec ferronneries d'inspiration bordelaise, leurs riches propriétaires pouvaient assister aux jeux taurins qui animaient la place jusqu'en 1954.

Pris en charge par un guide, nous entamons donc notre visite par cette abbaye bénédictine qui fait face : c'est un mille-feuilles architectural. Fondée par le puissant Comte de Gascogne Guilhem Sanche au X^e siècle, cette abbaye était alors une des plus importantes au Moyen Âge ; par la suite, guerre de cent ans, guerre de religion ont modifié son apparence originale ; ainsi la façade présente des fondations médiévales, une élévation du XVII^e siècle et un portail remanié au XIX^e à la mode née romane. On ne peut s'attarder sur la richesse intérieure de l'édifice mêlant roman et gothique avec des chapiteaux exceptionnels.



De gauche à droite : Rouelle Philippe 61, Mme Legros, Mme Rouelle, Mme Labourdette, Moulliat-Pellat Jean-Paul 72, Mme Griffet, Boche Jacques 60, Mme Greciet, Griffet Philippe 61, Lambert de Cremeur Yann 51.

Puis nous déambulons dans des ruelles bordées de somptueux Hôtels particuliers (Hôtel Bourrouilhan XVI^e, Hôtel Barbotan racheté dans l'entre-deux guerres par la famille Crabos (dont le nom évoquera quelque chose aux rugbymen des années 60 !!), pour arriver au couvent



De gauche à droite : Olive Gilbert 61, Legros Patrick 61, Mme Labourdette, Labourdette Bernard 55, Heches Pierre 54, Rouelle Philippe 61, Millan Jacques 56, Mme Etchepare, Gentile Bernard 61, Lambert de Cremeur Yann 51, Mme Legros, Lespinasse Jean-Claude 55, Carrere Yves 55, Griffet Philippe 61.



Tenue de sortie de la section Pyrénées-Adour.

des Jacobins, passer devant la demeure du Général Lamarque (empire), longer le passage couvert, enfin parvenir à la place de Verdun d'où l'on peut admirer le chevet de l'église abbatiale et son plan de sept absides échelonnées.

Le temps passait trop rapidement devant ces œuvres et l'horloge de la basilique avait largement dépassé le seuil de tolérance des estomacs asnomiens ; il s'agissait désormais de diriger nos pas vers la cantine prévue : quelques pas le long d'une ruelle médiévale nous ont conduits à une auberge landaise où le menu typiquement local nous a retenus à table jusqu'à plus de 15 h.

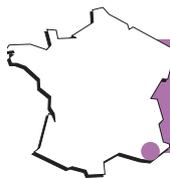
La dernière étape de ces retrouvailles sera une visite commentée d'une ganaderia, ferme d'élevage des vaches landaises : parcours des pâturages à bord d'une bétailière relativement confortable (!), historique et description du déroulement des courses landaises (rassurons les « anti-corridas », il n'y a pas de mise à mort !!), historique des célèbres « écarteurs » et « sauteurs » landais avec explications de leurs exploits !!

L'heure de « debriefing » étant arrivée, c'est dans la salle à manger – auberge des lieux que l'on se retrouve une fois plus autour du « chocolat chaud » qui par hasard ce jour là ressemblait fortement à une « sangria ». On y évoque encore les souvenirs communs, la vie de notre section Pyrénées-Adour qui paraît satisfaire ses membres, les questions concernant l'ASNOM en général dont peu semblent se soucier, sauf peut-être de son devenir (?), enfin le congrès de Lyon qui n'intéresse pas nos sociétaires !! et où Pyrénées-Adour ne sera pas représenté !! = Éloignement ? ... Bouderie ?? Le passé reste le passé... l'évolution – actuelle peu stimulante voire dissuasive.

Mais au final c'est le chant de notre École qui retentit sous les poutres de l'auberge, étonnant toujours les autres assistants, surpris par le tonus de ces ...généralistes qui ont pourtant l'air si sérieux !

À cet automne chez les Béarnais.

Pour le bureau, J. Etchepare.



Toulon – Var

Nos activités depuis avril 2018 se limitent à deux randonnées.

Randonnée du vendredi 20 avril

Organisée par Jean Feuillerat sur le plateau de Siou-Blanc. Une boucle de 10 km environ par très beau temps, l'altitude garantissant une température idéale. Le parcours, facile sans montée, nous a permis de profiter de la belle nature de printemps.

Randonnée du vendredi 25 mai 2018

Elle vient, avant les grosses chaleurs conclure la saison. Nous étions une dizaine de courageux, entre deux jours pluvieux, à affronter un circuit entre Cuers et le pittoresque hameau de Valcros. Ce hameau fut fondé au Moyen Âge par les habitants de Cuers pour échapper aux raz-zias ; il regroupe actuellement au centre du village une chapelle du XVIII^e construite par les habitants, un four communal et un beau mico-coulier « arbre de la liberté » planté pour la révolution de 1848.

Après le traditionnel pique-nique en bord de sentier, à l'ombre, retour par les collines menant à Cuers, ou plutôt par la chapelle Notre-Dame-de-Santé. Sur les ruines de l'ancien castrum, dominant la ville, elle fut édifée en 1876 et dédiée à Notre-Dame pour avoir épargné les habitants de l'épidémie de choléra de 1865.

Y participaient : François et Élisabeth Barbier, Alain et Antoinette Le Stir, Calvary, Marc et Jacqueline Jarraud, Jean et Claudia Feuillerat, Charles Puzenat en tant que meneur.



Randonnée dans les Maures : Les Le Stir, Élisabeth Barbier, Jacqueline Jarraud, Calvary, François Barbier, les Feuillerat, Marc Jarraud.

Annnonce du bureau de la section Toulon Var

Faute d'avoir beaucoup à raconter sur le semestre passé, un bond dans l'avenir pour annoncer que l'Assemblée annuelle de la section aura lieu le samedi 2 février 2019. Nous inaugurons cette année un nouveau lieu : l'hôtel IBIS STYLE face au palais des congrès de Toulon qui nous a fait très bonne impression. On ne peut plus central (Mayol), on peut y aller à pied, en bus ou en voiture (le parking est sous l'hôtel), les locaux sont remis à neuf, l'équipe paraît très accueillante. Ainsi espérons-nous être aussi nombreux qu'en 2018 et souhaitons-nous que cette nouvelle formule convienne et persuade les absents de l'année dernière à se joindre à nous pour ce moment d'information et d'amitié.

Huitièmes Journées de la promotion 65

Jacques Martin (Bx 65)

Par une fin de journée bretonne particulièrement ensoleillée, ce 12 juin 2018, nous nous retrouvons une vingtaine de camarades de la promo 65 à investir le jardin de Marie-Geneviève et Philippe Fontaine, à La Forêt Fouesnant. Prélude à deux journées de tourisme les 13 et 14 juin, organisées par nos deux hôtes tant sur le plan culturel que gastronomique, nous découvrons ou redécouvrons cette magnifique région de la Cornouaille.

Le lendemain, après Pont-Aven, où notre guide Marie-Geneviève a su nous captiver et Philippe nous faire découvrir les ruelles de la ville, embarquement à Port Manec'h sur une vedette pour une navigation sur le Belon et l'Aven, occasion de siestes pour certains à la suite du plan-tueux repas à La Châtaigneraie.

En fin d'après-midi, visite de la ville close de Concarneau avec notre guide suivie d'un dîner à Sainte-Marine sur les bords de l'Odet.

Deuxième journée sous la pluie, consacrée à la ville de Quimper, toujours sous la houlette de Marie-Geneviève. Nos retrouvailles se terminent en soirée du 14 juin au manoir du Mesmeur Golf de Cornouaille par un repas de gala (remarquable par le cadre et la qualité des mets). Nombreux souvenirs de la boîte évoqués agrémentés de chants. Un grand merci à Geneviève et Philippe Fontaine pour l'organisation et la chaleur de leur accueil.

Prochain rendez-vous de la promotion à Cahors où notre camarade Alain Borel propose d'organiser les neuvièmes retrouvailles.



De gauche à droite : Bruneton, Martin, Foll, Picard, Rouquet, Ségalen, Vicq, Dexemple, Desrentes en arrière, Fontaine (debout).



Auditoire attentif aux explications de Marie-Geneviève à l'entrée de la Ville Close.



Marie-Geneviève Fontaine.



Philippe Fontaine.



De gauche à droite : 1^{er} rang : Mmes Rouquet, Segalen, Martin, Fontaine, Picard, Dexemple, Desrentes, Vicq, Provost. 2^e rang : MM. Martin, Rouquet, Segalen, Fontaine, Picard, Dexemple, Mme Maurin, Maurin. 3^e rang : MM. Foll, Provost, Vicq, Desrentes.

Retrouvailles aveyronnaises de la promotion 1966

Relatant l'année dernière dans ces mêmes pages le succès des « Rencontres Bretonnes » de la promo 66, je vous annonçais la prise en charge par notre ami Michel Causse et Séverine de l'organisation, à partir de Réquista, village dont il est maire, des « rencontres aveyronnaises ». Ce fut un grand succès. Nous étions nombreux avec nos épouses pour la plupart, malheureusement seuls pour d'autres, deux amies représentant leur mari prématurément disparu.

Parmi nous, des bretons, des moccas, des parisiens et franciliens, des bordelais, des agenais, des vendéens et j'en oublie, mais aussi deux amis installés en Nouvelle-Calédonie (François Lallemand et Daniel Bonnet).

Je n'ai pu m'empêcher de demander à François, au nom de notre promo, au nom de notre amitié, au nom de la place qu'il a tenu à l'école, dans les Aiglons, dans les équipes de sport et dans sa vie, de nous raconter ces « retrouvailles »

François Desmants (Bx 66-674)

J'avais le souvenir (et quelques-uns d'entre nous aussi, sans doute) de villages comme Maripasoula, Diouloulou ou encore Poum, mais, sur la carte, il a fallu, pour trouver Réquista « astiquer » nos lunettes.

Le lundi 10 septembre 2018, après quelques fausses pistes entre Albi et la municipalité dont Michel Causse est le Maire, pas le moindre piéton dans les rues, ni le moindre Navalais et l'hôtel retenu est fermé, la sieste sans doute... Après quelques heures, je croise un couple dont la tête me dit enfin quelque chose ; c'est... c'est... Daniel (comment déjà ? ah oui : Daniel Pignon ?), lui ne me reconnaît pas sauf quand je montre mon nez de profil !! (on est toujours nez quelque part...).

À 18 h 30, sur la place du village, c'est la reconnaissance (tient tient !).

Les souvenirs remontent assez vite, on se reconnaît rapidement sauf un ou deux dégarnis ou pas vus depuis 45 ans. Je dois dire que c'est la

première fois que je viens à ces retrouvailles depuis la Boîte, n'ayant jamais pu me libérer à la bonne date pour venir en France où je ne suis que rarement... nous étions 48 avec les épouses, 29 de la promo, Christine Morillon-de Lignier, avec son mari Philippe Morillon (le captivant général) et Régine Vasseur, étaient là en mémoire de nos camarades François et Philippe.

Séverine et Michel Causse, nos hôtes, Aveyron-dément préparé ce séjour en... Aveyron... avec l'aide des Desmants (malgré leurs problèmes pour décrypter un GPS...).

Trois jours magnifiques, à « remonter le Mékong » dans une ambiance émotionnelle superbe et généreuse, un premier dîner à la salle des fêtes de M. le Maire (ah ! l'aligot de grande qualité !) et l'arrivée tardive de... Daniel Bonnet... comme d'hab !! (mais... de Nouméa...).

Le lendemain mardi 11, visite de Conques, village médiéval autour de l'abbatiale de Sainte-Foy et son magnifique tympan, ainsi que les vitraux de Soulages, puis nous visitons l'Aveyron sous le soleil, la Cathédrale fortifiée de Rodez et le musée Soulages, avec des guides très intéressantes et pleines d'humour.

Le mercredi 12, très belle virée au Viaduc de Millau, avec aussi des guides très passionnées et passionnantes. Ensuite, visites du village des Templiers et des Hospitaliers de la Couvertoirade, là aussi très prenante.

Des repas super, une ambiance géniale, une météo quasi tropicale... au retour, dans le bus, personne n'Aveyron-chonné, ni n'Aveyron-flé... Ah ! l'Aveyron, pratiquement inconnu pour beaucoup aura marqué les esprits grâce à Séverine et Michel. Si l'ami Causse veut se représenter pour la Mairie...il peut compter sur nous.

À l'an prochain vers la rade de Toulon...

François Lallemand (Bx 67-1012)



Sous les yeux ébahis de Le Nerrie : l'aligot.



Sous le viaduc de Millau de gauche à droite : Y. Breda, B. Huerre, F. Breda, D. Charles, B. Joussemet, Ch. Morillon-de Linier, S. et M. Causse, G. Charles, J.-M. Le Roy, E. Yali, Ph. Fontaine, J. Avaro, M. Yali, Cl. Avaro, les Le Guellec, F. Desmants, R. Vasseur, M.-G. Fontaine, M. Huerre, D. Théveniau.



Sous le charme de notre guide dans les rues de La Couvertoirade : de gauche à droite : A. Le Guellec, M. Huerre, M. Causse, B. Joussemet, G. Charles, A. Nicolas.



De haut en bas et gauche à droite.

D. Pignon, Y. Bréda, F. Lallemand, F. Ouankpo, D. Béquet, P. Jeandel, les Hamon, B. Joussemet, S. Causse, F. Desmants, Ch. Morillon-de Linier, C. Le Guellec, G. Charles, L. Niel, M.-C. Ouankpo, R. Vasseur, B. Huerre, E. Yali, E. Niel, Ph. Morillon, F. Simon, J. Jeandel, J.-M. Leroy, Ch. Maurel, A. Le Nerriec, A. Le Guellec, A. Nicolas, M. Huerre, X. Pignon, notre guide, les Mothey, A. Desmants, D. Charles, J. Avaro, S. Nicolas, M.-G. Fontaine, Cl. Avaro, D. Bonnet, G. Camilleri, M. Joussemet, M. Yali, Ph. Fontaine.



Souvenirs d'un médecin de la marine

Une campagne en Indochine de 1954 à 1956

Roland Bourcart (Bx 48)



Roland Bourcart (Bordeaux 48) est venu, de Tahiti où il réside, participer au congrès de l'ASNOM à Lyon et nous a remis plusieurs textes qui rappellent la vie embarquée d'un médecin de la marine sous la quatrième République. Ces souvenirs seront publiés en trois parties (Indochine, Pacifique et Mururoa)

Cette première partie concerne son embarquement en Indochine.

La Rédaction

Préambule

De 1948 à 1954

Après mes six années d'études à l'École de Santé Navale de Bordeaux, suivies d'un court séjour à Oran comme médecin de l'Ambulance de l'Arsenal, puis des six mois réglementaires à l'École d'Application de l'hôpital Sainte-Anne à Toulon, j'ai choisi la Marine (sans avoir jamais mis le pied sur un bateau...) sans doute pour suivre l'exemple de mon frère aîné qui, 14 ans avant moi, avait préféré également être médecin de marine (malheureusement sa carrière militaire a été interrompue à la suite du sabordage de la flotte en rade de Toulon, le 27 novembre 1942, pour éviter que les Allemands s'emparent de nos bâtiments...).

Sur les 28 « marins » de ma promo, il y avait dix postes à pourvoir en Indochine et mon rang de classement à la sortie de l'École m'a permis d'obtenir cette première affectation outre-mer, le 13 juillet 1954.

Pourquoi l'Indochine ? Je n'étais pas fiancé et j'avais un goût prononcé pour l'aventure et l'exotisme. (D'ailleurs, mes parents auraient bien voulu que je sois missionnaire...).

La guerre d'Indochine allait bientôt se terminer après le désastre de Dien Bien Phu en mai et l'épuisement du corps expéditionnaire français, qui ont motivé l'Armistice entre le gouvernement de Pierre Mendès France et le Viet-Minh de Ho Chi Minh, puis les accords de Genève en juillet 1954.

L'Aviso Francis Garnier : mon bateau

Plusieurs navires de guerre français ont porté le nom de Francis Garnier.

Ce nom leur a été donné en souvenir d'un lieutenant de vaisseau Marie Joseph François dit Francis Garnier, né le 25 juillet 1839 à Saint-Étienne et tué le 21 décembre 1883 à Hanoi (Tonkin) au cours d'une opération contre des pirates chinois, les « Pavillons Noirs ».

– Une canonnière de rivière a déjà porté ce nom entre 1884 et 1894

– Un contre-torpilleur de 800 tonnes a repris ce nom entre 1913 et 1926

– Une nouvelle canonnière de rivière s'est appelée *Francis Garnier* entre 1927 et 1945. Elle s'est sabordée à Kratié pour échapper à l'invasion japonaise en Indochine.

– Le 4^e et dernier bâtiment nommé *Francis Garnier* fut un aviso-escorteur, ex-escorteur *Erithrea* de la marine Italienne. Admis au service actif en 1937, l'*Erithrea* fut d'abord

utilisé par les Italiens comme stationnaire en Mer Rouge, avant d'être envoyé en Chine et au Japon. En septembre 1943, il se rendit aux Anglais à Colombo. Mis à la disposition de la Marine française au titre des réparations de guerre, il fut armé le 1^{er} mars 1949 sous le nom de *Francis Garnier* et entra au service actif en 1950. Envoyé en Indochine en 1953, il participa aux opérations d'évacuation du Tonkin et effectua un voyage de représentation dans le Pacifique entre août 1955 et février 1956. Après son désarmement, il fut coulé le 29 octobre 1966 en face de Papeete par les bâtiments de combat et les avions de la Force Alpha (créée pour le C.E.P.).

En route pour l'Indochine

Le 13 juillet 1954, j'ai donc embarqué à Paris à bord d'un DC6 de la T.A.I. (Transports Aériens Intercontinentaux) en compagnie de trois camarades de promo (Le Guen, Merer et Vigouroux) et nous sommes arrivés sans encombre à Saïgon, deux jours plus tard, après deux courtes escales, sans débarquement, au Caire et à Karachi.

Premières impressions sur le pays : il fait très chaud.

La vie est chère. On paye en piastres. Le taux officiel est de une piastre pour dix francs (anciens) mais dans la rue et entre connaissances, on a une piastre pour cinq francs. (Les métropolitains qui travaillent ici dépensent beaucoup sur place parce qu'il leur est impossible de changer leurs piastres en francs pour les rapatrier en France...).



2 850 tonnes – 96,9 mètres de long – 14,8 mètres de large
2 moteurs Diesel de 3 900 chevaux – marche à 20 nœuds
3 canons de 120 mm – 4 canons de 40 mm – 4 canons de 20 mm
11 officiers et 173 hommes en temps de paix.

Le lendemain de notre arrivée, nous nous retrouvons tous les quatre dans le bureau du médecin en chef Fuchs, l'adjoint du Directeur du Service de Santé, Ernest Le Breton, pour la distribution de nos différentes affectations. Par chance, j'ai pu obtenir l'un des postes les plus convoités, celui de médecin du *Francis Garnier*, un aviso surnommé par certains jaloux « le yacht du Pacifique », alors que mes camarades de promotion héritent de postes à terre isolés ou sur des bâtiments moins prestigieux, chargés essentiellement de transporter vers le sud les réfugiés vietnamiens du Tonkin (surtout catholiques) fuyant le régime communiste du Viet Cong, ces bâtiments pouvant être :

Des L.S.T. (bâtiments de transports américains) comme le *Golo*, où est embarqué Bernard Broussolle ou encore l'*Odet*, où est embarqué François Labouche.

– Des navires ateliers (*Vulcain*, *Foudre*...)

– Ou encore des petits avisos de 600 tonnes (*Gracieuse*, *Capricieuse*, *Pimodan*, *Commandant Duboc*) qui font facilement sous-marin par gros temps !

J'ai pris mon poste à bord du *Francis Garnier* à Nha Trang, où le médecin, Moreigne, était un de mes Anciens et bénéficiait de la présence de sa femme.

Mon bateau me fit la meilleure impression dès que je mis le pied à bord. Excellente ambiance au carré des officiers, superbe pièce aux parois lambrissées de beaux bois vernis, et l'infirmerie, (mon domaine) bien équipée avec une dizaine de lits, un petit laboratoire, un appareil de radioscopie et surtout un excellent maître infirmier.

L'équipage, commandé par le capitaine de frégate Espuy, comprenait une centaine de marins, jeunes et en bonne santé pour la plupart et une dizaine d'officiers parmi lesquels

semblait régner une très bonne entente (pour le travail et aussi pour les loisirs et les sorties).

Je n'ai pas eu de cas graves à soigner ni d'intervention chirurgicale à réaliser pendant tout mon séjour à bord, seulement quelques peurs quand le bâtiment se trouvait à plusieurs jours de mer de la côte la plus proche et qu'un marin avait très mal au ventre...

La pathologie courante était représentée surtout par les petits accidents, les maladies de peau, les troubles gastro-intestinaux (amibiase et autres parasitoses), sans oublier bien entendu les maladies vénériennes, malencontreuses « avaries de barre » exigeant la consignation à bord des patients un peu trop portés sur la bagatelle.

Un seul point noir était une attribution très parcimonieuse d'antibiotiques à l'infirmerie du bord. Je n'avais qu'un nombre limité de comprimés de pénicilline, streptomycine et

auréomycine ... et certains patients, pour être « présentables », devaient, en cas d'urgence, s'adresser aux pharmacies locales, à leurs frais (« Monsieur le médecin, je rentre en France par avion dans trois jours et ma femme m'attend impatiemment ! »).

Une des missions principales du *Francis* était d'assurer le transport des familles de Vietnamiens entre Haïphong, au nord, et Saïgon, au sud, pour les mettre à l'abri des représailles éventuelles des Viet-Minh. D'autres bâtiments, plus spacieux, le faisaient aussi (nous ne pouvions transporter que 150 personnes environ).

Nous faisons aussi parfois des exercices en mer, en compagnie d'autres bâtiments (le croiseur *Montcalm*, le porte-avions *Bois Belleau*, l'avisos *Dumont D'Urville*, l'avisos *Commandant Robert Giraud*...) et aussi des tirs avec nos pièces de 120 mm dans la charmante baie de Port-Dayot.

Nous avons aussi un rôle important de représentation. C'est ainsi que j'ai eu la chance de participer à deux voyages en Baie d'Along avec, pour passagers, des parlementaires français et d'autres personnalités civiles et militaires (Amiral Jozan, chef suprême des Forces Navales d'Extrême-Orient, capitaine de vaisseau Douguet, commandant de la Marine à Saïgon, médecin en chef Le Breton, Directeur du Service de Santé. À ce propos, je veux raconter ci après une anecdote plutôt piquante, dans les deux sens du terme.

Anecdote du Bouddha de « tonton Ernest »

Au cours des années 1954 et 1955, l'avisos *Francis Garnier*, dont j'étais le médecin-major en Indochine, a fait plusieurs séjours dans la rivière de Haïphong, au Tonkin, et à deux occasions, il a navigué dans la Baie d'Along, toute proche, qui constitue une des grandes



Officiers sur le *Francis Garnier*.

merveilles naturelles du monde avec ses majestueux rochers aux formes bizarres qui sont plantés dans la mer, une mer qui était d'huile quand je suis allé et sur laquelle glissaient paresseusement quelques sampans et jonques aux voiles merveilleusement colorées sous le soleil.

La première fois, c'était en novembre 1954, mon bateau transportait un certain nombre de parlementaires français, députés et sénateurs, ainsi qu'un général (Cogny, je crois, celui qui avait proposé le site de Dien Bien Phu au général Navarre, commandant en chef du Corps expéditionnaire en Indochine, ce qui s'était révélé catastrophique par la suite, puisque c'est là qu'une bataille vit la défaite des Forces Françaises par le Viet-Minh en mai 1954 ...)

Ces personnalités politiques et militaires étaient venues contrôler l'utilisation des crédits alloués à la Marine et peut-être aussi vérifier l'application des mesures arrêtées par les accords de Genève concernant l'évacuation des forces françaises du Nord-Vietnam après l'Armistice.

Après qu'une gerbe ait été déposée au cimetière marin, toutes ces personnalités officielles ont été débarquées sur un autre aviso, le *Pimodan*, membre de l'expédition.

La seconde fois, ce fut en mars 1955. Il y avait à bord cette fois l'amiral Jozan, chef suprême des Forces Navales d'Extrême-Orient, le médecin-chef Ernest Le Breton, directeur du Service de Santé en Indochine, mon patron direct. C'est ici que je veux raconter une anecdote piquante (dans les deux sens du mot...) dont voici le récit :

Le *Francis Garnier* était venu mouiller devant un petit village chinois, nommé Apowan, où j'avais acheté la fois précédente un beau grand chapeau chinois en fibres de bambou tressées et revêtu d'un vernis brillant. J'espérais beaucoup retourner dans ce village où, m'avait-on dit, on pouvait acheter des petits bouddhas en bois peint, probablement



Réception des officiers du « Francis Garnier » par la marine thaïlandaise à Bangkok.

volés dans des pagodes, et que les pêcheurs plaçaient à la proue de leurs jonques comme des génies protecteurs. Je voulais absolument en avoir un !

La chaloupe du bateau fut donc mise à l'eau et tous les officiers du bord y embarquèrent, en plus des deux grands chefs, tous sauf un retardataire, le toubib ! On vint donc me houspiller dans ma chambre, tandis que j'enfilais mon uniforme (« Toubib ! Tout le monde vous attend ! »), la casquette jusqu'aux yeux, je fonce dans la coursive et me précipite vers la coupée, mais en passant sous la porte étanche, je me relève 3/4 de seconde trop tôt et me cogne violemment la tête contre l'encadrement en fer de la porte blindée... Bien qu'étourdi, je dévale la coupée, mais je sens un liquide chaud me couler sur la figure, et je vois s'écarter les yeux des occupants de la chaloupe. Je m'étais ouvert le cuir chevelu sur 7 cm ! Je remonte la coupée à toute allure, suivi par mon directeur qui, ancien chirurgien, m'emmène à l'infirmerie, tout émoustillé d'avoir à me recoudre le scalp (sans anesthésie, si je me souviens bien...). J'ai été pour lui la seule occasion de réaliser une intervention chirurgicale de tout son séjour en Indo... Il m'a ensuite entouré la tête d'une bande de crêpe, avant de s'en aller à Apowan avec une autre embarcation, me laissant à bord déguisé en fakir indien, et surtout bien déçu de ne pouvoir acheter le bouddha convoité...

Mais le bon « tonton Ernest » (c'est le surnom affectueux que nous lui donnions), de retour à bord, est venu dans ma chambre m'apporter un bouddha qu'il avait acheté pour moi à titre de consolation. Je l'ai toujours conservé et il me rappelle souvent cet incident cocasse de ma carrière...

Un événement plus sérieux et plus triste s'est produit le 13 mai suivant, lorsqu'il a fallu, sur l'ordre de l'amiral Kerville, quitter définitivement Haïphong, pour gagner Dausson à l'embouchure de la rivière. Le *Francis Garnier* a quitté son mouillage avec les derniers navires français présents dans cette région (le dernier, je crois, fut le *Jules Verne*, un navire atelier) et nous quittions pour toujours le Tonkin. Je vois encore jaillir

sur les toits des maisons situées sur les rives les petits drapeaux rouges à l'étoile jaune centrale qui marquaient ostensiblement la prise de possession du pays par le Viet-Minh, au fur et à mesure que mon bateau descendait la rivière... C'était un spectacle un peu triste pour tous ceux qui aimaient ce pays, maintenant aux mains de nos anciens ennemis, communistes et nationalistes. Mais, après tout, ils étaient chez eux et la guerre était finie, c'était le principal.

Du 12 au 15 juillet 1955, j'ai eu aussi le privilège de participer au voyage très protocolaire que le *Francis Garnier* a effectué à Bangkok pour sceller la réconciliation entre le Siam et la France. En effet, la Marine Française avait coulé leur flotte à Koh Chang en 1941... Notre accueil par les autorités civiles et militaires de Bangkok a été très sympathique et de nombreuses festivités ont marqué notre passage : réception à l'Institut Naval avec un très beau spectacle de danses thaïlandaises, visite du Palais Royal, de ses superbes temples et bouddhas, visite de l'Institut Pasteur (et de la fosse aux serpents où l'on récolte le venin de cobra pour fabriquer le sérum), le 14 juillet, grand cocktail à bord, puis à l'Ambassade de France, et enfin grande soirée à l'Alliance Française avec la présence du Premier ministre du Siam (Thibul). J'ai eu mon petit succès en chantant les airs de mon répertoire (Brassens, Bécaud, Félix Leclerc...).

Nous avons quitté Bangkok le 16 juillet au terme d'un voyage qui avait pour but de rehausser le prestige de la France dans ce beau pays d'Asie et nous réconcilier avec sa Marine, ce qui fut fait.

En dehors de ses missions de transports, d'entraînement et de représentation, le *Francis Garnier* était souvent obligé de rester à quai à Saïgon, pour des réparations et d'autres missions plus triviales. Pour moi, ces immobilisations forcées étaient partagées entre mon travail quotidien au service de l'équipage, les gardes régulières à l'infirmerie de la Marine près du quai Catinat, le Cercle Sportif, que je fréquentais assidûment l'après-midi et les ballades rue Catinat, où je rencon-

trais souvent des camarades de promo : Pouquet, Herné, Broussolle, Labouche, Roinard, Rondelot, Plan, Le Vourch, Duluc, Renaume, Delpy, Guers, Carré, Robin, Merer, Vigouroux... On allait prendre un pot au café Continental ou à l'hôtel Majestic.

Le soir, on pouvait aller écouter de la musique à « Ma cabane » ou prendre un cyclo-pousse en vue d'une incursion à Cholon, ville chinoise distante de quelques kilomètres, où fleurissaient des restaurants (le Song Lai), les salles de jeux (le Grand Monde), les dancings (100 piastres pour danser une heure avec une « taxi girl » !), les fumeries d'opium (leur fréquentation n'a été interdite qu'après le décès d'un midship...) et bien sûr les bordels de toutes catégories (Parc aux Buffles, attention danger! Distribution de préservatif à l'entrée et de crème prophylactique à la sortie).

J'avais, pour ma part, des invitations plus sélectes chez certains notables de la Marine, dont les filles étaient d'ailleurs souvent invitées à bord pour des petits pots (Amiral Jozan, Amiral Cabanié, médecin-chef Le Breton...). J'étais souvent invité à dîner et requis d'amener ma guitare pour chanter « Le gorille », « Le p'tit bonheur » ou « Mes mains ».

Nous recevions fréquemment des invités à bord car le carré des officiers était très accueillant, les repas plantureux et les frais de table assez généreux pour nous payer un cuisinier chinois et recevoir dignement nos hôtes avec champagne Mumm Cordon Rouge et Beaujolais.

Néanmoins, il est arrivé à plusieurs reprises que les équipages soient consignés à bord en raison des troubles possibles pour certains événements : fête du Têt (le nouvel an chinois), pillage de l'hôtel Majestic, règlements de compte entre sectes politico-religieuses ou crises politiques (peu avant notre départ définitif de Haïphong, le *Francis Garnier* est resté immobilisé 100 jours dans la rivière jouxtant la ville sans qu'on puisse aller à terre...).

La Pipe

Cette pipe à opium me rappelle mon séjour en Indochine de 1954 à 1956. Elle est formée



d'une tige de bambou ornée de bagues en argent ciselé et d'un fourneau en terre cuite.

Lorsque mon bateau était amarré au quai de Saïgon, je fus un fumeur occasionnel comme beaucoup d'Européens résidant en Indochine à cette époque et j'eus l'occasion de me faire conduire en cyclo-pousse à plusieurs reprises dans une des nombreuses fumeries d'opium de Cholon (la ville chinoise très commerçante contiguë à Saïgon) pour fumer quelques pipes avant de rentrer à bord !

Cette pratique n'était pas encore interdite par les autorités civiles locales ni par la hiérarchie militaire. Elle ne l'a été qu'à la suite du décès d'un enseigne de vaisseau, probablement victime d'une overdose.

À la demande d'une amie irlandaise qui était la secrétaire de l'ambassadeur de Grande Bretagne (et qui était également sensée m'apprendre la langue de Shakespeare !), j'ai organisé une soirée privée avec quelques amis sélectionnés et surtout la présence d'un ancien maire de Hanoï, réfugié à Saïgon après la guerre, qui avait apporté avec lui deux pipes et la provision d'opium nécessaire pour les invités. C'est l'une des deux pipes que je lui ai achetée après cette soirée mémorable. Bien entendu, cette pipe n'a plus jamais été utilisée depuis mon retour en France.

La préparation d'une pipe à opium est une opération longue et délicate, un véritable rituel. Dans les fumeries fréquentées par les Européens, c'était une « congaïe » qui préparait les pipes. Le fumeur est allongé sur une natte, la tête appuyée sur un coussin de faïence. L'opératrice plonge une aiguille dans un pot contenant l'opium pâteux. Elle porte ce petit grain d'opium au-dessus d'une lampe où il grésille, se gonfle et s'épaissit. Alors, elle le manipule et le malaxe bien sur la surface plane du fourneau de la pipe, puis le replonge

dans le pot, et cela plusieurs fois de suite, en ajoutant ainsi des gouttelettes d'opium qu'elle fait chauffer sur la lampe jusqu'à obtenir une masse d'opium grosse comme un petit pois.

Lorsque la cuisson est parfaite, l'opératrice introduit la pointe de l'aiguille dans le trou minuscule du fourneau puis la retire, en laissant la goutte d'opium dans l'orifice. Elle tend alors l'embouchure de la pipe au fumeur, en la soutenant par son extrémité, de façon à ce que le fourneau reste tout près de la lampe. L'opium grésille et se boursoufle, tandis que le fumeur, embouchant largement l'extrémité du bambou, absorbe la fumée d'une seule aspiration très profonde.

La pipe est fumée, il faut en préparer une autre, ce qui demande un certain temps. Quand on fume 5 à 7 pipes dans une soirée (ce qui était mon cas) on a peu d'effets secondaires (à part quelques nausées ou vertiges) mais en tout cas aucune hallucination, aucun de ces « paradis artificiels » décrits par certains poètes romantiques (Baudelaire). Seuls les habitués, indigènes ou européens, qui deviennent accros à l'opium au point de dépasser une cinquantaine de pipes par jour, perdent l'appétit et tombent dans un état de cachexie effrayant et dans la misère la plus noire.

Au début du mois d'août 1955, il était prévu que je débarque du *Francis Garnier* pour effectuer ma fin de campagne à Ream, un affreux petit village sur la côte sud du Cambodge. Heureusement, Tonton Ernest a eu pitié de moi et m'a maintenu sur mon bateau pour faire le voyage prévu dans le Pacifique et jusqu'à Tahiti.

À suivre « Campagnes dans le Pacifique » dans le prochain numéro.



Actualité de la présence française au Viet Nam

Actualités de l'Hôpital Grall en 2018

Pierre Jallon (Bx 65)



Pierre Jallon devant l'Hôpital Grall.



Entrée de l'Hôpital.

Grall, splendide structure pleine d'histoire, témoin de notre présence au Viet Nam, entre l'IDECAF (Institut d'Échanges Culturels Avec la France), Thai Van Lung, et la belle Résidence du Consulat Général de France, Le Duan, est toujours là.

Grall, devenu, depuis sa réhabilitation en 1995, Bệnh Viện Nhi Đông 2 (BVND2/ Grall), Hôpital des enfants n° 2, structure de soins aussi importante que les autres hôpitaux de la ville mais ayant conservé son côté « colonial », son environnement, ses pavillons entourés de verdure, disposés autour du bâtiment central. Bệnh Viện Nhi Đông N°3 est sorti de terre dans la lointaine banlieue de HCMV, bâtiment moderne de plus de mille lits va ouvrir dans quelques mois. Assez curieusement, BVND2/ Grall est le seul hôpital à HCMV, pour l'instant, à avoir un service de neuro-pédiatrie, créé d'ailleurs, dès 1973.

L'entrée de l'hôpital, côté Ly Tu Trong, n'a pas changé. En 1989, l'association Viêtnamitié avait obtenu que le macaron « Grall » soit rétabli sur le fronton de la grille d'entrée. Plombée sous le soleil du matin, elle est toujours aussi animée, encombrée de taxis et des familles, régentée par des gardiens, dont le rôle exact reste un mystère.

J'ai passé, pour la première fois, cette grille en décembre 2012, pour un rendez-vous avec la cheffe de service de Neuropédiatrie, M. Nguyen Van Khan, qui m'avait demandé, lors d'un colloque, comment l'aider à développer, dans son service, l'épileptologie clinique. Depuis, je quitte les rives du Mékong pour y assurer une consultation une à deux fois par mois.

Les grands tamariniers du parc, devant la belle façade des bâtiments sont toujours aussi magnifiques, immenses, témoins silencieux de la longue histoire de cet hôpital. Les allées, propres, sont fréquentées par un personnel soignant aux tenues bigarrées, les pelouses alentours sont bien entretenues. Sur les balcons, de nombreux étudiants en blouse blanche, reconnaissables par leurs épaulettes bleues, des jeunes filles surtout, aux larges sourires et des garçons à l'allure empruntée



sont regroupés autour d'un assistant « enseignant ». Les familles ont envahi les coursives du bâtiment central, installées dans de curieux et sympathiques agencements ou chacun a parfaitement délimité son territoire soit avec une natte à même le sol, soit par un hamac ou la maman balance son gamin endormi. Les chambres sont comblées, les lits occupés par au moins deux petits malades par lit et les familles, encore, qui sont là, assurant l'intendance, assis sur des matelas de fortune ou des nattes, éventant le visage d'un enfant. Tout est ouvert, pas de porte, les chaussures, les tongs s'amoncellent sur l'entrée de la pièce. De l'autre côté du bâtiment central, la cantine, l'hôtel des ancêtres, plus loin, le long de Le Duan, le nouveau bâtiment flambant neuf des consultations ; autour, sur les pelouses, les alignements multicolores du linge des familles qui sèche au soleil de l'après-midi. On est bien au Viet Nam !

Ce qui surprend en dehors de cette présence « familiale » est le peu de bruit ambiant ; les enfants sont étonnamment calmes et silencieux. Pas ou peu de pleurs et/ou de cris.

Le service de neuropédiatrie occupe une aile entière du troisième étage, une soixantaine de lits répartis en une dizaine de chambres de chaque côté du couloir.

Mon activité dans le service de neuropédiatrie s'est progressivement dessinée.

Avant tout, une activité clinique centrée sur la consultation des enfants épileptiques.

Non pas la consultation « épilepsies tout venant » qui a lieu dans le bâtiment des consultations sur l'autre entrée de l'hôpital, Nguyen Dù, et qui est une véritable épreuve de célérité : près de 80 malades « examinés » par trois médecins dans la matinée, dans une

pièce exigüe ou bien souvent deux familles, attendant leur tour, « assistent » à la consultation, dans un brouhaha indescriptible. J'ai renoncé à consulter dans cette atmosphère peu propice à la sérénité, à la réflexion diagnostique et l'enseignement.

Après accord avec la cheffe de service j'ai donc optimisé la consultation, dans la salle de cours du service de neurologie – qui sert aussi de salle de travail des assistants – en convoquant uniquement les épilepsies difficiles à traiter, souvent pharmaco-résistantes, sélectionnées par les assistants et chefs de clinique. Les consultations se font en traduction « simultanée » grâce à une assistante franco-phonique qui a été formée en épiléptologie clinique et en EEG, à ma demande, par l'équipe de Montpellier pendant une année. La sémiologie des crises est limitée au visionnage des crises enregistrées sur l'iPhone de la famille ou de l'assistant(e), ce qui permet un enseignement de la sémiologie aux jeunes étudiants présents et de gagner un temps précieux !

Nombre de ces épilepsies entrent dans le vaste concept des encéphalopathies épileptiques et la fréquence de certains syndromes épileptiques – considérés comme peu fréquents – est inhabituelle, comme le syndrome de Dravet, le syndrome d'Ohtahara, le syndrome de Rasmussen (huit cas diagnostiqués en deux ans, deux cas opérés) ou encore le FIRES (Febrile Infection with Epileptic Status). En revanche, peu de syndrome HHE (Hemiconvulsion, Hémiplégie, Épilepsie) ce qui tendrait à penser que les convulsions fébriles sont correctement prises en charge par les praticiens et les familles. Une assistante de recherche clinique prépare un mémoire sur les corrélations cliniques et les

données génétiques de la cohorte de patients présentant un syndrome de Dravet (plus de 27 cas confirmés génétiquement en deux ans)

Les examens diagnostiques et les traitements sont pris en charge globalement par le gouvernement pour tous les enfants en dessous de l'âge de six ans. En revanche, passé cet âge, nombre de familles ne peuvent pas assurer la charge financière de certains examens coûteux comme l'IRM, les EEG de longue durée, le Pet scan ou encore certains tests génétiques. Grâce au fonds spécial délivré par l'un de nos grands anciens, le **Dr Zwingelstein**, ancien de Grall (avec son épouse qui y a exercé la tâche de technicienne d'EEG), fonds géré par le Fonds de Solidarité Santé Navale, beaucoup d'enfants peuvent maintenant bénéficier de cette manne financière exceptionnelle.

Beaucoup d'épilepsies sont lésionnelles : malformations et surtout dysplasies corticales focales ou plus diffuses et sont confiées au neurochirurgien local, formé à Singapour, pour des lésionectomies.

L'intérêt de cette consultation – limitée à une dizaine de malades dans la matinée – est de pouvoir prendre du temps pour faire de l'enseignement aux étudiants présents et de prendre des décisions thérapeutiques raisonnées – les polythérapies étant souvent hasardeuses – et raisonnables en discutant avec le chef de clinique et la chargée d'enseignement. Un collègue, chef du service de neuropédiatrie de l'hôpital Universitaire de Genève, le Pr Christian Korff, vient une fois par an, à ma demande, pendant une semaine, pour « superviser » les cas difficiles et assurer un enseignement, en prodiguant une série de cours, étalés sur trois ans, sur les syndromes épileptiques de l'enfant.

Je me suis vite aperçu, au cours de nos enseignements, que le niveau des étudiants et assistants n'était pas mauvais du tout mais qu'ils manquent, dans leurs décisions diagnostiques et thérapeutiques, de rationalité plus que de connaissances.

Par ailleurs je les ai initiés aux possibilités de la chirurgie de l'épilepsie, en particulier la chirurgie palliative – callosotomie, hémisphérotomies – souvent utile dans certaines encéphalopathies épileptiques. Grâce ainsi au soutien du Fonds de Solidarité Santé Navale, j'ai pu faire venir un neurochirurgien – le Pr Olivier Delalande – qui a déjà opéré un certain nombre de malades à ND2/Grall et qui doit aussi opérer à l'hôpital des enfants de Ha Noi ou je suis aussi consultant. La chirurgie curative, en dehors des lésionectomies, reste limitée à certaines indications « péremptives » de l'épilepsie temporale avec sclérose mésiale.

L'activité épiléptologique est indissociable de l'EEG. On retrouve la pléthore des consultations puisque, dans le petit laboratoire situé



Stèle à la mémoire de Yersin et Calmette avec ce texte :
 « Les médecins de Saïgon Anciens Élèves des écoles de santé navale et militaire à leurs Grands Anciens ».

au bout du couloir, deux techniciennes officient et réalisent pas moins de 80 tracés /jour ! ce qui peut paraître ahurissant quand on sait qu'un laboratoire d'EEG bien équipé dans nos hôpitaux, réalise tout juste 12 à 15 tracés /jours avec deux fois plus de technicien(ne)s ! Certes la qualité en pâtit et j'ai dû me battre pour faire comprendre aux technicien(ne)s comment obtenir un tracé de qualité. Par ailleurs j'ai pu installer dans ce laboratoire un appareil EEG vidéo – financé en partie par la Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie – ce qui permet de pratiquer des tracés prolongés avec vidéo des crises. J'assure, depuis plus de cinq ans, l'enseignement de l'EEG à l'Université de Médecine de HCMVille, en proposant un cours

de trois jours, quatre sessions dans l'année, sanctionné par un examen écrit et d'interprétation de tracés.

La formation des neurologues et plus particulièrement des neuropédiatres, à l'épileptologie clinique remonte à une dizaine d'années. Ces dernières années, outre les commentaires échangés pendant la consultation à ND2/Grall, j'ai organisé, tous les trimestres, avec l'Université de Médecine de HCMVille, des colloques « franco-vietnamiens » d'une demi-journée dont la plupart ont eu lieu dans les salles de cours de l'hôpital. Ces enseignements font partie intégrante de la formation post-universitaire.

Voilà mes activités vécues à BVND2/Grall, certes limitées à une pathologie pas très fré-

quente, petite abeille dans une ruche vrombissante (1 110 lits ; 800 médecins, 1 200 infirmier(e)s).

Semper hominibus prodesse ?

Entre le passé et le futur, instant fugitif d'émotion et de passion : chaque fois que je pénètre ou que je quitte l'enceinte de BVND2/Grall, j'ai le sentiment – mêlant à la fois nostalgie et fierté – de perdurer la présence et l'action de nos grands anciens qui ont œuvré dans cet hôpital, sentiment encore plus prégnant, lorsque je passe devant la stèle à la mémoire de Yersin et Calmette, toujours entretenue et honorée par des offrandes et des fleurs déposées par de petites mains anonymes et reconnaissantes.



Périnatalité de la médecine française aux colonies (XVI^e et XVII^e siècles)

Première Partie : le XVI^e siècle

Joël Le Bras (Bx 58)



Salle des malades d'un hôpital de l'ordre de Malte.

Si l'on se réfère à Étienne Ludovic Boudet (Bx 1910) et à ses Notes d'Histoire Coloniale du Corps de Santé de la Marine (Revue de l'Ouest 1933), les précurseurs de la médecine française aux colonies sont de deux types : d'une part, certains ordres religieux dits hospitaliers et d'autre part les corporations civiles de barbiers et barbiers-chirurgiens.

Les ordres hospitaliers

On admet généralement que c'est à la faveur des Croisades qu'est née la première

forme de médecine ultra-marine, certes au profit des croisés mais aussi des communautés chrétiennes d'Orient. Le plus connu des ordres hospitaliers s'adonnant à cette médecine d'assistance est celui des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem où il crée son premier hôpital en 1131, s'installant par la suite et successivement à St-Jean-d'Acre, Rhodes puis Malte (1530), sous le nom cette fois des Chevaliers de Malte. Les hôpitaux de l'Ordre se distinguent par une organisation très hiérarchisée : un père, directeur, un économe tenant les livres de comptes, sous

le contrôle d'un conseil de frères prudents, un maître en chirurgie et ses « aydes », des barbiers « simples » (soignants, saigneurs, panseurs) ; un apothicaire, un « comptable », chargé des entrées, des sorties et des servitudes imposées aux convalescents, un responsable du règlement intérieur (rédaction et contrôle de son application), des frères lais, exécuteurs des basses tâches.

On retrouvera ce modèle d'organisation dans les hôpitaux des ports et dans ceux d'outre-mer de la marine française, sous Richelieu puis Colbert.

Les barbiers et barbiers-chirurgiens

Hors structures hospitalières, s'est développée au fil des siècles une corporation qui remonte en fait aux « barbirsasores » et « barbirtosores » de l'Antiquité romaine. Jouissant d'une certaine liberté d'entreprendre, les barbiers se sont mués peu à peu en « travailleurs manuels sur le corps humain », de sorte qu'on les trouve « arracheurs de dents », « pédicures », rebouteux, réducteurs de fractures. Ici, ils amputent, là ils saignent, ailleurs ils évacuent les abcès ou bien ils castrent. Bref, ils « chirurgicailent ». Certains trouvent dans le cadre militaire le terrain idéal pour s'exprimer : c'est le cas du barbier Ambroise Paré, entré à l'Armée d'Italie en 1536, et qui fit faire à la chirurgie de guerre les progrès que l'on sait, dans le paragage des plaies comme dans leur cicatrisation, privilégiant par exemple l'usage des onguents à celui de la cautérisation.

La situation à la fois anarchique et encombrante des barbiers de ville devint vite insupportable aux chirurgiens « émérites » sortis dès la fin du Moyen Âge des écoles de Montpellier et de Paris et souvent attachés à la personne des rois, princes et cardinaux. En 1314, Henri de Mondoville est par exemple au service de Philippe IV Le Bel, tout en se faisant la main sur les pauvres, autant pour se perfectionner que par charité chrétienne. Ce



Un barbier chirurgical pédicure.

« maître en chirurgie » ne traite déjà plus les sanies des plaies suppuratives par de simples emplâtres, mais par application, après curetage et lavage, de pansements à l'alcool, si nécessaire après suture. Un autre maître en chirurgie et anatomiste, Gui de Chauliac est pour sa part attaché à la personne du pape d'Avignon Urbain V, sous le roi Charles V. Chauliac abandonne la cautérisation des hémorragies graves au profit de la ligature, reprenant en fait une technique déjà pratiquée par le médecin romain Celse. De Chauliac met par ailleurs au point un appareil de suspension et d'extension des membres fracturés.

De Mondoville sera aussi à l'origine d'une réglementation de la profession de chirurgien, au moins pour Paris : « Dans la ville et vicomté de Paris, aucun chirurgien ne peut exercer son art s'il n'a été au préalable examiné et approuvé par les chirurgiens jurés (c'est-à-dire assermentés), appartenant à la corporation des maîtres - chirurgiens ». Cinquante ans plus tard, De Chauliac élabore cette fois, un statut des barbiers, mais toujours de Paris, qui leur donne le droit de « pratiquer la saignée et bailler et administrer emplâtres, onguents et autres médecines pour bosses, apostumes (abcès) et toutes plaies ouvertes ». Leurs fonctions sont soumises, elles aussi, à un « contrôle » des connaissances et compétences, toujours par la confrérie des maîtres en chirurgie. Sous Louis XII, les barbiers qui le désirent reçoivent de ces derniers un enseignement d'anatomie et une formation sommaire sur les gestes simples, désormais codifiés, de la chirurgie courante. À l'issue, il leur est délivré un parchemin de « droit d'exercice de barbier-chirurgien ».

On peut donc dire qu'au début du XVI^e siècle, quand s'ouvrent à la découverte, les

grands espaces marins, la France compte déjà, en plus des barbiers, un certain nombre de barbiers-chirurgiens, lesquels, ayant pour beaucoup pignon sur rue, ne sont pas forcément disposés à prendre la mer pour des aventures aléatoires sur d'incertains navires. Les armateurs, toujours prompts à réaliser des économies sur les équipages, se contentent de recruter majoritairement des barbiers « simples », dont il s'avère souvent, à l'usage, que rares sont ceux qui présentent une compétence réelle pour exercer leur fonction, plus attirés par l'appât d'un or hypothétique que par goût réel de l'aventure et encore moins par le souci de soulager les souffrances de leurs compagnons d'aventure.



Henri de Mondoville enseignant la chirurgie.

Le début des grandes expéditions océanes

Six grandes raisons président, à la fin du XV^e siècle, comme au long du XVI^e aux grandes aventures sur les océans, cette fois donc au-delà des mers baignant directement l'Europe :

- L'esprit d'aventure des marins, aiguillonné par une curiosité certaine, y compris déjà scientifique.

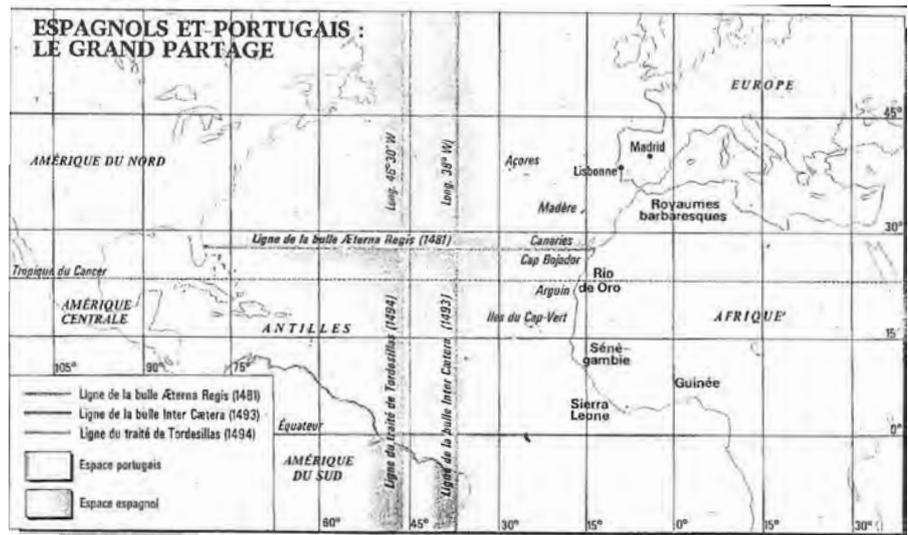
- Les besoins croissants en or des puissances européennes, fournisseurs et créanciers en tous genres exigeant d'être payés en ce métal plutôt qu'en tout autre.

- L'évidence pour les rois que le monde ne se réduit pas à la seule Europe. Tout état capable de ramener d'outre-mer, de surcroît de terres qu'il se serait appropriées, un maximum de richesses, serait en mesure d'affirmer sa suprématie sur les autres grandes nations.

- L'importance, en tout cas pour les pays catholiques (Espagne, Portugal, France et jusqu'en 1534, l'année du schisme, Angleterre), de gagner à la religion romaine, sous la férule papale, les peuples forcément païens que l'on rencontrera inévitablement. On peut même dire que l'idée chrétienne d'apostolat est alors indissociable de l'idée même d'expédition maritime.

- Les progrès de plus en plus affirmés de la navigation au large, encourageant les armateurs puis les états eux-mêmes à se constituer de véritables flottes. Ainsi la caravelle portugaise bat nettement en performances la nave normande, la roberge, la caraque. L'astrolabe permet depuis le XII^e siècle de calculer la latitude, la boussole du Portugais Ferrande (1480) permet de ne plus perdre le nord. La science des vents progresse et l'on connaît la manœuvre « au lof » pour faire venir le navire « au vent » avec la barre « sous le vent ». Il faudra tout de même attendre Copernic et la découverte de la rotation de la terre sur elle-même (1543) pour envisager le calcul de la longitude. Les premières cartes marines réellement utilisables ne le seront qu'en 1569 avec Mercator et il faudra attendre l'invention du loch en 1683 pour calculer cette fois la vitesse des navires.

- Enfin le besoin de plus en plus impérieux de se procurer des produits exotiques tant en quantité qu'en variété, tels les soieries, le thé ou les épices, qu'elles soient « ordinaires » ou « royales ». Ces épices servent en cuisine, en teinturerie, en parfumerie, en confiserie et, bien sûr, en pharmacie, où en tant que drogues, elles concurrencent ou complètent, selon le cas, les « simples » des contrées européennes. Parmi les cinq épices royales à effets thérapeutiques, on utilise le poivre noir de Ceylan en cataplasmes et la noix de muscade des Moluques dans les maux d'estomac. Parmi les épices ordinaires, la rhubarbe de Chine et la casse sont des purgatifs, le camphre de



Les 3 lignes successives de partage du monde atlantique.

Sumatra, un antispasmodique, l'opium de Chine, un antalgique. Dès le Moyen Âge, trois professions s'occupent de drogues : les poivriers souverains qui importent, les poivriers « de marché » qui colportent et les « espes-siayres » (épiciers pileurs d'épices ou apothicaires) qui transforment. Ces derniers travaillent en « boutique » (du grec « apothéké »). C'est au XIV^e siècle, parallèlement à celle des barbiers, que s'est organisée la profession d'apothicaire, dit aussi dans les textes « exécuteur de recettes au service des médecins ». En 1353, sous Jean II, les apothicaires ont obligation « de par le roi », de posséder l'antidotaire de Nicolas de Salerne, formulaire pharmaceutique rédigé en 1150, qui évite notamment les erreurs de dosage. Au XV^e siècle, la corporation des « maîtres apothicaires » sous la direction d'un prévôt, a le pouvoir d'inspecter les « boutiques » pour éliminer les charlatans et corriger les erreurs observées. Au XVI^e siècle, Bernardin de Rauc forme à Montpellier les premiers apothicaires « attirés » prêtant le serment de Galien. En 1579, sous Henri III, est introduit en France le premier Codex dit Codex de Florence.

Si les barbiers suffisent, sur les navires des premières expéditions, à tenir les coffres à médicaments, les apothicaires embarqués le sont surtout dans l'espoir qu'ils découvrent, au-delà des mers, moins de nouvelles épices que de nouvelles plantes exotiques propres à élargir le champ de l'arsenal thérapeutique.

Avant même 1492, année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1481 constitue une année-clé dans le déclenchement de la grande aventure océanique. Cette année-là, et alors même qu'aucun pays ne peut garantir qu'il est en mesure d'atteindre quelque terre qui ressemble un tant soit peu aux Indes, Espagne et Portugal obtiennent du pape Sixte IV qu'ils se partagent l'espace atlantique dans le sens Nord-Sud, de part et d'autre d'un parallèle passant par les Canaries (Bulle « Aeterna Regis »).

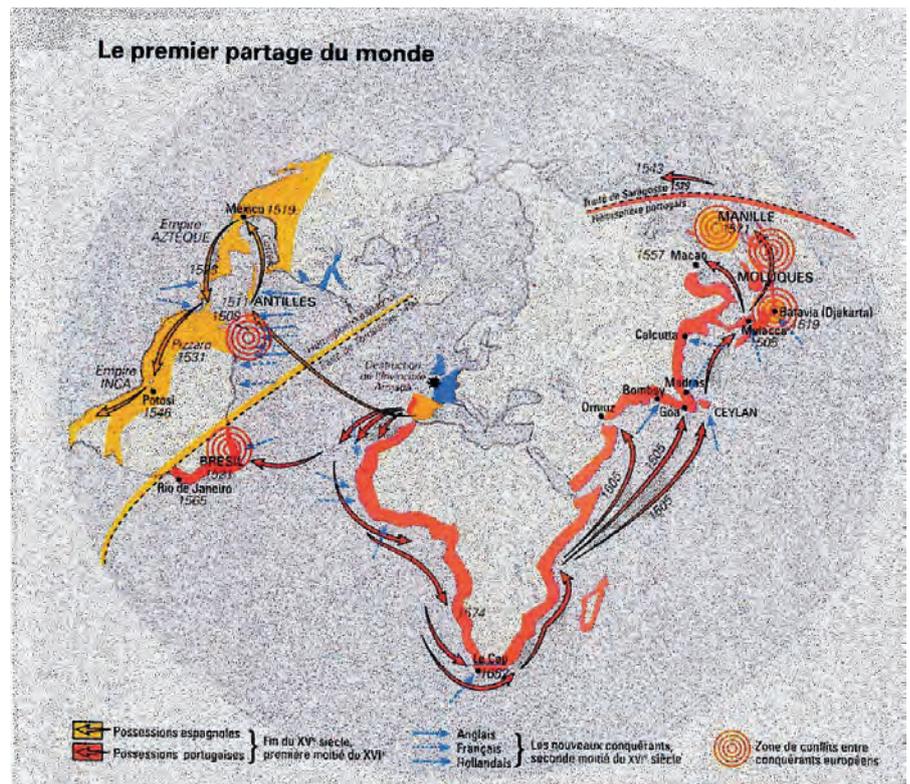
Mais ce n'est donc qu'en 1492 que débarrassée du problème de la Reconquête, l'Espagne lance dans l'espace océanique Nord, qui lui a été réservé, l'expédition de Colomb. Les Portugais, eux, vont profiter de l'espace Sud pour tenter d'atteindre les Indes par la voie maritime orientale, rendue possiblement ouverte grâce à Bartolomeo Dias, découvreur, en 1488, du Cap de Bonne Espérance. La route terrestre est de toute manière interdite aux nations européennes du fait des Ottomans, maîtres de l'arc « Turquie - Palestine - Égypte ».

Conscient du fait que les îles qu'il découvre peu à peu sont déjà au sud de la ligne « Aeterna Regis », Colomb, dès son retour du premier voyage, convainc le roi

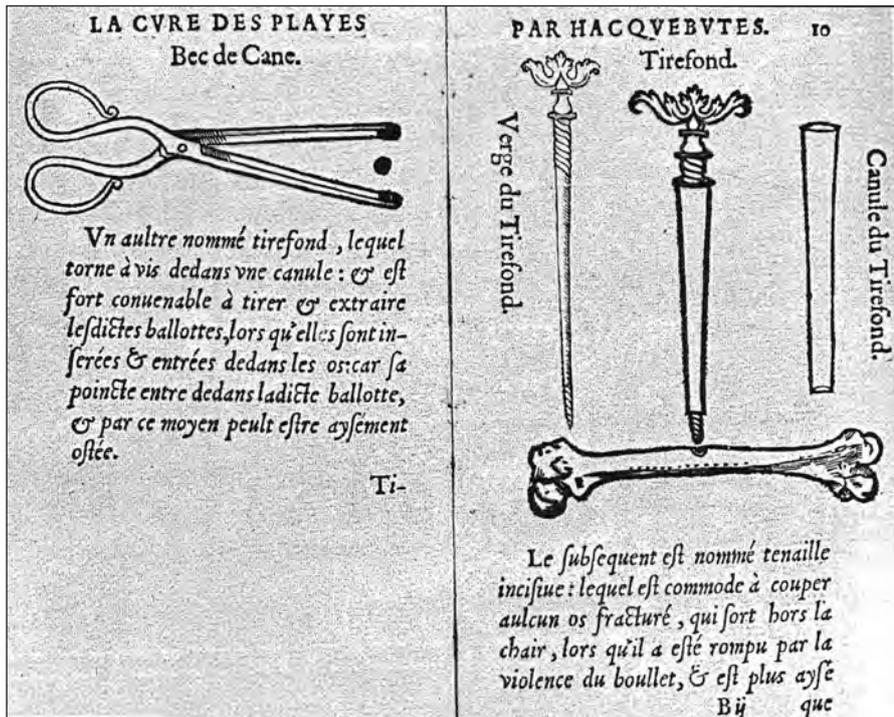
d'Espagne d'obtenir du nouveau pape (espagnol) Alexandre VI Borgia, une nouvelle bulle de partage, cette fois dans le sens « Est - Ouest ». Ce sera la bulle « Inter caetera » du 4 mai 1493, dont l'Espagne espère que sa rivale portugaise, qui vient de lancer Vasco de Gama par la voie orientale, ne viendra pas contester.

Colomb, désormais, a les mains libres pour s'emparer, au nom de l'Espagne, de la plupart des îles de la mer des Antilles, ce qu'il fera au cours de ses deuxième et troisième voyages. Pourtant les Portugais s'inquiètent du fait que cette bulle leur dénie désormais toute prétention sur les terres éventuelles situées au-delà de la ligne « Inter caetera ». Le 7 juin 1494, ils obtiennent un aménagement de ce texte en signant avec l'Espagne le traité de Tordesillas, qui fait reculer la ligne de partage de 100 à 370 lieues à l'ouest des Canaries, ce qui va permettre en 1500 à Cabral, navigateur, poussé vers l'ouest par des vents contraires, alors qu'il visait le Cap de Bonne Espérance, d'accoster au Brésil et de le déclarer terre portugaise.

Il faudra attendre 1521 pour que Portugais, qui ont atteint les Indes par la voie orientale et Espagnols de Magellan qui vont les atteindre aussi mais par le Cap Horn, se rencontrent à hauteur des Moluques, confirmant en quelque sorte et définitivement la rotondité de la terre. Le traité de Saragosse de 1529 complètera le précédent traité de partage en tirant une ligne de démarcation au cœur du Pacifique entre les zones d'influence de l'Espagne incluant les Philippines et le Portugal.



Le traité de Saragosse de 1529 signe l'exclusivité hispano-portugaise sur les futures terres à découvrir.



Types d'outils de barbiers chirurgiens du XVI^e siècle.

Le fait est d'importance car il met cette fois sur la touche l'Angleterre et la France, puisque l'espace maritime mondial se trouve partagé en deux, le portugais à l'est de la ligne « Tordesillas », l'espagnol à l'ouest, avec pour chacun les terres inconnues qu'ils baignent.

La riposte française au traité de Saragosse

C'est grâce aux négociations menées par Jean Le Veneur, grand aumônier du royaume de France, que celui-ci arrache au pape Clément VII une dérogation au traité de Saragosse, permettant à François I^{er} de lancer, en 1534, l'expédition française de Jacques Cartier. Il faut dire que la Réforme, prêchée à partir de 1516, a changé beaucoup de choses dans le monde chrétien, affaiblissant singulièrement l'église catholique. Devenue plus tolérante, elle admettra qu'après l'exploration, sans occupation, de Verrazzano en 1524, la France est en droit de revenir vers les côtes de l'Amérique du Nord, dans la mesure où il ne s'agit plus, *stricto sensu*, d'un monde « nouveau », clause *sine qua non* du traité hispano-portugais. En 1541, François I^{er} qui veut avoir les coudées franches, cette fois pour une installation incontestable sur les terres explorées par Cartier, demande même au pape, *via* le cardinal de Tolède, et non sans humour : « Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui continue de m'exclure du partage du monde. Le soleil ne luit-il pas pour moi comme pour les autres ? »

Mais déjà, avant même l'année 1541, les Français, bravant souvent les interdits, ont lancé sur les océans, *via* des armateurs indé-

pendants, des capitaines de navires en quête de terres nouvelles et, si possible de leurs richesses.

Les principales expéditions françaises du XVI^e siècle

De Gonnevill

La première expédition française du XVI^e siècle, digne d'être retenue, est celle de Binot Paulmier de Gonnevill, parti sur le navire de Honfleur *L'Espoir*, le 24 juin 1503, avec l'intention de se procurer des épices par la voie du Cap de Bonne Espérance. À bord, le premier barbier-chirurgien embarqué connu, Jean Bichere, de Pont-L'Évêque. Comme tous les marins de l'époque, Bichere est confronté au terrible scorbut. « Les dents se déchaussent, l'enflure saisit tout le corps : les pieds d'abord, puis les jambes et le ventre. Les malades mesurent sur une ficelle les progrès de l'enflure ; lorsque celle-ci atteint la région du cœur, ils savent qu'ils vont mourir ». On observe à ce propos des « playes purulentes des gencives qui, chues sur la chair, faisaient venir bibes » (boutons et abcès). Chassé par les vents, tout comme Cabral, *L'Espoir*, avec son équipage décimé, finit par atteindre un point de la côte brésilienne, au sud de l'actuel Santos. Binot baptise l'endroit « Terre Australe », ignorant qu'il se trouve en fait sur la « Terre des Perroquets », nom qui lui aurait été donné en 1488 par un certain Jean Cousin travaillant pour le compte du roi du Portugal, confirmé par la suite par Cabral. Binot ramènera en France l'indigène Essomeric, fils du roi indien Arosca. En route, il perdra de nouveaux

membres de l'équipage, victimes d'une fièvre pernicieuse maligne qui ressemble à s'y méprendre à la malaria, et qui emportera entre autres, le barbier Bichere. Binot soupçonne que le mal a été occasionné par la consommation d'« eau gastée et empuentée ». Pas de scorbut cependant au retour, probablement du fait d'un chargement profus, au départ du Brésil, de fruits et légumes exotiques. Dans les notes de Binot, on a une description sommaire du coffre de Bichere, « atourné de mains médicaments de plus de nécessité, tels rhubarbe de Chine et séné en tant que laxatifs et purgatifs, et des engins et outils de son art ». Parmi ces derniers, on trouve alors les inévitables « ferrements » d'amputation comme le « couteau courbe, la scie et la cautère » ou d'extraction de corps étrangers comme le bec-de-cane et le tirefond, sans oublier « matières astringentes et autres onguents, emplâtres et ligatures ».

Les capitaines de l'armateur Ango

C'est sur l'un des navires de l'armateur dieppois Jean Ango, *La Dauphine*, qu'en 1524, et au nom de François I^{er}, le florentin Giovanni Verrazzano effectue une longue reconnaissance des côtes de l'Amérique du Nord, depuis l'actuelle Caroline du Nord jusqu'à l'Île du Cap Breton au nord de l'Acadie et de là jusqu'à Terre-Neuve. Il nommera ces terres nordiques « Francesca », terme, bientôt changé en celui de « Nouvelle France ».

Verrazzano disparaîtra en 1528 lors d'un dernier voyage qui l'avait amené en mer des Antilles, accompagné d'un certain Jacques Cartier. On rapporta qu'il fut dévoré avec six compagnons par des cannibales caraïbes.

Toujours armés par Ango, la *Pensée* et le *Sacre* de Jean et Raoul Parmentier écumèrent les côtes d'Afrique et d'Amérique du Sud à partir de 1520, avant de se retrouver en 1528 dans l'Océan Indien. À bord, on signale la présence de barbiers-chirurgiens, traitant indifféremment mais sans grand succès, scorbut, ulcères phagédéniques ou syphilis, cette dernière plutôt contractée par les marins dans les bouges de Dieppe. À Calicut, aux Indes, atteint en 1529, un matelot meurt du « scorbut de terre ». L'autopsie de son corps est réalisée par le barbier de la *Pensée*, lequel note : « Il fut trouvé qu'il avait le poulmon tout empiré et le creux du corps tout plein d'eau rousse ». Après Sumatra où sont récoltées quelques épices, le retour sera enfin décidé. Ce sera un long calvaire. Les équipages seront décimés, notamment par la dysenterie. Les frères Parmentier en décéderont. C'est l'astrologue Grignon, en qui certains voient aussi un habile barbier-chirurgien, qui ramènera à Dieppe, en 1530, la seule *Pensée*.

Plus tard à l'occasion des voyages des navires marchands aux Indes, sera fondée une

escale sur la côte de Madagascar. Ainsi en 1601, le *Croissant* de La Bardelière et le *Corbin* de Du Clos-Neuf quittaient la France avec à bord de chacun des navires, deux barbiers-chirurgiens. Une épidémie de scorbut en 1602, amena l'expédition à s'arrêter à Madagascar où les hommes de l'art firent ériger un embryon d'hôpital au havre de Saint Augustin. Mais sitôt à terre, les malades contractaient de surcroît une fièvre « chaude et frénétique » qui les emportait. Quarante et un d'entre eux périrent ainsi et on les « ensabla » en un lieu qui garda le nom de « cimetière des français ». Les survivants reprirent la mer jusqu'au Comores où un « régime frugal, faite de vivres à bord » rétablit la santé des équipages. Mais nul n'en tira de conséquences.

Jacques Cartier

La route de la Nouvelle France ayant été ouverte par Le Veneur, le malouin Jacques Cartier se porte volontaire pour tenter de découvrir enfin le fameux passage du nord-ouest, « par les terres encore ignorées au-delà de Terre-Neuve », vers le Cathay, c'est-à-dire la Chine. Un premier voyage avec le *Triton* et le *Goéland*, entre avril et septembre 1534, permet à Cartier de gagner l'embouchure du fleuve qui prendra plus tard le nom de St-Laurent. Après l'île d'Anticosti et la Gaspésie où le 24 juillet 1534, est érigée une croix en présence d'indiens Micmacs, Cartier rentre à St-Malo, non sans avoir récupéré les deux pêcheurs Domagaya et Taignoagny, se disant fils du chef iroquois Donnacona habitant le lointain territoire de « Canada », autour d'un village du nom de Stadaconé.

Le 19 mai 1535, accompagné cette fois des 200 marins de la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et *L'Émerillon*, Cartier quitte St-Malo au nom du roi de France François Ier. Dans les rôles d'équipage, on note la présen-

ce d'un barbier-chirurgien, de trois barbiers simples (un par navire) et de deux apothicaires. L'embouchure du St-Laurent est atteinte le 10 août et Stadaconé quelques jours plus tard avec les deux fils de Donnacona. Un petit fortin du nom de Sainte-Croix est bâti à l'emplacement où se dressera plus tard la ville de Québec. Un mois plus tard avec le seul *Émerillon*, Cartier atteint en amont du fleuve l'île d'Hocholaga. Sur la rive gauche se dresse un village, huron cette fois. Cartier donne à la colline voisine, le 2 octobre 1535, le nom de Mont-Royal. Cartier note que les Hurons cultivent déjà du maïs, se nourrissent de viande séchée le pemmican, qui s'avère leur servir de « ration de survie » en cas de famine et pratiquent le scalp sur les ennemis vaincus.

Vite sollicité par le chef de tribu pour qu'il le soulage des rhumatismes dont il est perclus, Cartier se substitue à son barbier que les Indiens récuse, et se livre sur les articulations du malade à « de longs et doux massages » à base d'huile camphrée de Sumatra, le tout assorti de la lecture d'un passage de l'évangile, ponctuée de forces signes de croix. En remerciement et apparemment soulagé, le chef offre à Cartier sa propre couronne de piquants de porc-épic. La nouvelle de la guérison miraculeuse s'est répandue alentour et déjà, accourt vers Cartier une impressionnante cohorte d'infirmités, d'estropiés, d'impotents, de borgnes, d'aveugles et de « gens si très vieux que les paupières de leurs yeux leur pendaient jusques sur les joues ». Rentré bien tard à Stadaconé, Cartier doit se résigner à l'hivernage. Les équipages des trois navires doivent désormais s'attendre à une longue attente de six mois. Alors éclate le terrible « mal de terre » qui n'est en fait que le non moins redoutable « mal de mer » ou scorbut dont les barbiers de Cartier donneront une description précise, correspondant à celle que donnera aussi en 1536 le barbier-chirurgien

de Magellan Pigafetta, suite aux observations qu'il fit du mal lors du voyage de circumnavigation de 1521-22.

Très vite cinquante marins de Cartier en sont victimes : « Les jambes leur devenaient grosses et enflées, et les nerfs retirés comme noircis comme charbon, des gouttes de sang comme pourpre aux hanches, cuisses, épaules, bras et col, la bouche infecte, les gencives si pourries que toute la chair en tombait et les dents aussi, qu'on pouvait les arracher avec les doigts ». Et plus loin encore : « Les barbiers coupaient souvent la superfluité de cette chair baveuse, ce qui faisait jeter au malade force sang par la bouche ». À mi-hivernage, on compte déjà 25 morts. Cartier et son barbier-chirurgien, Samson Ripault, s'interrogent sur le fait que les indiens, eux, ne souffrent pas de ce mal. Aussi, tentent-ils une expérience en ajoutant au régime monotone du bord (féculeux, poissons séchés, lard et biscuits) du gibier et du poisson frais. Cartier y voit un progrès puisqu'il déclare : « On peut guérir du mal en évitant les salures, en ayant de la viande fraîche, la santé est aussi bonne qu'en France ». Mais vite on déchant ; le mal se réinstalle, à raison de deux ou trois nouveaux cas par semaine. À force de recherches et d'observations, les deux hommes se rabattent sur « la tisane de thuya, édulcorée du sucre d'érable ». En vain, jusqu'à ce qu'ils découvrent que les Indiens absorbent aussi un breuvage extrait des feuilles de l'épinette blanche, que les Iroquois appellent « annedda ». Survient alors le miracle tant de fois espéré, au point que Cartier s'écrie : « Tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été, avec toutes les drogues d'Alexandrie, ils n'eussent pas tant fait en un an que le dit arbre en fait en huit jours ». Pendant ce temps Samson Ripault, en barbier-chirurgien chevronné, assisté de ses « aydes-barbiers », multiplie les autopsies. À propos de Pierre de Rougemont, natif d'Amboise et embarqué sur *La Grande Hermine*, mort de scorbut parmi les premiers, il écrit : « Il a le cœur tout blanc et flétri, environné d'un pot d'eau rousse comme datte, le poumon tout noirci et mortifié, et quand il fut ouvert, sortit au-dessus du cœur grande abondance de sang noir et infect. Il a la rate vers l'échine, un peu entamée comme si elle eut frotté sur une pierre rude » ...

Cartier ne quittera Stadaconé que le 3 mai 1536, les eaux du fleuve enfin libres de glace, atteignant St-Malo le 16 juillet, sans *La Petite Hermine* abandonnée à Terre-Neuve. Donnacona en personne l'accompagne.

Malgré le bilan mitigé de l'expédition (ni passage vers les Indes, ni pierres précieuses et beaucoup de morts), un mouvement en faveur d'une colonisation du Canada se dessine soutenu par le roi. En 1541, Cartier repart une troisième fois avec deux navires et un premier contingent de colons. Il n'est en fait que l'élément précurseur de l'expédition de De



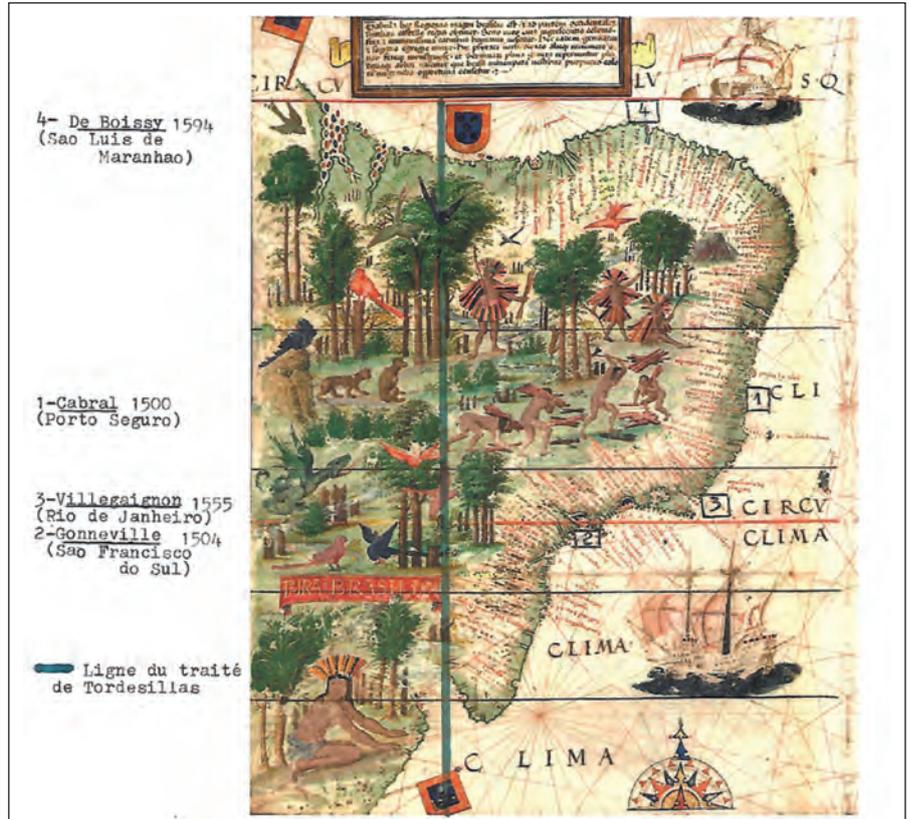
Les trois navires de Cartier à Stadaconé Hiver 1535-36.

Roberval appelé à créer une véritable colonie agricole et marchande. De Roberval, muni de lettres de patente le faisant lieutenant-général de la Nouvelle-France, doit suivre à distance. Cartier arrive à Stadaconé, malheureusement sans Donnacona, mort en France, ce qui lui vaut une hostilité certaine de la part des Iroquois. Le premier fort étant en ruines, Cartier en fait bâtir un nouveau qu'il nomme Charlesbourg-Royal. L'hiver 1541-42 s'avère catastrophique toujours en raison du scorbut et d'autant plus que les indiens refusent désormais de fournir à Cartier la précieuse « annedda ». Le tiers des colons et marins est emporté par le scorbut. Un moment même, les Iroquois attaquent le fort, tuant 35 des compagnons de Cartier, lequel doit lever précipitamment le camp. Croisant l'escadre de Roberval à Terre-Neuve, ce dernier refuse de lui servir de guide pour l'amener jusqu'à Stadaconé. À St-Malo, on constatera que les pierres ramenées du Canada ne sont que du vulgaire quartz. De Roberval finira par atteindre par ses propres moyens Stadaconé, prudemment abandonné par des Iroquois craignant des représailles. Après un rude hivernage et la mort d'une cinquantaine de colons, autant de scorbut que de faim, le Canada est momentanément abandonné, l'expédition regagnant la France en septembre 1543.

Villegagnon

En 1555, sous Henri II, l'amiral huguenot De Coligny met sur pied depuis Dieppe, une mission destinée à créer, en terre pourtant portugaise, donc protégée par le traité de Tordesillas, à savoir le Brésil, une colonie française. L'expédition est confiée au vice-amiral de Bretagne, Durand de Villegagnon. Forte de 600 hommes, marins et colons, catholiques et protestants à parts égales, la mission compte dans ses rangs un ancien de l'expédition de De Roberval, l'aumônier – cosmographe – géographe – botaniste – barbier chirurgien André Thévet d'Angoulême. Là encore, le scorbut éclaircit les rangs, avant même qu'on n'atteigne la baie de Guanabara, actuelle baie de Rio, où un fort est construit. Sur place, Thévet, entre autres activités, va étudier un certain nombre de plantes comme cet « arbre à gomme » dont la résine aide à la cicatrisation des plaies, et surtout le petun (1). En 1556, Thévet en ramènera des graines qu'il réussira à faire pousser en Angoumois d'où son premier nom « d'herbe angoumoise ». Déjà sur place, il avait reconnu à la plante diverses vertus dont ses qualités fumigènes « apaisantes » ou dépuratives après mastication. Ses feuilles macérées ou en poudre peuvent aussi être utilisées avec succès, par application sur les « fistules, dartres, gales, écrouelles, ulcères, apostumes, contusions et morphées ».

(1) Le mot « tabac » n'apparaîtra en France qu'un siècle plus tard, traduction phonétique d'un mot indien des naturels de St-Domingue et que les espagnols firent connaître sous le nom de « tabaco ».



« Terra Brasilis » Atlas portugais de Miller (xv^e siècle)
Les premiers occupants européens.

Pour Thévet, Nicot n'est qu'un opportuniste, voire même un imposteur qui, ayant profité de « son » herbe angoumoise, se serait servi de ce qu'il appela de son côté la « Nicotiane » pour entrer dans les faveurs de Catherine de Médicis qu'il soulagea, grâce à cette plante, de ses migraines. Thévet donne aussi dans ses écrits la description précise d'une maladie qu'il assimile à la syphilis, cette « belle vérolle » (et qui est sans doute le mal del Pinto ou caraté). C'est de là que vient pourtant la rumeur vite répandue que la syphilis vénérienne a été amenée en « Ibérie » par les navigateurs espagnols et portugais, passant ensuite dans le royaume de Naples, réuni à l'Aragon depuis 1504, puis en France, ramené d'Italie par les soldats de François I^{er}. Thévet explique que les indigènes utilisent, pour soigner ce mal, l'écorce d'un arbre, le gaïac de Conçhalvo, reconnu pour ses propriétés antiseptiques et astringentes. Parmi les autres maladies qu'il décrit, outre les « fiebvres », on peut citer aussi « les catarres, le moravor et le caroubaré », ce dernier étant une ophtalmie purulente, et pour lesquels, les indiens ont souvent une réponse « végétale », comme par exemple le « hivourahé » contre les maladies de peau, ou le « hiboucouhou » contre les puces chiques. Et quant ils n'en ont pas, ils font sortir le sang soit à l'endroit où ils « sentent mal », pensant par ce moyen « tirer et emporter la maladie hors », par pression, suc-

cion ou saignée en s'aidant des dents de l'agouti ou du piranha, soit en ouvrant la tempe avec un coquillage effilé. Thévet avouera avoir usé parfois de ces potions et techniques indiennes à l'endroit des marins et colons de la France Antarctique puisque tel était le nom donné à la colonie par Villegagnon. En 1568, vaincue à la fois par les fièvres pestilentielles (ou pestilencielles), le probable typhus ou fièvre « lenticulaire » de Fracator, l'hostilité des Indiens, les dissensions parfois sanglantes entre huguenots et catholiques de l'expédition, et ce à propos de l'Eucharistie, mais surtout par la pression des Portugais qui finirent par s'emparer du fort que Villegagnon avait appelé « Fort-Coligny », la colonie disparut d'elle-même, les survivants regagnant la France sans espoir de retour.

En 1594, De Boissy tentera une nouvelle expérience au Brésil, créant cette fois sur l'île de Maranhao, côte nord-est du Brésil, la « France équinoxiale ». En 1600, elle se maintient cahin-caha sans avoir pris d'extension.

Ribault et Laudonnière

C'est sous la régence de Catherine de Médicis et alors que la France vit les prémices de la première guerre de religion que l'amiral De Coligny, toujours lui, envoie une expédition maritime vers la Floride où l'Espagne catholique compte déjà des comptoirs côtiers.

Ses deux chefs sont Jean Ribault, protestant dieppois et René De Laudonnière. Leurs deux roberges quittent Le Havre le 18 février 1562, atteignant la Floride à hauteur du Rio Mayo, près de l'actuel Jacksonville, neuf semaines plus tard. Repoussés vers le nord par les Espagnols, les Français installent près de l'actuelle Savannah le fort de Charlesfort. Les deux chefs étant retournés en France, de graves divergences religieuses apparaissent entre membres de la garnison laissée sur place. On s'entretue et seuls quelques survivants réussissent à prendre la mer à bord d'une embarcation de fortune. En mer, l'équipage tenaillé par la faim, dévorera un soldat tiré à la courte paille, épisode, dit-on, à l'origine de la célèbre comptine. En 1564, un navire anglais recueillera une poignée de moribonds faméliques.

Ribault devenu agent secret de Coligny contre les anglais, sera arrêté et emprisonné par Élisabeth I^{re}. L'amiral fera cependant repartir Laudonnière pour la Floride avec trois navires et quelques centaines de colons. Celui-ci accostera à nouveau au Rio Mayo que les Espagnols n'occupent plus. Un fort (le fort Caroline) est érigé. Parmi les colons, on note la présence de plusieurs barbiers-chirurgiens dont Charles de Saligan, également ...canonnier, ainsi que le botaniste Dominique Le Moyne de Mourgues qui décrira sur place l'arbre d'esquine (ou squine), voisin de la sal-separeille de Chine, et qui s'avérera être plus précisément le « *smilax pseudo chinae* », dont l'extrait soigne les « piens » en application, tandis que son absorption en décoction rend peu à peu « gras et replet » le sujet cachectique.

Laudonnière et De Mourgues observent aussi que les Indiens ont des « prestres » qui usent concomitamment de formules magiques et « d'herbes » diverses qu'ils portent sur eux dans de petits sacs attachés à la taille.

La situation de la colonie ne cesse pourtant de s'aggraver : de nouvelles dissensions éclatent, la famine s'installe. Laudonnière signale ainsi : « Chez certains compagnons les os commencèrent à suivre la peau de si près qu'en plusieurs endroits ils percèrent ». Les Indiens séminoles empêchent la colonie de s'étendre et Laudonnière lui-même sera empoisonné par une drogue fournie par ces derniers. Il sera sauvé *in extremis* par l'apothicaire de l'expédition grâce à sa thériaque personnelle. Une partie des colons vont désertier, s'emparant des navires avant de se faire arraisonner par une flotte espagnole qui vient mettre ensuite le siège devant Fort Caroline. Le miracle surviendra en la personne de ... Ribault, libéré par les anglais et expédié sur place par De Coligny, avec 600 marins et soldats, 100 colons et un nombre « mal connu » de femmes. Les Espagnols ayant été repoussés, Ribault peut relancer une recolonisation huguenote. Elle sera de courte durée, les

Espagnols étant revenus à la charge depuis leur base de San Augustin. Laudonnière et De Mourgues préfèrent s'enfuir, s'étant emparés d'un navire. Ribault et ses partisans seront finalement massacrés. Le barbier De Saligan, fait prisonnier, terminera son existence sur les galères de Philippe II. De Mourgues qui n'était finalement pas que le chercheur pacifique que certains voient en lui, ne se le tint pas pour dit : il monta une expédition qui effectua un raid « punitif » sur San Augustin. En 1568, son escadre détruisit les installations espagnoles de Floride. Mais la colonisation française de ce morceau d'Amérique fut définitivement abandonnée.

Guillaume Bérard

En 1577, Henri III qui a rétabli des relations commerciales avec le royaume du « Maroc et Fez » de l'émir Mouley Abd El Malek, envoie sur place un consul chargé de contrôler nos intérêts, en l'occurrence le barbier-chirurgien Guillaume Bérard, lequel s'embarque de Marseille sur un navire qui est intercepté à la sortie du détroit de Gibraltar par une flotte espagnole. Les marins de Philippe II découvrent notamment dans le coffre de Bérard des... massépains aux confitures, aux redoutables fonctions laxatives. Ils trouvent ces derniers tellement à leur goût qu'au bout d'un certain temps, selon E.L. Boudet, « ce fut parmi eux une vive galopade pour gagner un coin discret ». L'incident irrite tellement les Espagnols que l'équipage français et Bérard furent emmenés prisonniers, pour être enfin libérés sur ordre de la reine d'Espagne, Anne d'Autriche. Bérard put rejoindre son poste à Fez, prenant un réel ascendant « par son art de guérir » sur l'émir saadien et sur les « esculapes indigènes » (Boudet), enrayant notamment, par des moyens que l'on ignore, une épidémie de peste bubonique, à laquelle réchapperont l'émir et sa favorite. À la suite de ce succès et selon La Roncière, la cour marocaine décida la création d'un service médical français permanent avec, outre des barbiers-chirurgiens, des médecins issus des facultés de Montpellier et Paris, à commencer par le successeur de Bérard, Arnould de Lisle, assisté de l'apothicaire Pierre Treillaut.

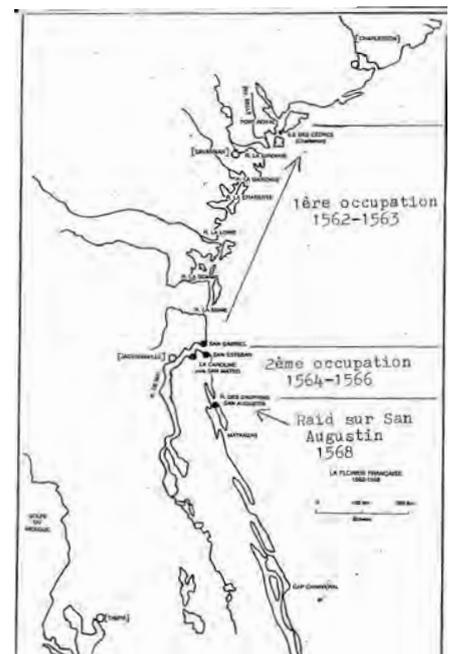
L'île de Sable, première tête de pont de l'installation en Nouvelle-France

En 1578, Troilus de Mesgouez de La Roche Helgomarc'h, gentilhomme breton, obtient de Henri III une commission de « vice-roi des Terres-Neuves, d'Acadie, du Canada et pays circonvoisins », mais il ne partira que ... vingt ans plus tard, en 1598, sous Henri IV. Ayant accosté par hasard à l'île de Sable, qu'il nomme « Île Bourbon », il décide d'en faire une base arrière, d'où il pourra rayonner, cette fois en tant que lieutenant-général sur l'ensemble de la Nouvelle-France. Les Français

résisteront quatre ans sur cet îlot inhospitalier, et ce dans des conditions de survie difficiles à imaginer, ne vivant notamment que sur les vivres apportés de France. Le barbier chirurgien est impuissant devant les ravages du scorbut et de la dénutrition. En 1602, l'abandon du poste est décidé, précipité par une mutinerie. Dans l'intervalle, un membre de la petite colonie, le malouin du Pont (dit Pont-Gravé) s'est rendu sur le St-Laurent, érigeant un fort à Tadoussac, à l'embouchure de la Saguenay, en 1599. Il y installe une compagnie marchande avec ses seize compagnons qu'il transforme en négociants en fourrures et même en trappeurs, lesquels s'enfoncent hardiment en territoires algonquins et cris vers le Grand Nord. Le barbier du petit groupe s'avéra par contre impuissant à sauver de l'amputation certains membres gelés de ses compagnons d'infortune.

Partout donc, sur mer et au-delà, des barbiers, des barbiers-chirurgiens et des apothicaires, tentent de rendre moins douloureux le sort des marins comme celui des colons, qu'ils soient volontaires ou proscrits chassés de la mère-patrie. Et par contiguïté celui des indigènes, partie par humanité, partie par utilité, évangélique ou autre. Sans oublier l'intérêt de notre pays, ainsi que l'a par exemple écrit E.L. Boudet : « C'est grâce aux misérables et héroïques pionniers des débuts, protégés par les barbiers-chirurgiens des vaisseaux, puis par d'autres, aussi misérables qu'eux mais ayant accepté de rester parmi eux, que la renommée des bonnes terres et des riches cultures d'outre-mer se répandit dans la métropole et encouragea à créer les grandes compagnies commerciales du siècle suivant ».

À Suivre.



Les français en Floride au XVI^e siècle.

Le bilan humain du Service de Santé Colonial Français

A. Borgomano (Bx 51)

Il a été dit et quelques fois écrit, tellement d'inexactitudes sur le Corps de Santé Colonial qu'il devenait nécessaire d'en faire le bilan le plus précis possible. On pourrait croire que réaliser ce bilan a été une promenade de santé, un long fleuve tranquille : que nenni ! Beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît compte tenu des erreurs et des lacunes des listes qu'elles soient du Pharo, des Annuaire des Officiers de l'Armée Française et de l'ESSM. De qui se composait-il ?

Principalement des Colos sortis de Bordeaux (3606), auxquels sont venus s'ajouter de 1930 à 1957 les Santards de la Section Coloniale (395) y compris les Santards non Colos qui ont permuté avec des Navalais (13), et des Recrutements Directs (RD) chiffre incertain comparativement faible mais certainement inexact.

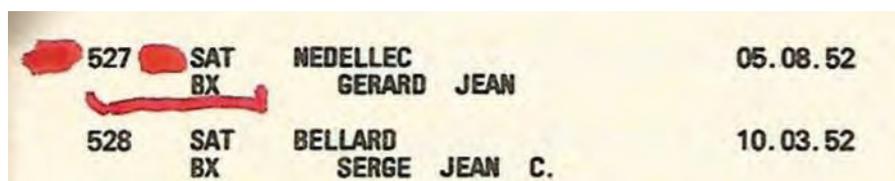
Des Recrutements Directs (RD), c'est-à-dire de titulaires du doctorat en médecine dont on ne retient que les plus célèbres comme Yersin entré directement des Messageries Maritimes en Extrême-Orient dans le Corps (*pas encore de Pharo !*) et Jamot.

Il sera difficile d'en connaître le nombre avec précision car les Annuaire des Officiers de l'Armée Française ne porteront mention de l'âge et de l'origine (ESSM Ly, EPSSM Bx, RD) qu'en fin des années 1940.

Auparavant ils donnaient uniquement l'affectation en cours ou pas.

Seuls ceux entrés avant 1950 et toujours présents à cette date ou entrés par la suite peuvent être connus : il en a été relevé 38, chiffre inférieur à la réalité.

En 1930, la première promotion de Santards de la « Section Coloniale » de l'ESSM-Lyon, créée en 1925 (dernière promo-



tion en octobre 1949) entre au Pharo. Là aussi rien n'est vraiment simple car on y trouve des Santards (9) (*Courbil R., Garaud M., Guillerrou R., Habert M., Lefèbre M., Pélissier J., Pelleteur J., Poix G., Saint Pau J.-P.*) entrés en 1924 c'est-à-dire avant la création de la Section Coloniale, d'autres (10) qui y ont été transférés officiellement en dernière année d'études sur leur demande. Peut-être y en a-t-il d'autres, dans ce cas, nous l'ignorons et il faudrait de minutieuses recherches aux Archives de l'ESA-Bron pour s'en assurer, ce qui prendrait un temps certain. Nous laissons ce travail de bénédictins à plus ingambes.

Il y aura aussi des permutations entre la thèse et l'École d'Application ou plus tard, entre Santards ou avec des Navalais car les noms de 13 de ces derniers, des Promos 1928 à 1948, ont été relevés dans les listes Métro mais sans pouvoir en préciser les dates.

La liste est-elle complète ? Pas sûr. Les permutations étant nominatives et faisant l'objet d'une décision ministérielle, seule la consultation du dossier militaire des 13 Navalais au SHD-Vincennes (qui nécessite l'accord du Ministre, non acquis d'avance en raison des dates trop proches mais les modifications du Secret-Défense peuvent laisser un espoir) permettrait de connaître le binôme concerné et la date de permutation.

Il y a des noms de Santards trouvés d'abord comme Médecins Lieutenants Métros et quelques années plus tard dans les listes

des Médecins Capitaines Colos mais on ne connaît pas leur « binôme ».

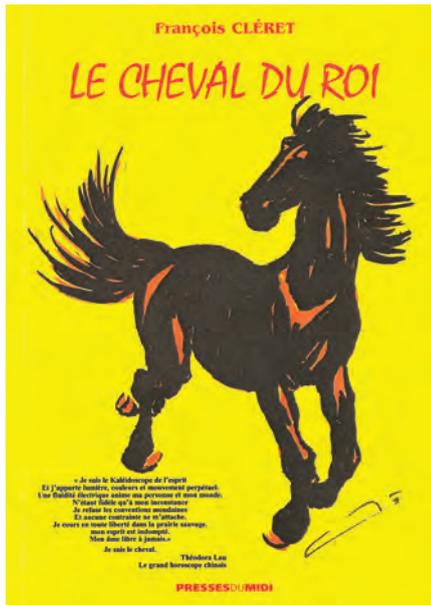
Avec la création d'une Direction Centrale suite aux décrets de 1962, cette fusion a été tardivement concrétisée par la suppression du terme SOM-BX dans la position des Médecins dans les Annuaire des Officiers ; la dernière promotion en ayant « bénéficié » (annuaire 1978) est la 68.

Après, plus de SOM, tous SAT-BX ou LY, le premier Navalais SAT est Nédellec Gérard (Bx 69).

Non seulement la Colo n'existe plus officiellement mais les affectations outre-mer se feront de plus en plus rares et plus personne ne peut prétendre à cette appellation disparue, même s'il a fait le Pharo avant l'arrêt des cours en 1988 et l'outre-mer ensuite. De 1907 à 1988, sont sorties 75 promotions se répartissant comme suit : 7 seulement ont compté plus de 100 stagiaires, la palme revenant à la promo 1933 : 132 (121 médecins + 11 pharmaciens) ; 28 promos de 99 à 50 et 40 de 49 à 10 (promo 1945) soit plus de la moitié des promotions.

Il y a aussi une provenance méconnue, peut-être en raison de son éloignement et du nombre extrêmement réduit de personnes concernées : un concours fut organisé en Indochine en 1940 avec un seul reçu et un autre en 1943 de 6 places – 6 reçus. Le concours de 1943 s'est tenu en décembre à l'Hôpital « de Lanessan » – Hanoï. Les reçus devaient être primitivement intégrés à l'École Principale du Service de Santé de la Marine (repliée à Montpellier mais revenue à Bordeaux). Est-ce pour cette raison que le Ministre de l'époque les a affectés à l'ESSM-Lyon, qu'ils n'ont rejoint qu'en 1946 ? Henri Merle, l'un des 6 reçus, a publié : « Un Chirurgien dans la Coloniale » sous-titrée « La Saga d'un Cul Noir » (Harmattan).

- 148 HENRY (Georges-Gaston-Julien), Indochine.
- 149 MOULINIER (Georges-Alfred-Jean), Maroc.
- 150 ROUGÉ (René-Jean-Sylvain), Cameroun, hors cadre.
- 151 DARNAULT (Guy-Robert), Afrique occidentale française.



Quelques lignes sur la carrière particulièrement mouvementée de celui de 1940. Dans son livre autobiographique passionnant, **Le Cheval du Roi**, François Cléret, métis franco-indochinois raconte des histoires presque incroyables mais authentiques. Né le 26 février 1918 en Indochine il est le petit-fils d'un catalan, Paul Bailis, mécanicien de machines à vapeur arrivé en Indochine en 1873, ami de Francis Garnier, qui explore le Tibet inconnu où il se marie très officiellement avec la fille d'un Seigneur et construit la ligne de chemin de fer du Yunnan. Son père est un dentiste franc-comtois expatrié en Indochine. François fait ses études secondaires à Besançon (7 ans interne, sans voir sa famille) où il sera bachelier à 16 ans (Bac Philo + Math.-Élém. + Lauréat du Concours Général !!!), admis avec dispense à la Faculté de Médecine de Hanoï. À la déclaration de guerre, Interne des Hôpitaux de Hanoï, il est mobilisé comme 2^e classe dans un Régiment de Tirailleurs Tonkinois, probablement déclaré SLEC (sait lire et écrire) au faciès ! Volontaire pour le peloton d'Élève Officier il est reçu Major et nommé Sous-Lieutenant. Catastrophe : l'Armée, qui a grand besoin de médecins, s'aperçoit (enfin ?) qu'il allait soutenir sa thèse : il est rétrogradé Adjudant - Médecin Auxiliaire, alors que son Infirmier est Adjudant-Chef ! Situation classique, dégradante et honteuse de tous les Professeurs de Faculté de France jusqu'après la guerre. Après l'Armistice il entre en Résistance, dans le réseau du Colonel Robert, et se spécialise dans le Renseignement (O.S.S. - Angleterre). Sauve l'équipage (10 Américains) d'un avion tombé en mer au large de Tourane. Il prévient les autorités avant le coup de Force Japonais en Mars 1945 ; en réchappe polyblessé avec 2 balles, un coup de baïonnette et une lésion vertébrale. Il se jette dans la jungle (1 500 km jusqu'à Saïgon en 3 mois), sa tête est mise à pris par la Kampétaï. Le Général Leclerc le

Médecins Cdt 31 mars 1953.

112 Guintran (Jean-Marie-Joseph), 8-5-12 (E. S. S. M. Bx).
 113 Saugrain (Jacques-Antoine-Lucien), 3-6-15 (E. S. S. M. Bx) (S. H. C.).
 114 Brémond (Henri-Jean-Baptiste), 18-4-14 (E. S. S. M. Bx).
 115 Cleret (François), 26-2-18, R. D. (D. E.-M.).

ÉCOLE D'APPLICATION DU SERVICE DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES

31 décembre 1929
 1 R. ()
 31 décembre 1930.
 2 F. () Édouard-Benjamin).
 3 S. ()

31 décembre 1930.
 4 F. () Esprit-Léon).
 5 N. () Isidore-Robert-Jules).
 6 B. () François).

contacte à son arrivée ; il va, sur sa demande, ramener les Forces Françaises à Hanoï, faire libérer 10 000 prisonniers de guerre pris par les Japonais ainsi que le fils de Paul Ramadier fait prisonnier par le Viet-Minh. Il retrouvera le corps du Général Lemonnier assassiné à Langson par les Japonais en mars 1945. Il est décoré de la Légion d'Honneur sur le front des Troupes par le ministre des Armées. Il a 8 citations et 9 ans de guerre sans interruption quand il « vient en congé » en France en 1948. Il demande à présenter l'Assistanat : **Refusé !** Il est de nouveau affecté en Indochine, toujours en guerre ! C'est curieux cet humour au troisième degré de nos grands chefs qui ne fait pas rire les intéressés ! Puis ce sera Antsirabe (Madagascar) où il est désigné médecin du Sultan du Maroc (le futur Mohammed V) qui le réclamera lors de son retour au Maroc. Il y restera 15 ans à son service et à celui de Hassan II. Il a l'idée de la réalisation du magnifique Mausolée à Mohammed V à la Tour Hassan de Rabat. Un de ses amis indochinois en sera l'architecte. Il quitte le Maroc « à temps ».

N'ayant « fait » aucune École militaire ni le Pharo il n'était pas vraiment en odeur de sainteté auprès de la haute hiérarchie peut-être jalouse de son C.V. et qu'il soit un, sinon le plus jeune, des Médecins-Commandants (35 ans) du Service de Santé. Il prend sa retraite et se lance dans la spécialité Anesthésie-Réanimation à 50 ans ! Il a côtoyé Khrouchtchev, Timochenko (il est sorti vainqueur d'un duel à la vodka contre lui !), Eisenhower, Chou En Lai, Nasser, Sadate, Moubarak, Soekarno, Nehru, Fayçal, Ibn Saoud, Ngo Dinh Diem...

Une curiosité totalement méconnue

Même les non-scientifiques se doivent d'être curieux, ce qui m'a permis de découvrir un fait extrêmement curieux mais totalement

ignoré (ceux qui savaient, levez le doigt, pas tous ensemble !) Dans les annuaires de plus de 80 ans il existait une rubrique spéciale ÉCOLE D'APPLICATION DU SERVICE DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES où ne figuraient que les stagiaires de l'année, après les médecins-lieutenants. Or j'ai remarqué qu'au lieu d'une seule année il pouvait y en avoir plusieurs. J'ai demandé à notre camarade de promo J.-L. Latsague, voisin du château de Vincennes, de consulter les dossiers des intéressés. Et là, surprise : il était possible de tripler le Pharo ! UNE fois passe mais DEUX ! Les raisons : Notes insuffisantes et appréciations péjoratives.

Il semblerait que les médecins métros aient été moins atteints !

* * *

Bilan du Corps de Santé Colonial de 1895 à 1968

Deux chiffres diffèrent du bilan déjà paru de l'ESN et de la Section Coloniale de Lyon et les remplace car ils prennent en compte le fait incontournable de la disparition des Corps de Santé distincts et ne peuvent donc couvrir que la période 1890-1968 : (voir tableaux page suivante).

NAVALAIS passés MÉTROS (13)

Ardorino F.-Pr-34 ; Chauvin L.-Pr-32 ; Colobert L.-Pr-40 ; Doucet M.-E.-Pr-37- (répertorié sous le nom de Doucet-Bouas) ; Laborde R.-Pr-41 (aurait permuté avec Merz) ; Ledan P.-Pr-37 ; Lissitsky S.-Pr-39 ; Loyez J.C. - Pr-48 ; Mindren G.-Pr-39 ; Mævus J.-C.-Pr-32 ; Ouary P.-Pr-28 ; Schmitt F.-Pr-42 mais sans pouvoir en préciser les dates.

488 Distinguin (Henry-Charles-Alfred), 27-4-21, E. S. S. M.
 489 Merz (Pierre-Georges), 7-5-23, E. S. S. M. *Jané J.C.*
 490 Tomari (Vincent-Albert), 25-1-19, E. S. S. M.

Origine	Médecins	Pharmaciens	Total
Bordeaux	3 343 - 13* = 3 330	276	3 606
Lyon Section Coloniale			
Stricto sensu	394	2	396 - 1 = 395**
Permutants			11
Recrutements Directs			
Nombre incertain	23	15	38
Total du Corps de Santé colonial de 1897 à 1968			4 050

* Il s'agit des 13 Navalais passés Métros.

** seulement 395 au Pharo (décès d'Alaïze Fernand dans le naufrage du Lamoricière le 9 janvier 1942 avant le Pharo).

MÉTROS – COLOS passés MÉTROS 100 %

Cartillier H.	Colo en 1948 n° 221	Métro en 1949
Ehrhart C.-J.	Pharo en 1951	Métro en 1957

MÉTROS passés COLOS (11)

	Promo ESSM	Métro	Colo annuaire
Augère R.-P.	1923		1938
Bernardini D.	1947	1954	1955
Carrier-Clérambault R.-P.	1938	1947	1950
Fouin G.	1932	1938	1948
Lutrot Jacques V.	1927	1933	1936
Merz P.-G.	1942	1952	1954
Olivier A.E.H.	1938	1941	1950
Prince J.	1937	1947	1949
Robet Ch.	1930	1937	1952
Tauzin M.	1939	1950	1951
Thobie A.-J.	1937	1947	1948

Attention, l'année « colo » est l'année de « transfert » la plus probable ou la plus ancienne trouvée.

Recrutement Direct (RD) Sans Écoles = 38

Médecins : 23

Baqué Vincent, Baradat Jean, Robert, Benoît Charles, Cléret François, Demarais M. G. L., Dille M. R., Granet J. A., Gremont T., Guepin A. J., Jouen J. J., Kernevez E. F., Lafleur Charles, A. G.Y., Madelaine Jean -Marie, Olivier G. G., Pous L. M., Raton J.-B. A., Ricard E.P., Rivoalen, Scholl Rodolphe. **Avant 1925** : Yersin Alexandre (le Pharo n'existait pas) Jamot Eugène (1910), Meydiou Albert (1923).

Pharmaciens : 15

Charpentier G., Clémenset J.-M., Curutchet F., Durieux R., Durand J., Frédéric G., Gagnerot G., Gallet, Guth P., Jandrier C., Jardin C., Lévy R., Proust J.-P., Rimbaud F., Tourette J.-M.

Tout à fait conscients de ce que les listes existantes, auxquelles nous avons eu accès ne sont pas totalement fiables et que quelques erreurs ou oublis nous aient échappés malgré toutes les précautions prises, nous avons fait pour le mieux !

Commentaires

André Borgomano (Bx 51) et Pierre Fougeras-Lavernolle (Bx 53) adressent les commentaires suivants sur la section coloniale de l'École du Service de Santé Militaire (ESSM) de Lyon de 1925 à 1949.

Le Santard Raphaël Barthélémy a soutenu une thèse en 1996 (Lyon-1) sur ce sujet où il traite la partie administrative et des personnes « remarquables » (Bourrel, Carayon, Lapeyssonnie...).

Nous nous sommes intéressés au bilan humain qui n'a pas été facile à établir. En effet les documents sur lesquels nous avons pu travailler sont les Annuaires des Officiers de l'Armée Française (ceux existants !), les listes établies par le Pharo et la liste de l'ESSM, tous incomplets.

Les annuaires de 1930 à 1957 au SHD-Vincennes ne sont pas tous présents et il n'y en pas eu de 1941 à 1946.

Quand on compare les listes des annuaires officiels et celles du Pharo il y a souvent d'étonnantes divergences en plus ou en moins ; les listes du Pharo sont sans prénoms – bonjour les homonymes dans la même

année ou 2 années différentes ! S'agit-il de la même personne ? Pour respecter la notion de « Section Coloniale – stricto sensu » (1925-49) nous ne comptabiliserons pas les Santards qui ont pris la Colo après avoir soutenu leur thèse et , pour certains , avoir commencé leur carrière dans le Service Méto en permutant ensuite soit avec des Lyonnais Colos soit avec des Navalais dont 13 noms ont été trouvés dans les annuaires . Mais sont-ils les seuls ?

La Section Coloniale de l'ESSM a accueilli 9 élèves de la promotion 1924 et 10 transférés sur leur demande durant la 6^e année (promo 26).

Elle a compté 394 Médecins et 2 Pharmaciens dont un célèbre : Joseph Kerharo qui a étudié les plantes médicinales de l'A-O.F. soit 396 dont 17 MPLF et 2 VDD mais seulement 395 au Pharo suite à la disparition de Fernand Alaïze lors du naufrage du paquebot Lamoricière au large de Minorque (tempête) le 9 janvier 1942. Le stage du Pharo commençait le 12.

Malgré l'incertitude de la période perturbée de 1939-1945 les chiffres présentés peuvent être considérés comme exacts.

L'odyssée du sous-marin *La Turquoise* dans les Dardanelles

Jean-Marie Rigal (Bx 53)

Première Partie

Le retour – Le drame à la pointe de Nagara

La Turquoise était en Marmara depuis près de dix jours et suivant les directives de l'amiral Gauchet le sous-marin devait revenir à son point de départ. Mais pour affronter cet étroit couloir des Dardanelles terriblement bien défendu il fallait être sûr du périscope de jour. Sans vue nette le risque d'échouage près des côtes d'Europe ou d'Asie avec des petits fonds dont les cartes ne donnaient pas de relevés précis car variables, ce risque était très important. Le sous-marin pouvait savoir à quelle profondeur il se trouvait mais il n'avait pas d'appareil qui lui aurait permis de connaître la distance qui le séparait du fond de l'eau, le « sonar », n'ayant pas encore été inventé. Le périscope a été démonté cette fois-ci entièrement, grâce à une clé bricolée par les marins du bord et le point responsable a été trouvé. Ouf ! Il s'agissait d'un joint : « Le joint supérieur du périscope a pris du jeu et l'eau rentre à l'intérieur de l'appareil ». Mais, hélas, on n'avait pas d'équivalent en réserve. Il faut se résoudre en désespoir de cause à « mater » (c'est le terme employé par les marins du bord et que l'on peut traduire par colmater, resserrer) la partie déficiente de l'appareil en espérant que ce bricolage résistera aux vibrations et tiendra le temps du retour.

La Turquoise, après avoir demandé aux Anglais d'avertir l'amiral Gauchet de son retour et après avoir chargé le mieux possible ses accumulateurs, le sous-marin se rapprochait du port de Gallipoli pour entrer dans la première partie du détroit des Dardanelles.

L'abord du port de Gallipoli, à l'entrée des Dardanelles était très surveillé. Sur la berge européenne et surtout l'asiatique des postes étaient en alerte permanente. Rapidement un poste vigie l'a aperçu et l'a signalé à un torpilleur qui a foncé vers le sous-marin qui a plongé pour lui échapper. Après quelques minutes il a refait surface pour prendre la vue et au passage a envoyé quelques obus sur le poste vigie. Comme pour lui apprendre à ne

pas cafarder ! Il a frôlé un navire hôpital reconnaissable à la bande blanche qui court le long de la coque. Intouchable. Mais le navire hôpital, lui, n'a pas de scrupule à le signaler au fort voisin. Et ceci a déclenché une avalanche de tirs de la terre, l'apparition d'un contre torpilleur arrivant à toute vitesse et le survol d'un avion ennemi prêt à lui jeter des bombes, ce qui a obligé notre sous-marin à plonger. Dans la journée du vendredi 29 octobre, neuf fois la Turquoise va devoir plonger pour échapper aux mêmes dangers. En outre il a croisé un sous-marin Allemand mais là il est difficile de savoir si Ravenel a laissé passer cette occasion unique de torpiller cette grande proie par manque d'esprit de décision, ou si connaissant les capacités de son navire handicapé, sagement, il n'a pas affronté un adversaire dont il se sentait en trop grande infériorité.

Le samedi 30 octobre 1915 le sous-marin allait pénétrer dans la première partie, la plus large et la plus longue du détroit. Vers 6 h 30, au petit jour, le bâtiment a plongé et a commencé la descente du détroit. Celle-ci est normale pendant les premières heures. La première partie de ce parcours s'est déroulée

sans incident. Le sous-marin cherchant à se tenir à égale distance des deux berges, l'euro-péenne et l'asiatique. Vers 11 h 30 le bâtiment se rapprochait de la pointe de Nagara située du côté asiatique là où le détroit est très rétréci. Au niveau de la pointe de Nagara se conjuguait plusieurs facteurs d'inquiétude pour notre sous-marin : l'étroitesse du chenal, les forts courants qui rendaient le bateau difficilement gouvernable, le poussant vers les rivages et les bancs de sable et l'existence des deux barrages de filets métalliques qui avaient été franchis sans encombre à l'aller mais dont Ravenel n'avait pu repérer l'emplacement exact sur la carte étant donné la déficience de son périscope de jour. Ce périscope de jour allait à nouveau être lâché et devenir aveugle au moment le plus grave de la descente. Il y avait de quoi déprimer ! Vers 11 h 45 le bâtiment a touché le fond une première fois, et s'est dégagé. Quelques minutes après, poussé par le courant sur un fond de sable en pente montante, il s'est échoué à nouveau. Le navire n'était pas en position horizontale, l'avant sortant de l'eau de 1 m 50 au lieu des 50 cm dont il sortait habituellement, l'arrière étant sous l'eau.





La Turquoise.

C'était une belle cible pour les Turcs qui étaient tout près ! Un canon de 77 se trouvait à 200 mètres. Il a ouvert le feu et au deuxième coup il a touché le kiosque. L'obus a éclaté à l'intérieur mais n'a blessé personne, le panneau de sécurité étant fermé. Chacun restait à son poste. L'ordre a été donné par Ravenel d'alourdir l'arrière en remplissant les soutes à combustible. On a fait arrière à toute vitesse : le bateau n'a pas bougé. On a fait un « moteur en avant » pour tenter de faire tourner le bateau : le bateau n'a pas bougé. Et pendant ce temps les obus tombaient décollant les vannes d'échappement, arrachant les silencieux, traversant le périscope de nuit. Avec son bateau englué, paralysé, cible facile pour les ennemis qui l'entouraient, Ravenel, à moins de sacrifier en vain, pour l'honneur, son équipage, n'a vu qu'une solution : se rendre. Il a demandé de hisser le drapeau blanc. Une serviette a fait l'affaire. Détail assez cocasse qui prête à sourire dans cette tragédie, on fait sortir ce drapeau improvisé d'un trou de 30 cm de diamètre fait dans la coque par l'obus ennemi... Un coup de sifflet de la terre : les tirs ont cessé. Le commandant Ravenel était déjà dehors et a demandé d'évacuer le bateau. Les hommes sont sortis par le panneau du kiosque et le panneau des diesels. Sur le pont ils se trouvent devant les Turcs qui ont jailli d'un canot et d'une chaloupe à vapeur accostés. Les Turcs sont descendus dans l'ancre du sous-marin alors qu'il y avait encore en bas 5 à 6 hommes. Ces trainards inconscients ont gêné le second qui devait noyer le bateau. Ce dernier à l'arrière, a essayé avec hâte, de déchirer des documents, la menace d'un pistolet l'a arrêté. Ravenel était sur la passerelle « la tête entre les mains ». Trois ans après, en janvier 1919 le capitaine de corvette Seignette chargé de l'enquête, enquête faite comme toujours lorsqu'il y a perte d'un navire, a demandé à l'équipage son opinion sur l'attitude du commandant pendant cette croisière.

Certains, les marins d'active, n'ont donné leur avis qu'avec réticence qu'après avoir été poussés aux confidences, d'autres, les marins appelés ont été plus directs. Les hommes ont vu que son état de santé dès le départ était mauvais et qu'il n'était pas guéri à la descente du détroit. « Il avait la fièvre » comme d'ailleurs une grande partie de l'équipage qui toussait et reniflait. Très probablement une atteinte virale attrapée les jours précédant le départ de Moudros. Cette région possédait des foyers d'infection de multiples maladies. Mais nous étions en octobre. Le temps était très mauvais et le froid sévissait. On peut penser à une atteinte virale type grippal qui laisse souvent le patient asthénique et déprimé. Beaucoup dans l'équipage ont jugé que les facultés de décision de Ravenel étaient altérées par son état de santé. Et qu'il aurait dû laisser la direction du bateau à son second l'enseigne de vaisseau Guérin qui paraissait garder la tête froide. Mais qui dans ces conditions abandonnerait son poste de chef parce qu'il est patraque ? D'autant plus que l'amiral Dominique Gauchet avait martelé au départ que lui Ravenel était seul responsable dans cette croisière. D'ailleurs étant donné la vision brouillée que donnait son abominable périscope, Ravenel, prudent, demandait souvent pour confirmer la nature d'un navire aperçu (ami ou ennemi ?) l'avis de son second. Et si Ravenel a laissé filer un sous-marin Allemand sans l'attaquer, c'était plutôt de la sagesse que de l'indécision car le sous-marin Allemand possédait un canon puissant, des torpilles efficaces lancées d'un tube bien protégé à l'intérieur du navire, un diesel qui ne crachait pas d'étincelles, des barres de plongée qui ne se tordaient pas dans une grosse vague et un périscope fabriqué par la maison Zeiss d'Iéna, d'une fiabilité et d'une résistance à toute épreuve. Les responsables des malheurs de la Turquoise n'étaient pas dans le bateau mais dans le poste de commandement qui envoyait un bateau à

l'aventure sans être sûr de sa fiabilité. Manifestement Ravenel avec le recul se rendait bien compte que l'attitude qu'il avait eue à ce moment-là en sortant le premier du navire n'avait pas été la bonne, qu'elle avait manqué pour le moins de panache et qu'elle pouvait avoir des conséquences graves. L'équipage aurait aimé qu'il sorte le dernier de son bateau après avoir détruit les documents qui pouvaient être utiles pour l'ennemi, ne serait-ce que les points de rendez-vous prévus avec les sous-marins Anglais et qui étaient marqués sur une carte du poste de commandement. L'équipage aurait compris qu'il saborde son bateau et peut être disparaîsse avec lui. L'âme patriotique des hommes de ce temps-là était proche des héros antiques de Corneille : « Que voulez-vous qu'il fit contre trois ? - Qu'il mourût ! - Horace III ». Nombre de nos officiers agathois d'active ou au long cours engagés dans la Grande Guerre et dont les navires ont été torpillés ont eu cette noble attitude. Pour sa défense Ravenel dit que s'il est monté le premier sur la passerelle c'était pour se rendre compte de la gravité de la situation étant donné que dans le bateau on était aveugle. Et que, comme celui qui apparaîtrait sur le pont en premier aurait des chances de se faire tirer dessus il avait choisi de se dévouer. Encore faudrait-il savoir s'il est monté avant ou après que le drapeau blanc ait été brandi, ce qui a arrêté les tirs. Les témoignages ne soulignent pas ce point-là.

Prisonniers des Turcs

Prisonnier, l'équipage, à demi vêtu, est amené dans un camp près de la berge. Là le commandant Turc a dit, d'après Ravenel : « Vous avez fait tout votre devoir. Maintenant c'est fini, vous êtes nos hôtes ». Ravenel s'accroche à ces bonnes paroles de l'ennemi : « Dans mon profond chagrin de nous voir échouer si près du but, ces paroles n'ont cessé de me revenir en mémoire. Tous à bord ont fait leur devoir, luttant sans cesse contre l'ennemi, contre le matériel qui chaque jour nous trahissait. L'avarie du périscope de jour était cause de notre échec... ». Mais ce que disait le Turc n'était que courtoisie, disons plutôt de la « turquoise » en jouant sur les mots, et ne préjugait en rien de ce qui allait suivre. Les Turcs pouvaient être satisfaits. Capturer un sous-marin Français et son équipage sans subir la moindre égratignure, le commandant turc pouvait se permettre de jouer au grand seigneur. La Turquoise, a été amenée, navigable bien que percée de trous, à Constantinople. Là, dans l'intention, un peu plus qu'à l'habitude, de faire bomber le torse à la nation ottomane, une visite guidée du bateau a été aménagée pour la population. Par ailleurs cette affaire a fait l'objet d'une surenchère de propagande des deux côtés. Du côté ennemi Berlin a télégraphié le

7 novembre 1915 à l'ambassade d'Allemagne à Washington que « le sous-marin capturé a été mis en service dans la marine turque sous le nom d'Ahmed qui était celui du canonier qui d'un coup bien ajusté détruisit le périscope obligeant le sous-marin à faire côte et a causé sa capture ». C'était une fausse nouvelle (le mauvais état du sous-marin et l'absence de pièces de rechange a interdit aux Turcs sa remise en service). Les Alliés de leur côté n'étaient pas en reste. L'attaché naval à l'ambassade de Londres, le capitaine de vaisseau Le Gouz de Saint-Seine, a adressé une lettre au ministre de la Marine. Il lui a communiqué, émanant d'une agence de presse, une nouvelle supposée venir de Constantinople par voie grecque : « Le sous-marin étant exposé à Constantinople les officiers du Grand État-major turc et les officiers du génie sont allés le visiter. Ces derniers sont priés d'expliquer le mécanisme du bâtiment. Mais leur science étant insuffisante les officiers du Grand État-major grandement intéressés envoyèrent chercher un des mécaniciens français auquel ils firent part de leur désir. Le marin Français vit aussitôt l'occasion de détruire le sous-marin... Il laissa une note à ses camarades leur disant adieu et terminant par "vive la Patrie". À bord il réussit à mettre le navire en marche avant que l'on se rende compte de ce qu'il faisait. À quelque distance du point où le sous-marin était exposé on le vit s'enfoncer et disparaître. On dit que le nombre des officiers à bord était de six ». Cette histoire était un peu grosse pour être vraie et l'attaché naval était très sceptique, mais néanmoins il ne l'a pas censurée « la censure ne prend, bien entendu, aucune responsabilité de son exactitude ». Cependant ce qui était vrai c'est que la Marine turque a fait venir, après lui avoir fait enfiler des vêtements corrects, un second maître dans le but de se faire expliquer un fonctionnement quelconque mais arrivé devant le sous-marin les Turcs ont changé d'avis et notre Français est reparti sans même être monté à bord. De là, peut-être, cette fable patriotique qui voulait effacer l'humiliation ressentie par tous les Français lors de la capture d'un navire que l'on pouvait imaginer être rempli de secrets de fabrication dus à

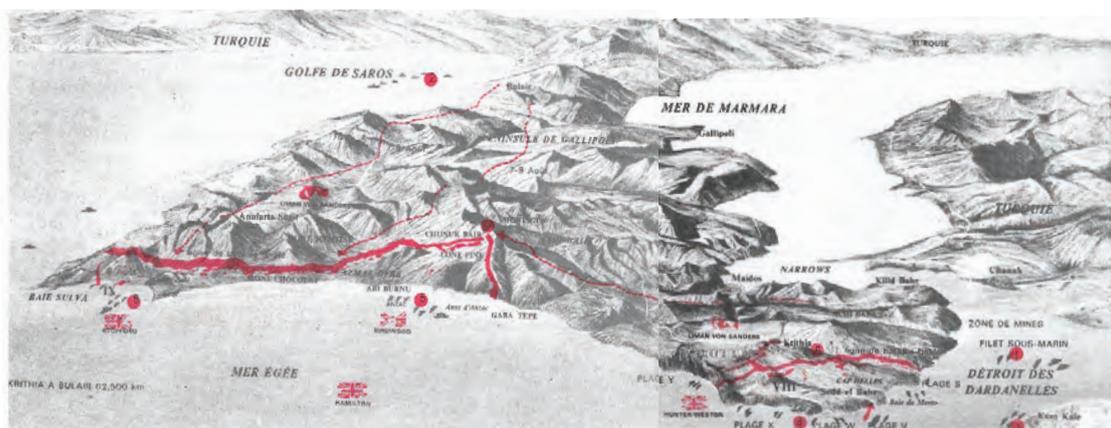
« notre génie national ». Quand nous parlons de génie ce n'est pas de moquerie, du moins en ce qui concerne les sous-marins. « Génial mais pas fini », était le jugement des ingénieurs autrichiens qui avaient minutieusement ausculté un frère de la Turquoise, le Curie, qui lui aussi avait été fait prisonnier dans un port de la mer Adriatique, envoyé là, dans ce piège à rats, alors qu'il y était insuffisamment préparé. Car il faut savoir que ceux qui ont inventé le périscope sont français, le capitaine de vaisseau René Dévoluy et l'enseigne de vaisseau Violette. Et celui qui a inventé le sous-marin moderne à double coque est Maxime Laubeuf (ingénieur du génie maritime français) dont un des assistants Espagnol, Français d'origine, ancien élève du génie maritime français, Raymond d'Eyqueville Monjustin engagé par la « Germaniawerft » (oh le traître !) a permis aux Allemands d'améliorer leurs U-Boots à l'efficacité redoutable, navires qui ont coulé un si grand nombre de bateaux sur toutes les mers qu'il s'en a fallu de peu qu'ils ne gagnent la guerre à eux seuls. « Voilà comment, à la grande indignation de Laubeuf, les sous-marins que l'Allemagne produira durant la Grande Guerre et la suivante, devront leurs succès au savoir-faire français » (Henri Ortholan – La guerre sous-marine-Bernard Giovanelli éditeur).

Voilà donc les hommes de la Turquoise prisonniers. L'état-major, le lieutenant de vaisseau Ravenel dont le père était avocat à Rennes et l'enseigne de vaisseau Guérin originaire de la Charente, tous deux sortis de l'École Navale, ont rejoint un camp d'officiers dont ils ne parlent pas dans l'épais dossier consulté aux Archives militaires de Vincennes concernant ce drame. En revanche en ce qui concerne l'équipage, nos marins interrogés sont assez précis sur leur séjour forcé chez les Turcs. Ils étaient vingt-quatre, cinq officiers marins d'active dont un premier maître : Le Québec (le « patron », intermédiaire entre l'état-major et l'équipage dont il était respecté et peut être craint) et quatre seconds maîtres. Les officiers marins, les quartiers maîtres et matelots avaient tous une spécialité : électriciens, mécaniciens, torpilleurs, timoniers et cuisinier. Certains d'active, d'autres de réserve

mais tous volontaires et en bonne santé physique et morale. Il y avait sept Bretons dont le commandant. Les autres marins venaient des quatre coins de la France : Charente comme Guérin, Charente inférieure, Deux-Sèvres, Pays Basque, Seine, Gironde, Manche, Loire, Gers, Gard, Pyrénées Orientales... Originaire de notre cité agathoise François Alazet était quartier maître torpilleur. Ses parents habitaient 5 rue Honoré Muratet. Né en 1893, embarqué très tôt dans la marine marchande il entre dans la marine de guerre par devancement d'appel en 1912. Il avait acquis la spécialité de torpilleur après un stage sur le navire école le Marceau. C'était un grand garçon possédant un caractère, comme tous les sous-marins, qui lui permettait de rester, des jours et des jours sans déprimer, enfermé dans une boîte comme étaient ces sous-marins. Il y avait deux garçons eux aussi originaires de notre région : natif de Mèze, Azéma Georges Honoré était matelot électricien. Le matelot mécanicien Bonnet Eugène était de Frontignan et son adresse était route de Sète. Le matelot cuisinier était Marseillais. S'il n'a pas eu à effectuer un grand travail de préparation des menus il avait un caractère jovial propre à remonter le moral de l'équipage. Ce tonus dynamique et utile lui a valu une citation honorifique. Par ailleurs, coïncidence où certains verraient le doigt de la Providence, son nom était Rebolu mais son prénom était Léandre et Léandre à la pointe de Nagara...

Bélémédik

Nos marins légèrement vêtus, bousculés sans ménagement par les soldats Turcs, ont été d'abord enfermés dans une prison d'Istanbul pendant 1 mois. Le second maître torpilleur Olivier Eudes en a gardé un souvenir amer : « C'était un trou infect où Français et Anglais étaient dévorés par la gale, les poux, les puces et punaises... La nourriture dégoûtante, tous obligés de manger dans le même plat sans cuiller ni fourchette ». « *Nourriture turque : du blé cuit...* » a dit un autre. De Constantinople, après une escale d'un mois dans un autre camp, dont ils ont gardé, aussi, un mauvais souvenir



ils ont été envoyés à Bélémédik.

Bélémédik se trouve en Anatolie, dans le massif du Taurus à 80 km d'Adama. C'est un village créé de toute pièces en 1908 par les Allemands. Pour quelle raison ? Les intérêts des Turcs et Allemands coïncidaient pour la construction d'une ligne de chemin de fer, ligne Berlin Bagdad, appelée ligne Istanbul Bagdad par les Turcs. Le point le plus difficile du trajet résidait dans le plateau montagneux du Taurus où il fallait creuser de multiples tunnels. Travail gigantesque et c'est pour s'y atteler que la compagnie Allemande avait créé une véritable ville avec maisons en dur pour ses cadres et ouvriers, un hôpital avec médecins et infirmières Allemands pour soigner ouvriers et leur famille, école, église et mosquée et un cinéma. Et le courant électrique jour et nuit ce qui n'était pas le cas dans les villes de la Turquie. Les prisonniers que donnait cette guerre à la Turquie tombaient très bien pour accélérer le travail de creusement. Cette main-d'œuvre française était logée dans des baraquements surveillés par des soldats Turcs mais au travail c'est du personnel civil Allemand et Suisse qu'ils dépendaient. Aussi leur quotidien était proche de celui des ouvriers germains ou turcs. Creuser le tunnel avec des pioches et des barres à mine et servir d'aide aux machines perforatrices, « *Le travail n'était pas pénible* » disait Le Querec. Ils étaient payés pour leur travail et avec cela ils achetaient leur nourriture. S'ils étaient malades l'hôpital les accueillait, ses médecins les soignaient. Après la guerre certains de nos marins interrogés par le capitaine de corvette Seignette ont eu tendance à aggraver leur état pendant cette période. C'était humain afin d'éviter d'être traité de planqué, mot qui venait trop facilement à la bouche de ceux qui dans la souffrance amenée par cette abominable guerre versaient dans l'aigreur. En toute objectivité leur sort n'avait rien de comparable à l'enfer que subissaient les hommes dans les tranchées de l'Est de la France. L'un dit : « *J'ai été malade tout le temps et à l'hôpital on ne nous donnait pas de médicaments* ». C'était peut-être un rouspéteur mais en ce temps-là, avant l'ère de l'antibiothérapie le médecin était souvent désarmé devant les maladies graves : quatre marins de la Turquoise vont mourir en 1916 de maladie (typhus ? choléra ?) dans cet hôpital. Un cinquième est décédé en fin 1918 dans un hôpital de Constantinople mais de la grippe espagnole, pandémie qui touchait en même temps notre pays. Par contre le second maître torpilleur Le Bon a fait preuve d'objectivité lors de son interrogatoire en 1919. C'était un optimiste et il ne voulait pas être plaint : « *À part les fièvres nous n'avons pas été malheureux, relativement bien traités... J'ai constaté que le titre de Français, en dernier lieu, était un brevet de sécurité* ». Dans les derniers mois de leur captivité le commandant du camp

étant nettement francophile a adouci leur état de prisonnier. Mais il y a un marin pour lequel cette phrase n'a pu s'appliquer : le premier maître Le Quellec. Son séjour en Turquie a été particulièrement mouvementé. Assez inconscient des suites de ses actes il avait (les seconds-maîtres Becque et Guibert avaient fait de même) envoyé une lettre à sa femme (« je demandais des nouvelles du front ») en utilisant un moyen invisible, du jus de citron. C'était de la naïveté de croire que les lettres adressées à son épouse domiciliée à Bizerte, où se trouvait le groupe des sous-marins de la Méditerranée, ne seraient pas étudiées de près par les services de sécurité ennemis. Le Quellec est passé en cour martiale à Adama et il a été sévèrement puni. Laissons la parole à notre premier maître : « Nous sommes (avec Becque et Guibert) condamnés à deux mois de prison et logés parmi les criminels, voleurs, déserteurs. Ces deux mois terminés nous sommes dirigés sur le camp d'Afion Kara Hissar où dès le lendemain faible comme nous étions on nous envoie casser des cailloux avec des masses qui pesaient 8 à 10 kilos et dont le manche était fendu sur toute la longueur. Bien que j'eusse les mains en sang j'ai continué le travail pendant deux mois... jusqu'à l'arrivée de la commission internationale de la Croix Rouge à qui j'ai protesté n'ayant pas voulu faire un faux en refusant de signer un papier sur lequel nous devions toucher 45 livres, le commandant ne voulant n'en donner que 28 » cette protestation n'a pas dû arranger les affaires de notre breton courageux et têtue. Il est envoyé à Ada Bazar pour refaire une chaussée : « Fort heureusement j'ai eu la bonne fortune de rencontrer dans ce nouveau camp le gouverneur général de la Wilaya d'Ismid qui parlait le français assez bien et à qui j'ai demandé s'il ne pouvait pas me trouver un travail comme électricien. Deux mois après j'étais dirigé sur la fabrique impériale de draps d'Ismid où je travaillais comme électricien. J'étais bien... (c'était un aveu qui tranchait avec ce qu'il avait dit, sans réfléchir, au début de sa déposition : « ... nous avons passé 3 ans de souffrance en Anatolie » vexé qu'il était d'avoir été fait prisonnier !) Je faisais 10 heures de travail par jour sans traitement bien entendu. Néanmoins je me plaisais quoique étant seul Français, ne recevant plus ni lettre ni colis le moral commençait à baisser, mais lorsque j'ai su que les Allemands reculaient, vite l'espoir... Quelques jours après l'Armistice j'ai été envoyé à Constantinople où j'ai été atteint de la grippe le lendemain de mon arrivée ». La grippe espagnole, pas plus que l'ennemi, n'ont eu la peau de notre coriace brestois !

Un point qui n'apparaît pas dans les dépositions du début de 1919 ce sont les évasions ou les tentatives d'évasion. Il faut dire que s'évader de la Turquie en ce temps-là était un acte qui devait paraître impossible. Que ce soit vers le haut ou vers le bas on tombe sur

les terres de l'empire ottoman ou sur des terres ennemies. Le Turc n'étant pas une langue enseignée en classe à l'inverse de l'allemand qui était la première langue étrangère des lycées français, la communication avec les indigènes Turcs paraissait difficile. D'autant plus que la population avait une nette tendance à la délation, la police et l'Armée (ceux qui n'étaient pas sur le front) faisant une chasse effrénée aux Arméniens auxquels ils réservaient un sort abominable. En outre l'état de prisonnier, très supportable à Bélémédik, ne poussait pas à « se faire la belle ». Mais lorsque en 1926 était créée la médaille des évadés, de beaucoup de mains de nos ex prisonniers sortirent des déclarations de tentatives d'évasion d'autant plus que l'obtention de cette décoration entraînait l'attribution de la médaille militaire. Alazet, notre agathois, a déclaré avoir tenté quatre évasions dont l'une après un séjour dans une ferme où il avait dû être « prêté » pour aider aux travaux agricoles. Il a ramené en France un lourd bijou de fantaisie que le paysan lui avait donné en guise de remerciements. Ce collier est gardé par sa fille qui lui attache une valeur sentimentale.

Le retour et les réflexions sur une guerre maritime bien mal préparée par « ceux qui étaient aux affaires »

La guerre finie, la Turquie vaincue, nos prisonniers des Turcs rentrent en France. En 1919 l'enquête menée par le capitaine de corvette Seignette interroge les marins de la Turquoise dans les lieux de dépôt militaires. Ces interrogatoires bien menés sont dans un volumineux dossier que nous avons consulté aux Archives militaires de Vincennes et qui sont à la base de nos articles dans l'Agathois. La recherche de responsabilité dans le drame de notre sous-marin s'oriente d'abord vers la possibilité d'une faute venant du commandant Ravenel. Ce dernier dans son rapport clair, tout en étant détaillé, se défend bien et met en évidence les responsabilités de l'échec qui ne dépendent en rien de lui.

Cent ans après, les historiens chercheurs de vérité comme Étienne Taillemite, archiviste aux Archives Nationales, dans son livre « *Histoire ignorée de la Marine française* » sont très près de ce qu'affirmait Ravenel et nous pouvons répondre à diverses questions. D'abord pourquoi avait-on envoyé ce sous-marin dans ce couloir exposé à tous les dangers ? Dans la Méditerranée ne circulait pas de navire de surface ennemi. La flotte austro-hongroise était calfeutrée dans deux ports situés dans un doigt de gant de la Méditerranée : la mer Adriatique. Et elle n'en bougeait pas et n'en bougera pas de toute la

guerre. Elle était paralysée par le blocus de navires de surface français qui formaient un barrage au niveau du canal d'Otrante. Alors que les sous-marins ennemis qui se riaient du barrage d'Otrante semaient la terreur dans tout Mare Nostrum, il n'y avait pour les sous-marins Français pas le moindre petit navire de surface Allemand ou Autrichien à se mettre sous la torpille... Le seul endroit où il y avait un travail de guerre utile à faire c'était chez les Turcs, en mer de Marmara et au Bosphore. Les Anglais avaient déjà exploité la situation et leurs sous-marins avaient coulé nombre de vaisseaux ennemis (le E11 avait torpillé onze navires dont quatre dans le port de Constantinople). L'état-major Français en manque d'exploit militaire, et probablement poussé par Paris a voulu faire comme les Anglais. L'on a donné un côté solennel à cette tentative de traversée, solennité qui apparaît dans les directives accompagnées de considérations qui laissaient entendre que la France entière avait les yeux sur la Turquoise. « *Je vous ai choisi pour faire avec la Turquoise une nouvelle tentative de remontée des détroits. La Marine Française se doit à elle-même de réussir dans cette entreprise ... Je suis sûr que vous et votre équipage obtiendrez un plein succès (amiral Gauchet)* ». Lors du départ, l'amiral Guépratte, un chef solide et humain, et l'amiral Fournier leur ont rendu visite et la Turquoise a défilé devant l'escadre qui lui faisait une haie d'honneur (déposition du second-maître Le Bon).

Le sous-marin La Turquoise était-il capable d'accomplir un tel exploit ? Les Anglais, qui avaient le commandement dans cette partie de la Méditerranée, en doutaient et il a fallu que Gauchet insiste beaucoup pour qu'ils donnent le feu vert. Sur le papier nous avions de nombreux sous-marins, 50 bâtiments, mais hétéroclites et mal équipés pour affronter les dures réalités du service de guerre. L'insuffisance qualitative des équipements a été bien résumée par l'amiral Auphan dans « *L'Honneur de servir* » et la Turquoise à elle seule a réuni un échantillon de tous ces défauts ! Un rayon d'action très insuffisant et Ravenel comme on lui reprochait : « *Lorsque vous avez constaté que votre périscope de*

jour était à nouveau aveugle pourquoi n'êtes-vous pas revenu en mer de Marmara pour réparer et repartir d'un meilleur pied ? » - « *Parce que ma réserve de pétrole était insuffisante pour refaire ce trajet* ». Et sur trois pages il a fait un calcul précis et convaincant. - Les accumulateurs étaient fabriqués avec du plomb arsénieux qui intoxiquait les équipages et nécessitait des systèmes de ventilation compliqués. Les accumulateurs de la Turquoise, eux, avaient « *des inverseurs scellés au soufre qui ne nous permettent pas de charger à plus de 400 ampères par élément* » disait Ravenel, « *si on les chargeait complètement ... des courts-circuits dus à la fonte du soufre pouvaient provoquer un incendie* ». Auphan continue : *mauvaises torpilles, de réglage capricieux et difficile très inférieures en puissance, portée et sécurité à leurs similaires étrangers.* - Liaisons radio presque inexistantes : sur la Turquoise pas de radio du tout, mais une antenne radio (!) dont on a retiré une partie du pied pour réparer la barre cassée... Au moins elle a servi à quelque chose... - Et les médiocres périscoopes, le très médiocre périscope de la Turquoise. Après avoir lu cela l'orgueil français en prend un coup. Et pourtant, pourtant les conceptions de ces sous-marins étaient bonnes mais les réalisations et les mises au point suivaient mal « *Le cas du Curie est typique. Saisi par les Autrichiens et révisé par eux, avec des moteurs et des batteries neuves, il deviendra la meilleure unité de leur flotte sous-marine.* À lire cette phrase de Taillemite on peut dire « *nous n'étions pas si mauvais que ça* » et en même temps on ne peut qu'être triste en réalisant que ce Curie devenu autrichien était un champion dans le torpillage et la mort de jeunes Français ...

La Turquoise a été citée à l'ordre du jour de l'Armée, les décorations ont suivi : Légion d'honneur pour les officiers, Médaille militaire et Croix de guerre pour l'équipage. Ils les méritaient bien. On retrouvera Ravenel en 1921 à la direction du port de Constantinople, quant à Guérin, en 1921, il avait le commandement d'un sous-marin à Toulon. Notre Agathois, François Alazet, en 1919 a abandonné la mer et suivi la voie du chemin de fer

du Midi. Ensuite volontaire pour l'occupation de la Ruhr on le retrouve en 1923 sous-chef de dépôt à Bischofs Heim. En 1928 c'est l'Afrique qui l'a attiré en lui offrant un poste de chef mécanicien au chemin de fer du Sénégal, ligne Dakar-Niger. Revenu en France en 1933 nous le retrouverons au réseau intérieur de traction et sous-chef de dépôt à Narbonne, ceci jusqu'à son accident de 1942. L'Allemagne hitlérienne, énorme silure qui avalait tout, les hommes, les patates et les boulons des chemins de fer était responsable de cet accident. En voulant monter dans une voiture la main courante mal scellée lui est restée entre les mains et il est tombé à la renverse sur l'angle du bord du quai. La fracture de la colonne vertébrale ne l'a pas rendu paraplégique mais lui a laissé, après une longue convalescence, une démarche chaloupée et douloureuse. Mis à la retraite en 1944 il a trouvé une occupation complémentaire en tant qu'aide de l'administration maritime. Jean Pélissier se souvient bien de lui, montant précautionneusement sur son bateau pour vérifier s'il avait bien, en état de servir, le matériel de sécurité prescrit par le règlement. Dans les derniers mois de sa vie ses jambes ne le portaient plus. Il quitta notre monde en janvier 1978.

Au terme de ce récit nous dirons avec le commandant Ravenel : « *Si le matériel avait été plus robuste notre raid eut pleinement réussi. Mais l'effort que nécessitait pareille entreprise était trop considérable pour des appareils ayant déjà plus de sept ans d'existence et qui n'avaient jamais eu à subir pareille épreuve. Les sous-marins Anglais qui avaient réussi à franchir le détroit étaient en possession d'un matériel tout neuf extrêmement solide et possédaient deux périscoopes de jour et malgré ces excellentes conditions de juillet à octobre 1915 trois d'entre eux ont été coulés...* ». C'est dire combien le périple était dangereux. Ce raid de la Turquoise qui s'apparentait aux défis d'explorateurs de haut niveau même s'il n'a pu être mené à son terme contient assez de dangers courus pour qu'il soit salué et reconnu comme un exploit. C'est pourquoi les marins de la Turquoise méritaient que l'on s'intéresse à eux. Eux qui

1915 : envoyé aux Dardanelles pour le blocus du détroit

30.10.1915 : pris dans un filet devant Nagara, puis contraint de faire surface, est canonné par une batterie côtière turque, l'équipage se rend (LV Ravenel). Remorqué par les Turcs à Constantinople, prend le nom de **Mustadieh Ombashi**, du nom de l'officier d'artillerie turc qui força à coups de canon le sous-marin à faire surface et à se rendre. Armé par la Marine turque, mais utilisé davantage dans un but de propagande (il est exposé au public) que pour des opérations militaires

12.11.1919 : restitué, condamné

14.04.1920 : vendu à Toulon à la Société de matériel naval du Midi avec **Anguille, Aigrette, Cigogne et Bonite** pour 351 964 francs.

Fin du sous-marin La Turquoise.

Qui sont les « LE DANTEC » ?

Michel Desrentes (Bx 65)

Première Partie

En parcourant les archives des SHD de Rochefort, Brest et Toulon, en m'informant sur Internet, en lisant le recueil de Levot et Doneaud de 1866 sur les gloires maritimes de la France, en consultant le répertoire des travaux des Médecins et des Pharmaciens de la Marine de 1698 à 1873 ainsi que les publications de Bernard Brisou et de Michel Sardet et collaborateurs sur les médecins de Marine, aucun médecin et ni pharmacien de Marine ne porte le nom de Dantec ou Le Dantec aux XVII^e et XVIII^e siècles.

En revanche, quatre médecins portent le nom de *Le Dantec* entre 1832 et 1964 :

- Jean-Marie Le Dantec (1832-1908), pharmacien de la Marine puis médecin,
- Félix Le Dantec (1869-1917) fils du précédent, médecin biologiste et philosophe,
- Alexandre Le Dantec (1857-1932), médecin de la Marine,
- Aristide Le Dantec (1877-1964) médecin de l'Armée puis des Troupes coloniales.

Qui est Jean-Marie Le Dantec ?

Né à Plounévez-Moëdec le 7 mars 1832 (Côtes-du-Nord), il intègre l'École de médecine et de chirurgie navales de Brest, est nommé pharmacien de 3^e classe de la Marine le 27 novembre 1852. Il est envoyé en Martinique du 17 janvier 1853 au 4 décembre 1855 puis sert dans les ports de Brest, Rochefort et Cherbourg jusqu'au 26 mars 1857. Promu pharmacien de 2^e classe de la Marine le 27 novembre 1856, il est affecté du 27 mars 1857 au 20 août 1860 à Pointe-à-Pitres en Guadeloupe. Du 1^{er} janvier 1861 au 18 décembre 1863 il est affecté au port de Brest. Le 11 décembre 1861, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

En octobre 1863, il fait valoir ses droits à la retraite et se retire à Lannion. Le 30 janvier 1865 il soutient une thèse de doctorat en médecine à Paris : *De l'inflammation du cæcum et de son appendice* et il ouvre un cabinet médical à Plougastel-Daoulas. Son fils Félix, Alexandre naît le 16 janvier 1869. Il

quitte Plougastel-Daoulas en 1872 pour ouvrir un cabinet médical à Lannion. Il décède le 22 janvier 1908, chez son fils Félix, professeur de biologie à la Sorbonne, 282, boulevard Raspail, Paris XIV^e (Seine). Il est inhumé à Lannion.

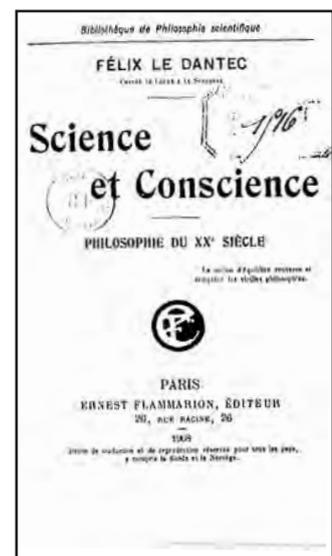
Qui est Félix, Alexandre Le Dantec ?

Né à Plougastel-Daoulas (Finistère) le 16 janvier 1869, il est le fils de Jean-Marie Le Dantec.

Bachelier littéraire en 1884 à Brest et en mathématiques au lycée Janson-de-Sailly en 1885, il intègre l'École normale supérieure où il obtient une licence-ès-sciences.

En 1887, il est inscrit à la Sorbonne et en septembre 1888, il est *agrégé-préparateur* dans le laboratoire de Louis Pasteur à l'École normale supérieure et en même temps dans l'équipe du docteur Émile Duclaux dans le laboratoire de chimie physiologique de l'École pratique des Hautes études.

En 1889, il sert dans les Troupes de Marine au Tonkin. Il prend part à la *Mission Pavie*, mission d'exploration du Fleuve rouge et de la Rivière noire au Laos. Durant l'été 1890, il reprend son travail dans les laboratoires de Louis Pasteur et d'Émile Duclaux. Du



15 novembre au 30 décembre 1890, il suit le cours de microbie-technique de l'Institut Pasteur au cours duquel il rencontre Alexandre Le Dantec, médecin de la Marine sans parenté avec Félix.

Le 14 mars 1891, à l'âge de 22 ans, il soutient devant la faculté des sciences de Paris une thèse inspirée par les travaux de Metchnikoff et intitulé : *Recherches sur la digestion intracellulaire chez les protozoaires* et devient docteur-ès-sciences naturelles.

En 1892, chargé de cours à la faculté des sciences de Dijon, Louis Pasteur l'envoie à São Paulo où sévit une épidémie de fièvre jaune qu'il contracte. Il rentre en France en 1893.

Jusqu'en 1896, il est maître de conférences en zoologie, chargé de cours à la faculté des sciences de Lyon. En 1895, il participe à la campagne océanographique du professeur Koehler à bord de l'avisos-remorqueur *Caudan*.

En 1896, il est nommé préparateur à la faculté des sciences de l'Université de Paris et donne des conférences au Collège libre des sciences sociales de Paris.

De 1896 à 1917 il publie de nombreux ouvrages de philosophie des sciences parmi lesquels : *Le déterminisme biologique et la personnalité consciente* (1897) ; *Évolution individuelle et hérédité* (1898) ; *Lamarckiens*

et darwiniens (1899) ; *La crise du transformisme* (1909) ; *Le chaos et l'harmonie universelle* (1911). Il se rattache au courant néo-Lamarckien et professe un transformisme tiraillé entre l'hérédité et l'influence des facteurs extérieurs.

En 1900, il contracte la tuberculose avec rechutes en 1905 et 1916.

De 1902 à 1917, il assure un cours d'embryologie générale à la Sorbonne qui prendra en 1908 le nom de cours de biologie générale.

À la déclaration de guerre en août 1914, il sert comme infirmier dans l'hôpital militaire n° 20 de Lannion puis il intègre le laboratoire de sérothérapie anti-typhique du professeur Hyacinthe Vincent au Val-de-Grâce. Il participe au contrôle de la pureté et à l'innocuité du sérum.

Il décède au domicile conjugal, 282, boulevard Raspail, Paris XIV^e, le 6 juin 1917.

Félix Le Dantec est un scientifique de grande renommée, mais aussi un philosophe.

Il est même l'un des principaux promoteurs du scientisme. En 1911, dans la Grande revue, il écrit : *Je crois à l'avenir de la Science : je crois que la Science et la Science seule résoudra toutes les questions qui ont un sens.*

Félix Le Dantec ne peut pas admettre l'existence de Dieu et il se définit donc comme athée, car pour lui, le monde est compris dans une rationalité scientifique. Mais il ne remplace pas Dieu par la Science car selon lui, celle-ci n'a que deux fins : *l'une purement utilitaire de perfectionnement matériel, l'autre purement abstraite de satisfaire la curiosité de l'homme.*

À sa mort, à 48 ans, il laisse derrière lui une œuvre considérable (40 ouvrages scientifiques et philosophiques en 26 ans).

Peu de temps avant de mourir, il dit à son ami Charles Le Goffic

En somme, j'ai été un homme heureux. En trente ans de ma vie scientifique, je n'ai pas connu une heure de doute. J'ai joui, comme aucun homme n'en a peut-être joui, de toutes

les découvertes de mon temps. Cette certitude que j'ai tout de suite acquise, cette plénitude de sécurité, je les dois à la méthode. La méthode, tout est là. Trois hommes l'ont créée chez nous : Descartes, Lavoisier et Laplace. Ils ont fait la clarté dans le monde. La clarté, la qualité essentielle du génie celtique ! J'ai été un homme heureux. La vie m'a gâté.

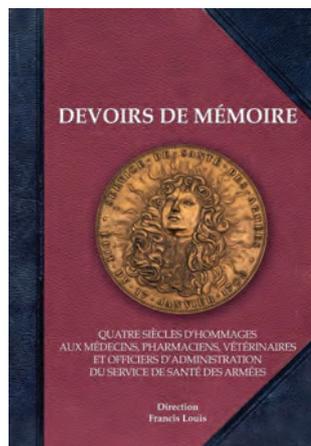
Aujourd'hui, Félix Le Dantec est largement tombé dans l'oubli.

Seules quelques rues rappellent son nom. Celle de Paris fut ouverte en 1934 dans le quartier Croulebarbe, dans le XIII^e arrondissement.

À Saint-Brieuc, Brest, Rennes et Quimper, il existe des rues *Félix Le Dantec*, mais c'est surtout le lycée *Le Dantec* de Lannion qui rappelle sa mémoire.

Deuxième partie
dans le numéro de juin 2019.

SOUSCRIPTION



DEVOIRS DE MÉMOIRE.

QUATRE SIÈCLES D'HOMMAGES AUX MÉDECINS, PHARMACIENS, VÉTÉRINAIRES ET OFFICIERS D'ADMINISTRATION DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.

Direction : Francis Louis

Rédaction : Dominique Charmot-Bensimon, Michel Desrentes, Emmanuel Dumas, Pierre-Jean Linon, Francis Louis, Jean-Marie Milleliri

Préface : Yves Buisson

L'idée première était de recenser les rues de France ou d'ailleurs portant le nom d'un ancien du Service de Santé. Une belle idée qui sous-entendait d'emblée un énorme travail et une bien périlleuse entreprise. Mais pourquoi se limiter aux rues alors qu'il y a un peu partout des stèles, des statues, des plaques commémoratives qu'il faudrait également recenser ? Et il y a aussi les timbres-poste, les livres, les promotions de Bordeaux et de Lyon. Bref, tout un ensemble insurmontable pour un homme seul.

Dans sa préface, le professeur Yves Buisson rend bien compte du caractère a priori insensé de l'entreprise :

« Se souvenir pour vivre, bien sûr ! Mais aussi pour transmettre. Là est le devoir de mémoire, devoir immense quand il ne s'agit plus de retracer quatre siècles d'histoire de la médecine aux Armées – ce que d'autres ont déjà

fait de manière admirable – mais de rappeler individuellement les hommes et les femmes qui en ont été les grands acteurs, mettant ainsi le devoir de mémoire au pluriel. Tâche colossale... pari insensé... entreprise vouée à l'échec parce que condamnée à rester inachevée... Plusieurs y ont pensé, certains en ont rêvé, mais un seul en est venu à bout. »

C'est en fait à six que nous en sommes venus à bout. Presque, puisque l'œuvre est sans fin par définition. Le lecteur y trouvera en **700 pages illustrées format A4** un rappel de l'histoire de notre institution, plus de 360 biographies, plus de 60 noms d'hôpitaux, des dizaines de plaques commémoratives, l'évocation des compagnons de la Libération, des listes de parrains de promotions et trois index qui se veulent pratiques. À coup sûr une œuvre complexe mais pas un annuaire, à lire à petites doses, à déguster comme une belle balade dans quatre siècles de notre histoire. **Ce livre, actuellement sous presse, sortira pour les fêtes de fin d'année.**

BON DE SOUSCRIPTION

L'unité : 36,00 euros + 14 euros de frais d'envoi, soit un total de 50,00 euros.

Nombre d'unités souhaité : soit un total de euros.

Règlement **uniquement par chèque** libellé à l'ordre de « Ceux du Pharo »
Adressé à Francis Louis, résidence Plein-Sud 1, bâtiment B3, 13380 Plan-de-Cuques

Nom Prénom

Adresse Postale

Mail Signature

Michel Desrentes (Bx 65)

En chinant dans une brocante, vide-greniers de ma région, j'ai acheté un ensemble de petites pièces en cuivre façonnées à partir d'obus et de douilles. C'est pour moi l'occasion d'évoquer les éléments de base de la vie dans un Carré d'officiers subalternes de la Marine au travers des attributs du président.

Les attributs du président : une tradition de Carré chez les officiers subalternes

Les officiers et les officiers-mariniers ont la gestion à bord des bâtiments de la Marine nationale des salles à manger et des salles de repos spécifiques pour chacune des catégories de grades. On les appelle : *Carrés*. Sur les petits bâtiments il peut n'exister qu'un seul Carré tandis que sur les unités importantes, il peut y avoir jusqu'à six Carrés à bord : celui de l'amiral, celui du commandant, celui des officiers supérieurs, des officiers subalternes, des officiers-mariniers supérieurs et des officiers-mariniers subalternes. Les quartiers-maîtres et matelots ont une cafétéria et parfois une salle de détente annexée. Ces espaces de repos et de détente permettent d'oublier les difficultés de la vie embarquée et sont gérés par des règles et des traditions.

L'organisation de chaque Carré est confiée à des officiers, membres du Carré, dont les quatre principaux sont : Le président, le midship, le vice-président et le chef de gamelle.

Le Président

C'est l'officier de Marine le plus important du Carré. C'est l'officier issu de l'École Navale le plus ancien dans le grade le plus élevé. Pour un Carré d'officiers subalternes, c'est le lieutenant de vaisseau le plus ancien. Parfois, mais très rarement, il est choisi par le commandant parmi les officiers les plus âgés. Depuis l'arrêté 140 du 5 décembre 1997, les capitaines de corvette récemment promus restent désormais au Carré des officiers subalternes jusqu'à leur débarquement et prennent quelque fois la présidence du Carré.

Le Président détient l'autorité, généralement douce, bon-enfant mais stricte, à l'intérieur de son Carré. Il est le garant de la bonne tenue et de l'harmonie des membres de son Carré auprès du commandant. Il fixe des règles, quasiment les mêmes à bord de tous les navires, qu'il fait respecter pour préserver une atmosphère de convivialité. Il doit éviter la formation de clans et d'exclusion. Il doit favoriser l'émergence d'un esprit de corps entre des officiers d'âge, d'origine, de spécialités, de préoccupations différentes. Les règles de civilité d'un Carré sont permanentes, à quai au port d'attache ou en escale ; en mer, en transit ou en opérations et elles sont bien acceptées par tous les officiers d'horizons différents mais issus d'une École de la Marine.

C'est au cours des repas présidés qu'apparaissent le mieux la majorité des règles régissant un Carré. Les déjeuners ou dîners présidés sont organisés à l'occasion de moments spéciaux de la vie du bord. Lors d'embarquements, de débarquements, de promotions, de fêtes (Pâques, Noël, Jour de l'an, Fête Nationale) et d'invitations extérieures. Le Président est toujours placé au centre de la table, le vice-président lui faisant face. Les invités sont placés selon un protocole bien précis : à droite du Président, puis à droite du Vice-Président, puis à gauche du Président et suivant. Le nombre d'invités est généralement faible car les salles à manger donc les tables ont des dimensions limitées.

Les autres officiers se placent par grade dégressif. Pour ces repas, le maître d'hôtel dépose en face du président, au milieu de

la table, le plateau des attributs du Président, qu'il a pris soin de nettoyer. Ces attributs sont de petits objets qui ont des significations précises et dont le Président use selon les circonstances à l'attention des membres du Carré.

Le midship

C'est parfois, l'officier de Marine, dernier arrivé à bord, mais le plus souvent c'est l'officier le plus jeune dans le grade le moins élevé, c'est-à-dire un aspirant de Marine ou un enseigne de vaisseau de 2^e classe. Il est le garant des traditions et de leur respect. Il épaula le Président. Il est aussi chargé des tâches utiles à la vie du Carré : accueil des invités, lecture humoristique du menu, animation de la conversation lorsqu'un ange passe ou son changement si le sujet à tendance à dériver. Il doit rédiger les cartes d'invitation du Carré et les cartes de vœux. Il tient à jour le cahier des fortes paroles du Carré et le cahier des huitièmes.

Le midship a le pouvoir de rappeler à l'ordre le Président s'il estime qu'il manque à ses obligations, et il ne peut pas être sanctionné par le Président. Seul le vice-président peut faire une remarque au midship. De plus il a l'immense honneur de choisir son dessert en premier, avant même le Président.

Enfin, le midship est toujours placé à une des extrémités de la table, celle la plus proche de la porte de la salle à manger.

Le Vice-Président

C'est généralement un officier spécialisé plus ancien au même grade que le Président, mais ce peut être aussi le médecin, le commissaire ou tout autre officier de Marine issu de l'École Navale, plus jeune en ancienneté que le Président. Le Vice-président a seul le pouvoir de rappeler le midship à ses devoirs. Il règne ainsi un semblant de démocratie dans un semblant de dictature présidentielle.

Le chef de gamelle

C'est la seule fonction d'un Carré définie par des textes réglementaires. Le chef de gamelle est volontaire pour tenir ce poste, généralement durant six mois. Il a en charge les finances du Carré. Il reçoit de la Marine une dotation pour payer chaque jour les repas des officiers au service Commissariat, augmentée une prime fonction du grade et du nombre d'officiers du Carré. De son propre chef, en fonction des finances ou sur demande du Président, il peut apporter des améliorations au menu quotidien du Carré.

Le Colonel, c'est l'officier-fusilier du bord.

Le Directeur, c'est l'officier missilier ou canonier.

Monseigneur, c'est généralement l'aumônier appelé par ailleurs : *Le boût*.

Nobles invités : tous les invités d'un Carré sont empreints de noblesse. Ils sont donc tous appelés : Nobles invités, sauf le Commandant qui invité par un Carré, reste toujours le Commandant.

Les attributs du Président

Pendant un repas présidé, le Président dispose, pour exercer son autorité, de petits objets symboliques (attributs) qui lui permettent de discipliner les officiers du Carré et leurs discussions et de rappeler à l'ordre, avec humour, les membres dont la tenue laisserait à désirer.

Un plateau d'attributs présidentiels existe à bord de chaque bâtiment de la Marine. Sa composition est différente selon les Carrés mais on retrouve toujours huit à dix attributs identiques à



ceux figurant sur la photo. Ils sont créés après l'admission du bâtiment au service actif par les membres du premier Carré. Le plateau est composé au grès de l'imagination des officiers par les armuriers du bord à partir du cuivre d'obus ou de balles. Ils sont disposés sur un plateau en bois exotique travaillé, pouvant porter le nom et le blason de l'unité. Ils matérialisent les huitièmes attribués par le Président aux membres du Carré qui auraient dérogé aux règles de bienséance en vigueur. Au désarmement du bâtiment les attributs sont envoyés au Musée de la Marine. De nos jours, ils peuvent être remis à un nouveau bâtiment, récemment admis au service actif.

En dehors du Président personne n'est autorisé à les toucher et les utiliser. En l'absence du Président, un repas peut être exceptionnellement présidé par un autre officier mais sans les attributs présidentiels, le Président restant Président, même absent.

Ces différents attributs sont :

• *La cloche munie d'un battant ;*

Elle sert à attirer l'attention des membres. Seul le Président a le droit de l'agiter pour demander au midship de lire le menu, pour remettre un attribut, pour attribuer un huitième ou faire noter une forte parole, pour sonner la fin du repas ou simplement selon son bon vouloir.

• *La gaffe*

Elle sanctionne une maladresse symbolisée par la gaffe ou longue tige de bois servant à crocher les aussières.

• *Le seau ou la poubelle*

Ces attributs sont décernés aux membres s'exprimant grossièrement. Les plaisanteries sur le sexe sont une source d'attribution de ces éléments jusqu'au fromage, ensuite, chacun peut se lâcher.

• *L'échelle*

Elle est attribuée à un membre dont la conversation s'emballent et le ton monte rapidement, c'est-à-dire qui monte aux barreaux !

• *Le nœud ou la bouée*

L'attribut revient à celui qui se perd dans des explications fumeuses et dont il ne peut se défaire.

• *Le puits et son seau*

Le puits ou « puits de sciences » est attribué à l'officier étalant trop son savoir, pour lui rappeler qu'il est devenu pénible et qu'il doit rester modeste. Le récipiendaire est appelé à se taire. Le Président peut suspendre la remarque en remontant le seau sans reprendre l'attribut pour signifier au membre qu'il peut reprendre une conversation sur des sujets plus communs.

• *La civière*

Elle met au silence pour le reste du repas le membre qui s'est montré lourd et pénible. Il ne bénéficie pas de rattrapage comme dans l'attribution du puits.

• *Le mur*

Il pénalise tout membre portant atteinte à la vie privée d'autrui et qui parle politique ou religion. En revanche, lorsque le président

souhaite être plus informé, il enlève une brique mobile aménagée dans le mur. Si le mur est d'un seul tenant, le Président ne pourra s'informer, s'il le souhaite, qu'après le repas et en privé.

• *La corde du pendu* est rarement distribuée. Elle est le stade avant le cercueil.

• *Le cercueil*

Il est une constante dans la panoplie des attributs et il est très peu utilisé. Il a pour vocation d'enterrer définitivement un personnage odieux du Carré. Son nom inscrit sur un petit papier est glissé à l'intérieur du cercueil. Ce dernier est ouvert uniquement au départ du Président ou une fois par an. Avoir son nom déposé dans le cercueil est infamant et on peut penser que cette pratique est déterminante dans la bonne tenue des membres du Carré.

On peut aussi trouver dans les attributs, un *balai* pour celui qui ferait mieux de balayer devant sa porte avant de parler, une *pelle* pour celui qui parle travail ou service, sujets de conversation tabou dans un Carré, une pince comme celle du menteur, arracheur de dents, une *clef à molette* pour décoincer le membre se vexant pour un rien, un *fusil* pour celui qui se vante d'exploits en escale ou autre, une *bouée* dont la signification est la même que la civière, un *encensoir* décerné au flatteur.

Le livre des huitièmes

La remise d'un attribut s'accompagne toujours de l'attribution d'un huitième, motif humoristique choisi par le Président que le midship transcrit dans le cahier des huitièmes. Le Président pourra de temps à autre demander la lecture des huitièmes. Cela lui permettra d'attribuer un huitième à celui qui n'en a pas encore pour l'excellent motif qu'il n'en a pas, preuve d'un manque de participation à la vie du Carré. Lorsqu'un membre atteint huit/huitième il doit effacer son ardoise en offrant au Carré, avec l'accord du Président, l'apéritif, un vin de précision ou une pâtisserie.

Le livre des fortes paroles. Sur ce cahier le midship inscrit les phrases humoristiques prononcées par les membres du Carré, sans oublier leur contexte et parfois leur signification.

Les attributs du Président, le livre des huitièmes et le livre des fortes paroles, propriété du Carré, font toute la vie du Carré et rejoignent généralement le musée de la Marine au désarmement du bâtiment.

La vie à bord des navires de la Marine Nationale évolue au fil des années. Les repas officiels présidés diminuent car les unités sont plus souvent maintenant en opérations qu'en représentation. Depuis 1997, des corvettards composent le Carré des officiers subalternes, le service à la rampe est de plus en plus fréquent, les communications personnelles sont facilitées par la technologie, les chambres sont de plus en plus spacieuses et individuelles, la charge de travail d'un officier a été augmentée par l'attribution de plusieurs fonctions en raison des réductions des effectifs. Les officiers ont alors tendance à profiter des temps libres pour se reposer dans leur chambre alors qu'autrefois ils se retrouvaient au Carré.

Les attributs du Président existent toujours et gardent malgré tout leur signification. Ils restent le côté visible de la convivialité, de la civilité et de la solidité morale des Carrés pour des hommes et des femmes passant de longs mois parfois au milieu de dangers, dans un espace métallique, confiné, loin de leur famille. C'est pour cela qu'un navire de guerre a une âme et que sa démolition est un déchirement pour un marin alors que le couler au canon ou à la torpille, lui donne l'immortalité.

Ce texte paru sur Navaliste livre les réflexions d'un ancien médecin colonial :

Yves Pirame (Lyon 48) a voulu mettre en exergue les 70 ans qui séparent les promotions 2018 et 1948, avec toujours le même engagement.

Carabins rouges : la relève



Soixante-dix ans entre la promotion d'Alexis Combes et la mienne ! Le jeune de Marsac entre dans un monde où il ne reste plus grand-chose de ce qui fut le mien. Les promotions sont féminisées à 50 pour cent et depuis l'an dernier la médecin général des Armées Maryline Gyax Généro, première femme à atteindre les quatre étoiles dans le service, et peut-être même dans les Armées, est aussi la première femme à la tête du Service de Santé des Armées. Admirable parcours de celle qui, née le 18 mars 1959, fut admise à 17 ans, le 6 septembre 1976, à l'École du Service de Santé Militaire de Lyon. Une belle carrière qui ne lui a guère donné cependant l'occasion de servir ailleurs que dans l'Hexagone. Lorsque je l'y précédais le 15 octobre 1948, ma vocation était avant tout coloniale, ouverte sur le vaste monde où la France, ma patrie, faisait fleurir des taches roses sur les cartes de géographie accrochées au mur des salles de classe. La médecine militaire, que j'avais seule connue dans mon enfance et ma jeunesse à Madagascar et au Sénégal, me paraissait le plus sûr moyen de la réaliser. À la fin des années 40, au sortir d'une guerre éprouvante, la médecine militaire française était omniprésente, des rizières de l'Indochine aux brousses africaines, aux immensités du Pacifique. Dans les futures capitales des indépendances à venir le Service de Santé des troupes coloniales était à l'œuvre pour implanter un système sanitaire inégalé à l'époque : hôpitaux, Instituts Pasteur, Centres de recherche, établissements pour la formation de personnels médicaux et paramédicaux, facultés... En lieu et place d'un Service de Santé des Armées confiné au soutien des opérations extérieures d'une Armée toujours plus réduite dans ses effectifs et ses moyens, il y avait quatre services spécifiques : Terre, Mer, Air, Troupes coloniales. Je me souviens avoir vu dans l'annuaire du Service de Santé de ces dernières, créé en 1903, plus de 1 200 noms. Entre les deux Écoles de Lyon et Bordeaux, il pouvait sortir chaque année jusqu'à deux cents, et parfois bien plus, médecins et pharmaciens. Un dixième des docteurs en médecine du pays ! Sans compter le recrutement latéral de civils pour les troupes coloniales, où certains acquièrent une notoriété enviable.

Alexis Combes, qui n'a que dix-sept ans, entre en médecine militaire à une époque où cette grande Dame est soumise à une purge drastique qui l'a soulagée en quelques années des Écoles de Santé Navale de Bordeaux (1) et du Pharo à Marseille, fleurons de la médecine militaire française, et de la plupart de ses hôpitaux, dont l'emblématique Val-de-Grâce. Sa formation, universitaire et militaire, va durer une bonne dizaine d'années, dans d'excellentes conditions, propres à forger l'esprit d'École. Mais à la sortie ? Les perspectives d'affectation n'ont plus rien à voir avec celles qui nous étaient assignées. Le soutien aux forces, sur le territoire national, ou engagées dans les opérations extérieures, ne saurait être le nec plus ultra de la médecine militaire lorsqu'elle est française, avec tous les titres de gloire séculaire dont elle a l'apanage. Elle est capable d'autres victoires : le paludisme avec Laveran, la peste avec Yersin, la tuberculose avec Calmette, la typhoïde avec Vincent, la trypanosomiase avec Jamot, l'hibernation et les neuroleptiques avec Laborit, et tant d'autres, jusqu'au Musée de l'Homme à Paris dont peu savent que son créateur Paul Rivet fut un élève de l'École du Service de Santé militaire de Lyon.

J'ai participé le 23 juin dernier à la Journée des Anciens donnée par les élèves à Bron. Filles et garçons m'ont paru avoir toujours au cœur l'exhortation fondatrice du Baron Percy en 1811 :

« Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent. Soyez toujours prêts à servir l'une et l'autre... »

Ne les décevons pas.

Yves Pirame (Lyon 48)

Merci à Yves Pirame pour son témoignage « Carabins rouges, la relève ». À l'heure où le SSA subit de profondes transformations dans son recrutement, son organisation, ses missions, il vient à point nommé. Bienvenue aux jeunes, donc, mais aussi salut aux Anciens qui, au cours de ces derniers siècles, ont bien mérité de l'humanité en servant « sur mer et au-delà des mers ». À eux, en complément de l'exhortation du Baron Percy, cette citation du Pr François Jacob, prix Nobel de Médecine en 1965 : « Beaucoup d'hommes doivent beaucoup à ces médecins formés aux Écoles de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. L'histoire de ces Écoles et de leurs élèves c'est un peu de l'histoire de la France ».

Étienne Guibal (Bx 43)



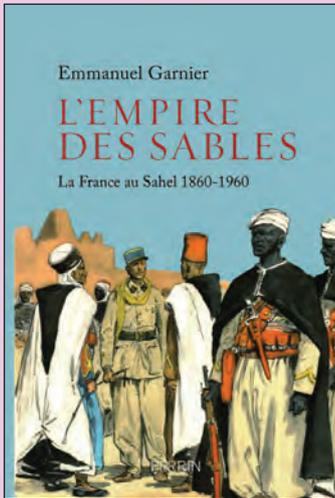
*Le marin et le colonial
Roland Bourcart (Bordeaux 48) et Yves Pirame (Lyon 48)
Congrès ASNOM Lyon-Bron juin 2018.*

(1) NDLR Mais aussi l'École de Santé Militaire de Lyon.

L'Empire des Sables – La France au Sahel 1860-1960

Emmanuel Garnier

Éditions Perrin – Février 2018 – 23 €



Emmanuel Garnier, directeur de recherche au CNRS et historien, vient de publier « L'Empire des Sables », ouvrage qui traite de l'action de la France au Sahel de 1860 à 1960. La troisième partie du livre est consacrée au risque sanitaire. Ce chapitre de plus de 50 pages évoque « *les médecins du bout de la piste* », ce « *battalion of eccentrics* », qui dans des conditions difficiles, se sont appliqués à extraire le mal par la racine. Sont évoqués l'AMI, la fièvre jaune, la trypanosomiase, les épidémies de méningite, dressant au passage un portrait savoureux du médecin colonial.

TROISIÈME PARTIE LE RISQUE SANITAIRE	
Les médecins « du bout de la piste »	204
La fabrique du médecin colonial	204
« A battalion of eccentrics »	211
« Extirper le mal à sa racine »	214
« La pénétration pacifique » : tourneurs et dispensaires	215
Le défi : l'acception de la médecine scientifique	220

Table	
« La cérébrospinale a repris l'offensive ! »	397
Une maladie coloniale ?	226
Le temps du cordon sanitaire	229
Le tournant des années 1930	238
Quelle pesée globale ?	246

Il stigmatise certains historiens, anthropologues, viscéralement attachés à la légende noire du colonialisme, défendant sans nuance la thèse du complot des blouses blanches contre les populations indigènes sans mesurer l'anachronisme de leurs théories !! Voici un auteur qui ne condamne pas l'action des médecins militaires. Cela méritait à mes yeux d'être souligné. Ses propos devraient réjouir les camarades coloniaux.

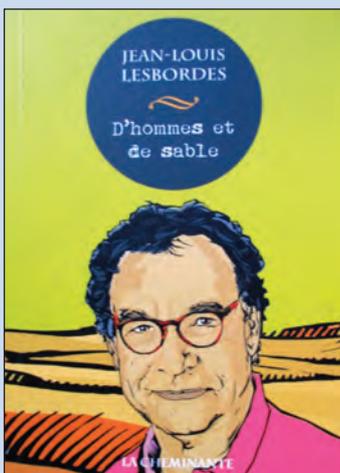
Louis Sacchi (Bx 58)

D'hommes et de sable

Jean-Louis Lesbordes (Bx 65)

Éditions La Cheminante – 1, rue Arnaud Massy – La Poterie – 64500 CIBOURE – www.lacheminante.fr

Prix : 20 €+ expédition 5,20 € = 25,20 €



Notre camarade Jean-Louis Lesbordes (promo 65) nous offre avec son deuxième livre « D'hommes et de sable » une fresque passionnante de ses expériences médicales africaines. Au Niger, il tombe en 1973 sur les premiers réfugiés du Sahel, victimes de la sécheresse, entassés dans des camps où famine, rougeole et diarrhée déciment une population abandonnée de tous.

À Bangui, hospitalier et chef de service, il découvre une nouvelle forme d'hépatite, puis les ravages du sida chez l'africain hétérosexuel, dans un contexte d'extrême pénurie de moyens.

À Madagascar, où sévit la misère, il remue ciel et terre pour faire fonctionner un service de médecine interne et de cardiologie, sans jamais se départir d'un esprit d'entreprise et d'un refus constant de la fatalité, dans des situations à mille lieux du luxe des hôpitaux métropolitains. Jamais défaitiste, l'auteur fourmille d'idées et d'initiatives pour pallier la pénurie de moyens récurrente à laquelle il se heurte, frappant à toutes les portes, n'hésitant pas à secouer les hiérarchies, et déranger les autorités, scientifiques ou autres, pour arriver à ses fins.

Tour à tour- et souvent simultanément, interniste, nutritionniste, virologue, cardiologue, épidémiologiste, bâtisseur, Jean Louis Lesbordes relate son action dans un style fluide et limpide, sous forme de courts chapitres, souvent humoristiques, accentuant l'urgence des situations rencontrées. La prévention du sida à Madagascar le voit se transformer en éditeur de bande dessinée, et réalisateur d'un

film : c'est dire que rien ne l'arrête lorsqu'il se fixe un objectif ! Certaines pages, comme la description de l'hôpital de Bangui, atteignent la noirceur d'un Céline du « Voyage au bout de la nuit ». On ne peut que vivement conseiller la lecture de cet ouvrage, vibrant et passionnant, à tous les Anciens de Santé Navale, et plus largement à tous ceux qui de près ou de loin se sentent concernés par les problèmes de santé du tiers monde.

Jean-François Maurin (Bx 65)

Colonisation et Santé au Sénégal (1816 – 1960)**Crises épidémiques, contrôle social et évolution des idées médicales****Adama Aly Pam**

Édition L'Harmattan (27 €)

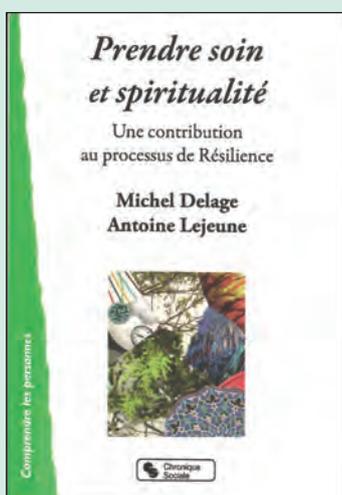
**Commentaires de l'éditeur :**

Les épidémies de fièvre jaune et de choléra ont eu une influence considérable sur la vie politique et sociale de la colonie du Sénégal. Comme un coup de projecteur, elles ont fait resurgir à la surface des problèmes sociopolitiques latents. Elles ont permis également de mieux cerner la dynamique de la médecine coloniale, de comprendre les stratégies et les politiques sanitaires mises en œuvre dans le cadre du projet colonial. La transplantation de la médecine occidentale dans un milieu particulièrement morbide s'est heurtée à plusieurs difficultés, notamment les conflits d'intérêt entre les groupes sociaux (commerçants, indigènes, politiciens et techniciens de la santé). La pluralité des recours thérapeutiques et la négation des pratiques indigènes par l'administration coloniale ont également été une constante dans l'implantation de la nouvelle médecine.

Cet ouvrage est une réflexion novatrice sur le cheminement de la pensée médicale et des stratégies politiques coloniales. Il s'inscrit dans le courant de l'histoire sociale, en privilégiant les interactions entre groupes sociaux et leurs rapports à la santé. La célébration de l'élite médicale et des innovations scientifiques cède la place à de larges mises en contexte qui intègrent, outre l'état des connaissances sur les idéologies coloniales ainsi que sur la perception culturelle de la maladie chez les différents groupes sociaux. Le présent livre dévoile en définitive dans toute sa splendeur, les ressorts de la biopolitique et de l'ordre colonial.

Adama Aly Pam est archiviste paléographe et historien diplômé de l'École des Chartes (Sorbonne) et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ses travaux portent sur l'histoire de la médecine et de la santé.

Illustration de couverture : Musée Pasteur – Jean Laigret (1893-1966) – Promotion Bx 1913, près de son microscope dans son laboratoire de l'Institut Pasteur de Tunis. Vers 1935, Jean Laigret a mis au point le premier vaccin contre la fièvre jaune à Dakar.

« Prendre soin et spiritualité »**Michel Delage (Bx62) et Antoine Lejeune**Éditions Chronique Sociale – 1, rue Vaubecour – 69002 Lyon – www.chronique-sociale.com – 15,90 €

Le titre de l'ouvrage peut surprendre, interroger, être proche du paradoxe et des contresens possibles. Ce livre d'une argumentation rationnelle analyse au plus près la composante irrationnelle de l'être humain. La spiritualité y apparaît comme au siècle des Lumières avec la liberté de chacun d'exprimer ses propres croyances, l'égalité manifestée par le respect de la dignité quel que soit l'état physique ou mental de la personne et la fraternité par le lien qui relie et unit chaque être les uns aux autres. La quête du sens, de la sollicitude, de la bienveillance, de l'écoute et de la « reliance » indiquent le cap pour « une authentique rencontre humaine ».

Édouard Kesmedjian (Bx 62)



L'Amicale des anciens marins du Commandant Bourdais recherche tous les marins ayant embarqué sur l'avisos-escorteur « Commandant-Bourdais » de 1961 à 1990, toutes périodes et tous grades confondus. Pour retrouver l'ambiance « Bourdais » prendre contact :

sur le site internet de l'amicale :
<http://anciensdubourdais.free.fr>

ou écrire à : jmibourdais@orange.fr

ou téléphoner au : 06 76 92 14 30

La garde d'honneur est à la coupée pour accueillir les anciens du Bourdais pour un nouvel embarquement.

Souscription pour une plaque à la mémoire des Anciens du Pharo nés au Muy (Var)

APPEL

Un des principaux buts de Ceux du Pharo est la promotion de la mémoire des Anciens du Pharo. À notre demande, la mairie du Muy (Var) a accepté d'apposer au mois d'avril 2019 une grande plaque (1 m x 1,50 m) rappelant que trois médecins militaires originaires du Muy se sont illustrés sur divers théâtres.

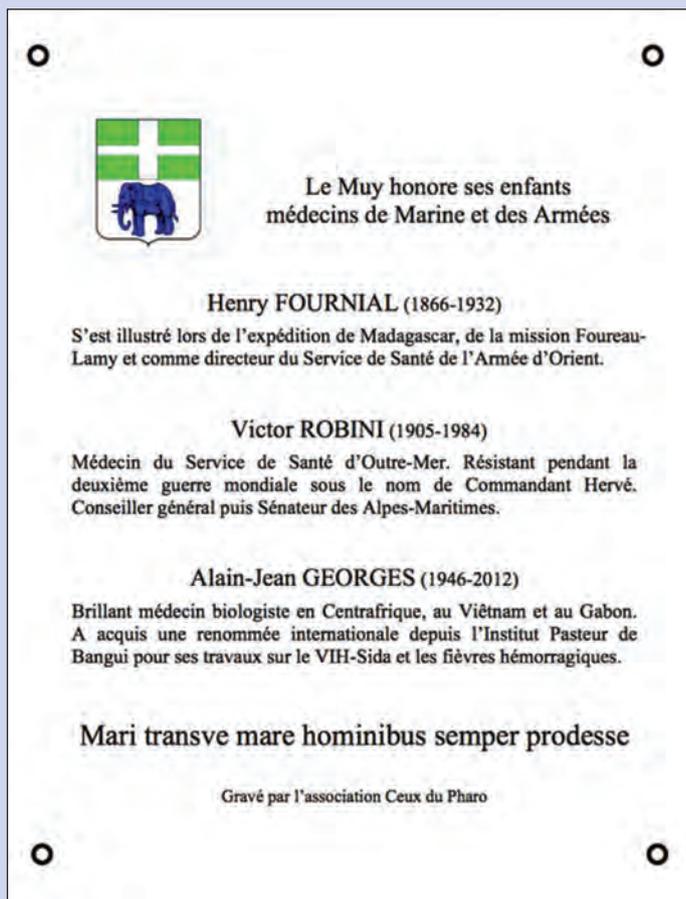
La municipalité du Muy prend à sa charge l'achat de la plaque de marbre, sa découpe, sa pose et la cérémonie de dévoilement, tandis que « Ceux du Pharo » assure les frais de gravure de la plaque, soit exactement **2 628 euros**. Nous avons déjà réuni 770 euros, ce qui nous permet de lancer la gravure de la plaque. Mais il nous manque encore **1 800 euros**.

AIDEZ-NOUS À RÉUNIR CETTE SOMME !

Les dons, par chèque postal à l'ordre de « Ceux du Pharo », sont à adresser à

Francis LOUIS

Résidence Plein-Sud 1/B3
 13380 PLAN-DE-CUQUES



Pierre AUMONIER (Bx 46)
Décédé le 17 septembre 2018



Outre le parcours classique des Pharmaciens (études de Pharmacie + Certificats de Licence es Sciences) Pierre Aumonier a été Interne en Pharmacie à Xavier Arnauzan. Il était également Docteur d'État en Pharmacie.

Sa carrière a débuté à l'Hôpital Maritime de Cherbourg et s'est poursuivie à l'École Annexe de Rochefort.

À l'École, après avoir été Capitaine de Compagnie des Pharmaciens, il a été celui des « 1^{re} année de Médecine », compte tenu de la part importante qu'avaient, à cette époque, la physique et la chimie dans le programme de cette année là.

Il avait, simultanément, des fonctions d'Assistant à la Faculté des Sciences, en Biochimie Comparée de la Nutrition (Titulaire P. Créac'h, ancien Pharmacien Colo de la 31).

Après avoir passé l'Agrégation « civile » il a effectué un court passage à la Chaire de Pharmacie galénique (Titulaire R. Quilichini, ancien Pharmacien de Marine de la 42) puis s'est consacré à l'Institut de Pharmacie Industrielle de Bordeaux qu'il a développé considérablement et installé dans ses nouveaux locaux à Carreire.

Il était un galéniste distingué et s'était intéressé, notamment, aux formes à libération progressive.

Georges Point (Bx 49)

Dominique DUCASSOU (Bx 62)
Décédé le 28 mars 2018



Dominique Ducassou est né à Bayonne le 13 mai 1943. Après l'École annexe de Rochefort, il est admis à Santé Navale, section Pharmacie et reçoit le matricule 902 de la promotion 1962.

Inscrit en faculté de pharmacie, il est interne en 1965 puis lauréat de la Faculté en juin 1966 et obtient son diplôme d'état de docteur en pharmacie le 5 décembre 1967 sur : Contribution à l'étude du dosage immunologique de l'hormone lutéinisante hypophysaire. Il sort major de sa promotion.

Inscrit par ailleurs en Faculté des Sciences à Bordeaux, il passe des certificats de Chimie Générale en juin 1963, de méthodes physiques de la chimie en juin 1964, de chimie organique en septembre 1964, de radiochimie en septembre 1965 pour obtenir un DEA mention Chimie Organique, option Spectroscopie Infrarouge en octobre 1966.

Après l'École d'Application de Toulon en 1968, il revient à Santé Navale du 1^{er} août 1968 au 20 août 1970 pour valider son internat débuté en 1965. Il entreprend par ailleurs des études médicales à Bordeaux et passe sa thèse en 1977 sur : À propos des services de médecine nucléaire. Mise au point sur l'implantation et le fonctionnement en 1977.

En août 1970, envoyé au CERB à Toulon il est reçu à l'agrégation de biophysique le

9 décembre 1970. Il est nommé et titularisé à la Faculté de Médecine de l'université de Bordeaux II le 1^{er} avril 1971. Il démissionne alors du SSA.

Il intègre le laboratoire de Recherche et d'Enseignement de l'Université de Bordeaux II en qualité de Biologiste des hôpitaux et participe aux activités du service d'explorations fonctionnelles par les radioéléments artificiels récemment créé par le professeur Paul Blanquet (1919-2002) à l'hôpital Saint-André de Bordeaux. Après un stage à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay, il reçoit en mai 1974 une attestation d'études relatives aux applications à la biologie médicale des radioéléments artificiels.

En 1974, il est nommé chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital Haut-Lévêque de Bordeaux. Il participe à l'essor de cette nouvelle activité diagnostique et crée un réseau interrégional associant plusieurs services de même activité (Actions Concertées en Médecine Nucléaire du Sud de la France ou ACOMEN). Il dirige ce service et assure l'enseignement de la biophysique à la faculté de médecine de Bordeaux jusqu'en 2008.

En juillet 1975, il est reçu au Certificat d'Études Supérieures relatives aux applications à la médecine des radioéléments artificiels de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Saclay.

En 1977, il est élu Doyen de la Faculté de Médecine (UFR1) de Bordeaux et vice-président de la Commission Médicale Consultative du CHU de Bordeaux. De 1985 à 1994, il dirige l'Unité de Recherche U 306 de l'INSERM consacrée aux biomatériaux. Il organise alors, en lien avec les enseignants en radiologie, le premier colloque national de recherche en imagerie médicale du 18 au 20 mars 1987 au Palais des Congrès à Paris et obtient des ministres concernés la création de la spécialité de Médecine Nucléaire parmi les spécialités médicales et son ouverture au secteur privé. Impliqué dans l'organisation institutionnelle de la Faculté, dans l'enseignement et la recherche, il est élu Président de l'Université de Bordeaux II en 1987 pour cinq ans (1987-1992). Durant sa présidence, il crée à Bordeaux un Site Santé en regroupant à Carreire l'UFR de Pharmacie au côté de la Faculté de Médecine, de l'UFR de Biologie et du CHU, tandis que l'UFR des Sciences Sociales et Psychologiques intègre les locaux vacants de la place de la Victoire.

Il préside au côté du directeur central du Service de Santé des Armées, le médecin général inspecteur Jean Miné, les cérémonies du centenaire de l'École de Santé Navale au cours desquelles le nom de Victor Segalen (promotion 1898 de Santé Navale) est envisagé pour dénommer l'Université de Bordeaux II. Au cours de ces cérémonies, l'Unité de Médecine Tropicale devient l'Institut René Labusquière (promotion 1939 de Santé Navale). Par ailleurs, il remet les insignes de Docteur Honoris Causa à de nombreuses personnalités africaines issues de Santé navale dont les professeurs Anselme Mackoumbou-Nkouka (promo 62) et Robert, Tinga Guiguemde (promo 1969). Le 2 juin 1993, Dominique Ducassou reçoit la médaille d'honneur (Argent) du Service de Santé des Armées.

À l'issue de sa présidence d'université, il se lance dans la politique. Il est élu conseiller régional de 1993 à 2015 en charge lors de son premier mandat du soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur. En 1995, il est élu à la mairie de Bordeaux et nommé adjoint au maire et conseiller communautaire, en charge de la vie sociale des étudiants puis, à partir de 2001, de la culture et du patrimoine. Il assure notamment la présidence du conseil d'administration de l'Opéra National de Bordeaux de 2002 à 2014. De 1999 à 2009, il préside le Bordeaux Étudiants Club (BEC), club centenaire à l'origine du sport universitaire en France.

Après avoir cessé son activité professionnelle en 2008, Dominique Ducassou met fin à ses activités politiques à la fin de ses mandats de conseiller régional (2015) et d'adjoint au maire de Bordeaux (2014). Durant toutes ces années, Dominique Ducassou a joué de la trompette. À Bayonne, il participait à l'animation des fêtes estivales. À Rochefort, le soir, pour se détendre après les cours, il ouvrait la fenêtre de sa chambre, car disait-il, les rideaux et les vitres dénaturaient les sons. À Bordeaux durant ses études, il jouait dans l'orchestre de l'École de Santé Navale lors des bals de l'Aiglon et au Grand-Théâtre, ainsi que lors de diverses manifestations culturelles.

Dominique Ducassou décède brutalement dans la nuit du 27 au 28 mars 2018. Il est inhumé le 4 avril 2018 au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Le nom de Dominique Ducassou est inscrit sur les plaques commémoratives des majors de promotions, section pharmaciens 1966 de Santé navale.

En 2017, Dominique Ducassou publie : « Dominique Ducassou, médecin et musicien ».

Michel Desrentes (Bx 65)

Roger LACROIX (Bx 39)
Décédé le 18 mai 2018



Il allait avoir 101 ans et était, sans doute, le doyen de l'ASNOM.

Roger Lacroix, né à Saint-Esprit, petite commune de Martinique, le 1^{er} Août 1917 est décédé le 18 mai 2018.

Il passe son enfance entre Martinique et Sénégal où son père est fonctionnaire des douanes.

Il entre à Santé Navale en 1939 et connaît également Montpellier où l'École est délocalisée pendant la guerre.

Ayant choisi les Troupes Coloniales il fait plusieurs séjours, comme généraliste, dans l'Afrique francophone noire. Il y met en pratique tout ce qu'il avait appris à Bordeaux, Montpellier et lors de son stage au Pharo de Marseille. Il rédige plusieurs petits textes sur sa vie de médecin de brousse que sa fille, Florence, nous livrera peut-être un jour.

Il exerce également en Nouvelle-Calédonie où il est médecin-chef des troupes en 1968 et le retour de ce territoire, effectué sur un paquebot britannique, lui permet de réaliser des escales inoubliables.

Après une carrière militaire riche d'activités diverses et de souvenirs variés, il quitte le service en 1971 avec le grade de médecin en chef.

À plus de 50 ans il entreprend, à Paris, une deuxième carrière en obtenant le certificat d'études spéciales d'oto-rhino-laryngologie.

Il exerce pendant près de vingt ans dans un cabinet médical du XIX^e arrondissement dont une bonne partie de la clientèle est constituée d'Africains et de Boat people qui lui rappellent ses habitudes de médecin de brousse.

Il accomplit son métier jusqu'à 70 ans puis prend, alors, une seconde retraite hélas émaillée de nombreux soucis de santé.

Ses goûts sont simples : jazz pour la musique, cuisine antillaise en raison de ses ascendances familiales, livres d'histoire...

Avec ses deux épouses, ils eurent trois enfants, deux garçons du premier lit et une fille cadette, Florence, profondément attachée à son père.

Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre des TOE, Roger Lacroix était également décoré de la Médaille des Épidémies.

Très fidèle à l'ASNOM, il était membre de la section Paris - Île de France, ses obsèques ont eu lieu, à Paris, le 1^{er} juin en l'église du Père Lachaise. Sur son cercueil recouvert du drapeau tricolore reposait son képi à l'ancre de Marine.

André Pierre (Bx 63)

Robert LOUBIÈRE (Bx 48)

Décédé le 27 octobre 2018



Robert Loubière nous a quittés le 27 octobre dernier suite à une maladie affrontée avec courage et lucidité. Le 15 juin dernier, il avait quitté Nice pour son Périgord natal. Il fut un des piliers de la section de l'ASNOM Nice-Côte d'Azur et notamment président du milieu des années 90 à 2007.

Il était pour les camarades ici le conseiller éclairé de la vie médicale ; il avait l'estime et le respect des milieux hospitaliers ; sobre, discret, disponible et toujours plein d'humour. Je lui dois bien sûr le bonheur d'avoir pu, sur sa proposition, devenir son successeur dans notre Section niçoise...

Paul Martino (Bx 51)

Deux camarades livrent les hommages suivants.

« Proche de son domicile de Lalinde ou il habitait depuis son retour de Nice et de l'EHPAD d'Issigeac, j'ai pu partager les souvenirs de Robert Loubière jusqu'à ses derniers jours et ses deux passions : l'Anatomie pathologie et le rugby :

L'anatomo-pathologie : Né à Lalinde, fils de menuisier, il fit ses études secondaires en Dordogne. Boursier, il obtint son bac scientifique au lycée Henri IV de Bergerac. Après son École annexe de Rochefort, il intègre l'École de Santé Navale en 1948. Il choisit à sa sortie l'Armée de l'air, effectue 3 ans en Algérie sous le regard attentif du Médecin Général Grandpierre avec qui il garda une grande complicité. Vie professionnelle toute entière tournée vers l'Anatomo-pathologie, il en obtint tous les diplômes et responsabilités pendant 14 ans au CHU d'Abidjan auprès du

Pr Bertrand et au CHU de Nice comme chef de service pendant 16 ans.

Le rugby : Il m'en parlait, moi-même ancien du XV navalais, avec délectation. Troisième ligne, champion de France marine en 48-49 et en 1952 comme capitaine. Il eut une forte implication dans la promotion du rugby en Côte d'Ivoire. À l'origine de la création de la section rugby à Abidjan Université Club (AUC) dont il fut longtemps le Président. Dans nos dernières rencontres il me parlait avec humour des matchs "folklo" qu'il organisait à Bouaké et Abidjan, en particulier en 1978 d'un match aller-retour avec l'équipe de Tulle.

À son écoute à la fin de son parcours, je suis heureux d'avoir connu cet ancien, surement modeste dans ses propos, très attaché à notre École et encore enthousiaste dans ses souvenirs rugbyistiques. »

Alain Beauche (Bx 64)

« La disparition de Robert Loubière m'attriste beaucoup car j'ai de très bons souvenirs professionnels avec lui. Ayant débuté Médecin aviateur comme il nous l'a rappelé au cours d'une réunion ASNOM Bordeaux, il devint assez rapidement Anatomo-pathologiste, d'abord outre-mer notamment à Abidjan comme Universitaire puis il intégrera le jeune CHU de Nice. Il sera spécialisé évidemment en Pathologie infectieuse et tropicale et nombre d'Ana-path de métropole ou d'ailleurs lui demande son avis. L'ayant invité au Collège des Ana-path d'Aquitaine au cours d'une de nos réunions annuelles, il fera, comme j'espérais, une présentation remarquable de cette pathologie, avec talent et humour, servie par un diaporama quasi exhaustif d'une rareté exceptionnelle. Avec Ravisse et Huerre de l'Institut Pasteur, il était l'un des trois spécialistes reconnus de cette pathologie parasitaire et mycologique mal connue et peu enseignée.

Je garde le meilleur souvenir de cet ancien pour sa bonne humeur, sa bienveillance, sa modestie et adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. »

Alexis Botton (Bx 63)

Robert Loubière fut vice-doyen de la faculté de médecine de Cocody à Abidjan, chef du service d'anatomie-pathologique du CHU de Nice et vice-doyen de la faculté de médecine de Nice.

Le bureau de la section ASNOM Nice-Côte d'Azur

Louis PIFFRE (Bx 36)

Décédé le 25 avril 2018



Louis Georges Piffre, pharmacien chimiste de 1^{re} classe 1915-2018 (Bx 1936) est entré à Santé Navale en 1939 (matricule 0869) Pharmacien rattaché à la promotion 1936 - Sorti en 1941 - Arme d'option : Marine.

Né le 17 juin 1915 Vaux Rouillac (Charente). Décédé le 25 avril 2018 à l'âge de 103 ans.

Issu d'une famille terrienne, Louis Piffre se destine aux « Colonies » et suit les cours de la Faculté de Pharmacie de Bordeaux. Étudiant

en 3^e année, il est reçu à l'âge de 24 ans au concours d'admission latérale à l'École de Santé Navale. Entré en 1939, il est rattaché à la promotion 1936 qu'il suit à Montpellier pendant la guerre de 39-45. Il assiste en 1942 au sabordage de la flotte de Toulon. Capturé par les Allemands, il parvient à s'échapper. Il assiste aux bombardements de Nantes les 16 et 23 septembre 1943 et ensuite en 1945 avec son fils au terrible bombardement de la ville de Nantes par les Américains. Affecté à INDRET il se perfectionne au contact de prisonniers Allemands chimistes spécialisés. Il se présente à de nombreux concours, et devient le seul « spécialiste des Arsenaux » du corps. Affecté en 1949 en Tunisie, il est nommé à l'arsenal de Sidi-Abdallah sous les ordres du pharmacien chimiste principal Raynaud qui l'apprécie particulièrement pour ses compétences comme pour la qualité de son service et de ses travaux. C'est ainsi qu'il le décrit en 1951 : « Officier de valeur exceptionnelle, d'une intelligence remarquable et possédant des connaissances professionnelles extrêmement développées, il assure depuis près de 3 ans, avec ardeur et une conscience professionnelle rare, les analyses métallurgiques et un certain nombre d'études au laboratoire de chimie analytique au profit du service des constructions navales et du service hydrographique de la Marine ». Le Nichan Iftikhar (Ordre de la Fierté), lui est décerné, en récompense de son intervention sur un navire, en péril le 28 février 1952, par Mohammed Lamine Pacha-Bey possesseur du royaume de Tunis.

Par la suite, affecté en Indochine du 25 juin 1952 au 10 décembre 1954, il contribue à liquider les services de la Marine après la fin du conflit et obtient en 1954 la Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient pour services rendus pendant cette période. Un titre de reconnaissance de la Nation lui sera délivré le 13 mars 1995 par la préfecture de la Charente au titre de la guerre d'Indochine.

Revenu en France, étant affecté à Brest puis à Toulon, il participe à la mise au point du missile MASURCA (MARine SURface Contre-Avions) chargé d'assurer pendant 30 ans la protection anti-aérienne et anti-projectiles des porte-avions de la force d'action navale française. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 24 octobre 1956. En 1961 il part liquider les services pharmaceutiques de la base de Bizerte et reçoit le 30 novembre 1961 la Médaille Commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

En 1961, à 25 ans de service, au grade de pharmacien en chef de 2^e classe, alors qu'un bel avenir lui est promis il préfère entamer une nouvelle carrière et part s'établir à Majunga, au Nord de Madagascar où il passe 40 ans d'une vie très heureuse. Il est élevé au grade de pharmacien en chef de 1^{re} classe après son départ.

Il avait épousé le 10 février 1940 à Bordeaux Hélène Bénebig, issue d'une famille de colons de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. Elle lui donna deux enfants, Annie et Jean-Pierre entré à Santé Navale en 1961.

Jean-Pierre Piffre (Bx 61)



Philippe RENON (Bx 59)
Décédé le 27 juin 2018

Nous étions nombreux, anciens de l'École, en ce mois de juillet, pour dire un dernier adieu à Philippe Renon disparu le 27 juin 2018 à l'issue d'une redoutable affection à laquelle il avait fait face avec courage pendant un peu plus d'un an et demi.

Philippe est né à Rochefort en octobre 1938. Il sera fortement marqué par l'empreinte grand-paternelle (officier de Marine) et paternelle (médecin de la Marine) et c'est tout naturellement qu'il intègre, après des études secondaires à Toulon et au Prytanée militaire de La Flèche, l'École Santé Navale en octobre 1959. Son passage y est marqué par la découverte de l'ORL chez le professeur Georges Portmann et son investissement, en chrétien convaincu qu'il est, auprès de la « boûterie » y devenant chef de cœur de la chorale et créant par ailleurs un groupe de gospels qu'il dirigera et accompagnera à la guitare.

Sorti de l'école en 1964, il retrouve Toulon pour y suivre l'école d'application ayant bien sûr choisi de servir dans la Marine. Il commence sa carrière à Diégo Suarez, embarque sur le Commandant Rivière ou il assure des intérim, rejoint la base sous-marine de Toulon au moment de la tragique disparition de « La Minerve » : on imagine le rôle qu'il a joué auprès de l'équipage et des familles !

Il passe l'assistantat d'ORL en 1969 servent ensuite dans les hôpitaux maritimes de Cherbourg, Lorient et Toulon où il devient agrégé en 1978, puis titulaire de la chaire d'ORL, apportant toute son expertise au sein de l'institut de Médecine Navale dans le domaine de la plongée profonde entre-autres. Il quittera Toulon pour prendre en 1989 la direction de l'hôpital de Brest, puis en 1992 commander l'École du Service de Santé des Armées de Bordeaux et enfin devenir inspecteur du Service de Santé pour la Marine en 1994 jusqu'en octobre 1999 date à laquelle il quitte le service.

Il restera, par le biais de l'ASNOM, un fidèle des Anciens de l'École se plaisant chaque fois qu'il le pouvait à participer aux congrès de l'amicale et organisant, au sein de la 59, de nombreuses rencontres de promo. Philippe est également marqué par le scoutisme qu'il pratique pendant plus de 8 ans. Sa vie s'en trouvera profondément marquée. C'est sans doute, investi de ces règles de vie qu'à la retraite, avec discrétion et efficacité il apportera son aide comme « simple généraliste » à Promo Soins et participera avec le SAMU social à l'aide aux plus démunis lors de maraudes nocturnes.

Ce bref rappel de ce que fût sa vie souligne ses principaux traits de caractère : sa curiosité, son enthousiasme, sa spontanéité, sa fidélité, sa serviabilité, sa discrétion, son dévouement, sa générosité, son courage...

François Desmants (Bx 66)



Michel SIMON (Bx 49)
Décédé le 18 juillet 2018

Michel s'est carapaté subrepticement le 18 juillet dernier, comme un acteur quitte la scène, jeu qu'il pratiquait et aimait tant en ces dernières années. Je n'ai gardé de lui que les bonnes choses car les seules que j'ai connues de lui tout au long de nos parcours voisins ou partagés. Fin, subtil, volontiers poète, colorant tout de son humour aux parfums de Provence, peut-être pour mieux dissimuler sa sensibilité, sa fragilité. Fils d'enseignants, il adorait écrire avec une plume Sergent Major... Écriture claire, organisée, toujours très didactique, à l'égal de sa pensée, évidemment. Il aimait aussi la musique et le rugby qu'il pratiqua un certain temps à l'École.

Si je m'autorise à prendre à mon tour la plume, c'est surtout au nom d'un lien, d'une amitié jamais démentie. Sa découverte de l'Afrique profonde, puis l'Algérie, surtout l'Algérie d'ailleurs, l'avait profondément bouleversé et conduit à fouiller plus à fond les complexités de l'Inconscient pour devenir, après coup, Psychologue clinicien et Psychothérapeute. Côtoyés à l'École, puis à Michel Lévy, c'est surtout à Dakar auprès de Henri Collomb, puis à Bordeaux que nous avons, en plusieurs champs, mélangé nos parcours. L'un d'eux, que j'avais en quelque sorte orchestré, nous permit de travailler ensemble dans un même Institut Médico Pédagogique et, parallèlement, de soutenir un Cours magistral, en duo, sur notre expérience africaine d'ethno psy... Une petite part de spectacle peut-être, mais certainement une grande originalité dans les amphis austères de la Fac de Bordeaux et quelque notoriété... Cela nous valut, chemin faisant, de recevoir les Palmes académiques... Après sa chefferie à l'hôpital Robert Picqué, en Psychiatrie, sa compétence en ce domaine ayant été officiellement reconnue, Michel vissa courageusement sa plaque à Langon en 1975. Trois ans plus tard il venait se nicher avec sa si chère Jacqueline au Bouscat et s'essayait alors goulument aux délices du théâtre amateur. Prisonniers, elle et lui, d'une pudeur sans égale, rien ne filtra de l'anémie galopante qui devait l'emporter, alors qu'elle et lui, douloureusement, vivotaient en EPAHD à Villenave-d'Ornon depuis quelques mois.

Michel laisse trois enfants (dont un psychiatre) et de très nombreux petits enfants et arrière petits-enfants. Il laisse surtout le vide immense d'une douloureuse absence, que je souhaite ici partager.

Paul Martino (Bx 51)

P.S. Promo 48, Moyen Congo 54/57, Algérie 57/58, Robert Picqué 69/74 ; Son frère cadet Alain fut aussi Navalais ainsi que ses deux beaux-frères Alavoine (Bx 49) et Fouques (Bx 48), qui avaient épousé les sœurs jumelles de Jacqueline.

Maurice TREBAUL (Bx 52)

Décédé le 7 août 2018



Maurice Trebaul, affaibli depuis 2 ans, vient de nous quitter le 7 août 2018. Maurice Trebaul était breton « de Brest même », né le 2 avril 1932. Orphelin de père à l'âge de 2 ans, il est élevé par sa mère avec sa sœur et son frère

aînés. Leur mère Marie, à la barre de la mercerie « Le Sabot Rouge », va leur servir d'exemple. L'arrivée de la guerre à Brest fin juin 1940 est marquée par des destructions, des sabotages, des arrestations... Les premiers bombardements de la RAF qui touchent la ville, entraînent la fermeture des écoles et l'évacuation des élèves vers les établissements scolaires du département. Dans son pensionnat, il reçoit une éducation civique, religieuse, républicaine et bretonne ainsi que des principes patriotiques et moraux comme il aimait à le dire.

Il fait son PCB à Rennes, intègre à Brest l'École Annexe de Santé Navale. Il y réalise sa 1^{re} année de médecine et, en octobre 1952, il intègre Santé Navale de Bordeaux. Sportif, il est rapidement admis dans l'équipe des « Avironneurs ». La pratique de ce sport lui permet de rivaliser chaque année avec les équipes anglaises de Bristol. Il gardera un souvenir inoubliable de la Garonne lors d'un chavirage un jour de mascaret. Durant les permissions de l'été, il passe son brevet de parachutisme militaire à l'école des troupes aéroportées à Pau. Il fait un stage à la base aéronavale de Lann-Bihoué, près de Lorient, participant à des vols d'accoutumance à bord des différents types d'appareils, monomoteurs, bombardiers, torpilleurs, bombardiers lourds comme les Lancaster, et les hydravions.

Les années passant à la faculté de médecine, il termine sa 5^e année et se porte volontaire pour servir en Algérie. Il est admis aux Commandos Marine : les Bérés Verts. Il y gagne sa première citation. Sa thèse passée, sa première affectation est le 6^e RPIMA pendant 1 an. Il écrit à ce propos : « nous avons fait notre devoir et accompli notre mission avec honneur ». Entre temps, il avait épousé Françoise Guilheman le 23 juillet 1957 et c'est 15 jours après la naissance de leur première fille Caroline qu'il revient d'Afrique du Nord. Sa première affectation outre-mer le conduit au 7^e RPIMA à Dakar où naît leur deuxième fille, Frédérique. De retour du Sénégal, c'est une année à Paris à l'École d'État-Major. Il rejoint Nancy au 8^e RPIMA. Sa famille s'agrandit par la naissance à Bordeaux de sa troisième fille, Valérie. C'est tous ensemble qu'ils rejoignent par bateau sa deuxième affectation Outre-Mer pour un séjour de 3 années à Nouméa en Nouvelle Calédonie. À leur retour, Maurice est affecté à Mont-de-Marsan au 6^e RPIMA afin de préparer sa spécialité en stomatologie. Fait suite un premier poste hospitalier à l'hôpital de Ouagadougou, en Haute-Volta. L'affectation suivante lui fait rejoindre le 2^e RPIMA à La Réunion. À l'issue, il retrouve un poste hospitalier à Brazzaville, au Congo. C'est la fin de sa carrière outre-mer.

S'ouvre alors une carrière en métropole. Maurice retrouve l'Aquitaine en tant que commandant en second de l'École Nationale des officiers de réserve du Service de Santé des Armées à Libourne, puis l'École de Santé Navale de Bordeaux. Son dernier poste : Dinan où il commande l'École Nationale de Santé de l'Armée de Terre. Élevé au grade de médecin général, il fait ses adieux aux Armes. Durant sa carrière, il se voit remettre plusieurs décorations, notamment celle de Commandeur de la Légion d'Honneur. Une nouvelle tranche de vie commence avec Françoise qui l'a suivi dans

tous ses déplacements. Il s'installe à Bordeaux où il retrouve ses nombreux amis et Anciens Navalais et continue différentes activités entre amis. Plusieurs fois par an, il remonte à Brest retrouver ses racines bretonnes auprès de Madeleine, sa sœur, et Louis, son frère. Ces trois dernières années, ses problèmes de santé se multiplient, adoucis par la joie de vivre de ses neuf petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Trois semaines avant sa mort, Maurice fêtait avec Françoise 61 ans d'un mariage heureux. Mais la vie s'écoule inexorablement. Maurice s'éteint doucement, aimé des siens, le 7 août 2018, à Bordeaux.

Maurice Trebaul était mon ami, une amitié de près de 70 ans. Nous nous sommes connus en PCB à Rennes. Nos attaches bretonnes communes ont renforcé notre amitié ainsi que nos choix professionnels qui nous ont permis de ne jamais nous perdre de vue. Maurice m'a fait l'honneur d'être mon parrain lors de la remise de ma décoration de commandeur de l'Ordre National du Mérite. C'était à Castres en mai 2016 au 8^e RPIMA où nous avons servi tous les deux.

Jacques Ilias (Bx 52)

CAMARADES

Abdelghani METQHAL (Bx 61)
Décédé le 14 octobre 2015

Louis PIFFRE (Pharmacien Bx 36)
Décédé le 25 avril 2018

Roger LACROIX (Bx 39)
Décédé le 18 mai 2018

Michel ARBORIO (Bx 64)
Décédé le 1^{er} juin 2018

Édouard PATUANO (Bx 76)
Décédé le 4 juin 2018

Jean-Louis FRANCHAUD (Pharmacien Bx 60)
Décédé le 10 juin 2018

Christian GIORDANO (Bx 53)
Décédé le 22 juin 2018

André GEORGIN (Pharmacien Bx 42)
Décédé le 24 juin 2018

Philippe RENON (Bx 59)
Décédé le 27 juin 2018

François BLIN (Bx 55)
Décédé le 4 juillet 2018

Michel SIMON (Bx 49)
Décédé le 18 juillet 2018

Edmond ARRIGHI (Bx 49)
Décédé le 4 août 2018

Maurice TREBAUL (Bx 52)
Décédé le 8 août 2018

Pierrick KERVELLA (Bx 54)
Décédé le 10 août 2018

Frédéric N'GUYEN (Bx 67)
Décédé le 15 août 2018

Yves GUILLERM (Bx 55)
Décédé le 16 août 2018

Alain MARQUIER (Bx 52)
Décédé le 21 août 2018

Jean-Laurent CAYLA (Bx 87)
Décédé le 3 septembre 2018

Pierre AUMONIER (Pharmacien Bx 46)
Décès publié le 17 septembre 2018

Robert LOUBIÈRE (Bx 48)
Décédé le 27 octobre 2018

Pierre BEAUCHAMP (Bx 46)
Décédé le 28 octobre 2018

Phuc Qué N'GUYEN (PCB 50 Bx 51)
Décédé le 5 novembre 2018

Michel PIERSON (Bx 54)
Décédé le 6 novembre 2018

ÉPOUSES ET VEUVES

Madame ANGELINI
Épouse de Pierre ANGELINI (Bx 54)
Décédée en mai 2018

Marie-Renée BELAUBE
Épouse de Jean (Bx 47)
Décédée le 9 Mai 2018

Nadège BOHIGUES
Veuve BOHIGUES (Ly 76)
Décédée en 2018

Madame HERLEM
(épouse Christian Bx 63)
Décédée le 29 octobre 2018

Madame CHOUMARA
(veuve Roland Bx 34)
Décédée le 12 novembre 2018

Janine MALASPINA
Veuve de Joseph MALASPINA (Bx 35)
Décédée le 4 mars 2018

Nicole PATAQ-CROUTZET
Veuve de Jean PATAQ-CROUTZET (Bx 53)
Décédée le 21 mars 2018

Denise DUJEU
Veuve Gérard DUJEU
Décédée le 30 septembre 2018

Lisette TARIN
Épouse Claude TARIN (Bx 57)
Décédée le 1^{er} juin 2018

Marguerite BRISKINE
Veuve Vladimir BRISKINE (Bx 39)
Décédée le 5 octobre 2018

Marie-Claude LE GUILLOUX
Épouse Robert LE GUILLOUX (Bx 57)
Décédée le 19 octobre 2018

Jacqueline LE PETIT
Veuve Alain LE PETIT (Bx 45)
Décédée le 19 octobre 2018



CONGRÈS ASNOM 2019 – BASTIA – IGESA « LA MARANA » Du 17 au 21 septembre 2019

PROGRAMME

Mardi 17 septembre : Arrivée de tous les Congressistes

- 9 h 00 à 19 h 00 :** Accueil sur le site du Congrès « La Marana » - Tél. : 04 95 30 19 10.
Journée libre (visites individuelles).
- 12 h 00 :** Déjeuner (1) à « La Marana » sur réservation lors de l'inscription.
Chambres disponibles à partir de 16 h 00.
- 19 h 45 :** Dîner.

Mercredi 18 septembre

- 7 h 45 à 9 h 45 :** Petit-déjeuner. Matinée libre.
- 12 h 00 :** Déjeuner « La Marana ».
- 14 h 00 à 18 h 00 :** Assemblée Générale de l'ASNOM suivie du Conseil d'Administration dans la salle de conférence.
- 14 h 00 à 17 h 00 :** Visite de Bastia pour les accompagnant(e)s.
- 18 h 00 :** Conférence sur un Navalais célèbre né en Corse : Jules Michel Emily (Bx 1890) médecin de la mission Marchand.
- 19 h 45 :** Repas de gala.

Jeudi 19 septembre

- 7 h 45 à 9 h 45 :** Petit-déjeuner.
- 9 h 00 :** Départ d'excursion (2) en car vers CORTE avec guide (70 km – Temps de trajet 1 h).
- 18 h 00 :** Retour d'excursion.
- 19 h 30 :** Dîner à « La Marana ».

Vendredi 20 septembre

- 7 h 45 à 9 h 45 :** Petit-déjeuner.
- 8 h 30 :** Départ d'excursion (3) en car vers CALVI avec guide (92 km – Temps de trajet 2 h).
- 19 h 00 :** Retour d'excursion.
- 19 h 30 :** Dîner à « La Marana ».

Samedi 21 septembre

- 7 h 45 à 9 h 45 :** Petit-déjeuner.
Départ des Congressistes.

NB : Hors congrès, une anticipation ou une prolongation du séjour à titre individuel est possible en s'adressant au Village Club IGESA « La Marana » – Lieu-dit Pineto – 20600 Furiani – Tél. : 04 95 30 19 10 – E-mail : lamarana@igesa.fr

Transport : Chacun devra prendre ses dispositions pour le transport Continent-Corse. Il est conseillé de réserver son billet d'avion ou son passage sur le ferry en même temps que l'inscription définitive qui sera adressée par voie postale. Une navette sera mise en place uniquement à la demande par l'Igesa pour rejoindre « La Marana » à partir de l'aéroport ou du port (indiquer lors de l'inscription définitive le besoin d'utiliser cette navette). À titre indicatif les vols de Paris, Bordeaux, Marseille, Toulon, Nice pour rejoindre Bastia par Air Corsica s'étendent de 9 h 00 à 21 h 55 avec un vol unique pour Toulon à 11 h 55 et Bordeaux à 15 h 20. Les carferrys depuis Marseille et Toulon partent la veille au soir soit le 16 septembre 19 h 00 et 22 h 00. Pour arriver le 17 septembre à 6 h 45 et 7 h 00.

(1) Si arrivée sur le site avant midi.

(2) Trajet le long de la côte puis Aléria – Corte. Repas compris.

(3) Passage par l'île Rousse puis visite de Calvi. Repas compris.

CONGRÈS ASNOM 2019 – CORSE – IGESA « La Marana » Du 17 au 21 septembre 2019

*

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : Promotion :

Section : Accompagné de personne(s)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable : Courriel :

Hébergement Village Club La Marana Forfait en demi-pension du dîner du 17 septembre au petit-déjeuner du 21 septembre 2019	Nombre d'inscrits	Prix par personne	TOTAL
<input type="checkbox"/> Logement double		240 €	
<input type="checkbox"/> Logement individuel		270 €	
<input type="checkbox"/> Supplément repas de gala		41 €	
<input type="checkbox"/> Repas passager (1)		18,30 €	
<input type="checkbox"/> Excursion CORTE (repas inclus)		55 €	
<input type="checkbox"/> Excursion CALVI (repas inclus)		55 €	
<input type="checkbox"/> Visite Bastia (accompagnant(e)s)		15 €	
<input type="checkbox"/> Frais de dossier par membre de l'ASNOM		20 €	
		TOTAL	

Rappel : chacun devra prendre ses dispositions pour le transport continent – Corse (2).

Préciser dès que possible l'heure et le lieu d'arrivée avec ou sans véhicule (parking à La Marana).

Fiche d'inscription et chèque à l'ordre de l'ASNOM Nice – Côte-d'Azur

à adresser avant le **30 avril 2019**

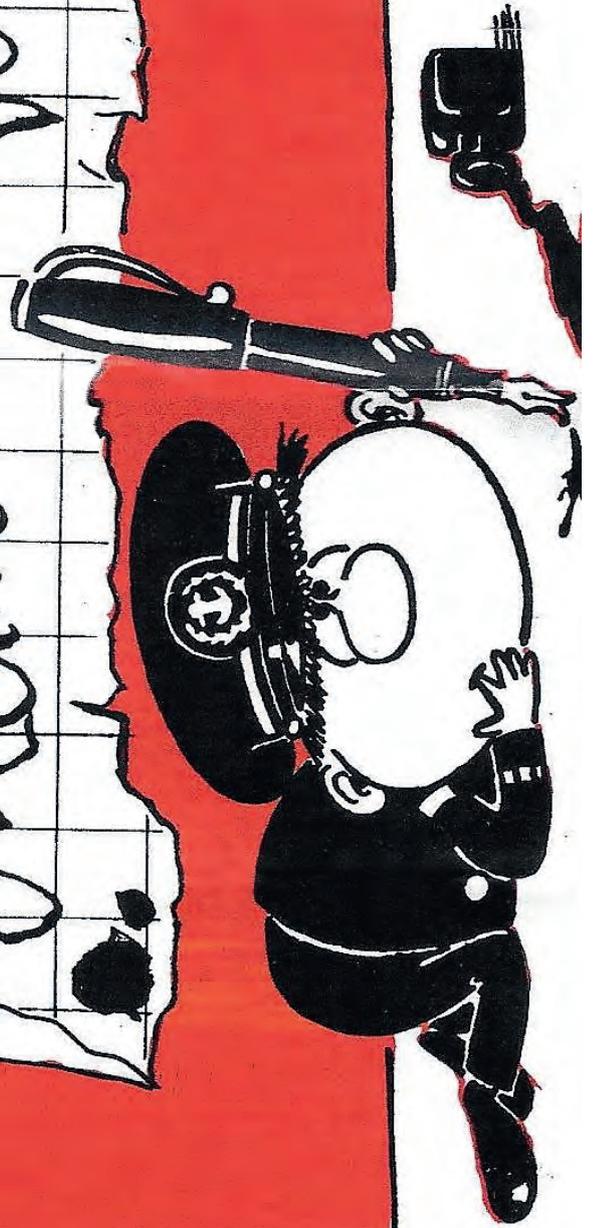
à Jacques MARTIN, Trésorier

« Le Mirabaous B » – 194, chemin du Siège – 06140 VENCE

(1) Si arrivée avant midi le 17 septembre et également pour les camarades n'étant pas logés à La Marana.

(2) Les membres du bureau Nice – Côte-d'Azur (coordonnées dans le Bulletin Asnom) sont à votre disposition pour compléter votre information.

Handwritten text on a piece of torn graph paper, oriented vertically. The text is written in a cursive script and reads: "S. J. Jones" on the left and "Mel Lewis Jones" on the right. There are several ink splatters and marks around the text.



DANS CE NUMÉRO, PROGRAMME ET FICHE D'INSCRIPTION



**VILLAGE CLUB
IGESA LA
MARANA FURIANI**

**EXCURSIONS
PROPOSÉES,
CALVI ET CORTE**

INFORMATIONS

Membres du bureau
de la section ASNOM
Nice-Côte d'Azur,
Coordonnées dans le bulletin

17-21 SEPTEMBRE 2019

CONGRÈS ASNOM CORSE, BASTIA



**INSCRIPTIONS
AVANT LE
30 AVRIL
2019**